

Société Atelier du Meuble Intérieurs

Société Anonyme au capital de 4 213 360 dinars divisé en 4 213 360 actions de nominal 1* dinar chacune entièrement libérées.

Registre de commerce : B0183981997

Siège social : Zone Industrielle SIDI DAOUD, La Marsa – 2046 Tunis, Tunisie

Tél : 71 854 666 – Fax : 71 854 660

Site web: <http://www.interieurs.com.tn>

E-mail: show@interieurs.com.tn

PROSPECTUS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION :

- D'une **Offre à Prix Ferme** auprès du public de 304 205 actions dans le cadre d'une cession au public au prix de 5,2 dinars l'action ;
- D'un **Placement Global** de 964 017 actions auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250.000 DT au prix de 5,2 dinars l'action ;
- De l'admission aux négociations sur le marché Principal de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la Société Atelier du Meuble Intérieurs.

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

N° 17 - 0960 30 JAN. 2017

Visadudu Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information

M. Aziz BEN SLIMANE

Directeur Général Adjoint de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs »

Siège social : Zone Industrielle SIDI DAOUD, La Marsa – 2046 Tunis, Tunisie

Tél : 71 854 666 – Fax : 71 854 660

E-mail: show@interieurs.com.tn

Intermédiaire en Bourse Introduceur et Evalueur

MCP | MENA CAPITAL PARTNERS

Mena Capital Partners

5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les Berges du Lac

Tél : +216 71 862 328 – Fax : +216 71 961471

Email : contact@menacp.net



Sommaire

Présentation résumée de la société.....	9
Flash sur l'opération d'admission des actions de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs » au marché Principal de la cote de la Bourse	11
Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsable du contrôle des comptes	16
1.1. Responsable du prospectus.....	16
1.2. Attestation du responsable du prospectus	16
1.3. Responsable du contrôle des comptes	16
1.4. Attestation des commissaires aux comptes	21
1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération.....	22
1.6. Responsable de l'information	22
Chapitre 2. Renseignements concernant l'opération	24
2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération	24
2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération.....	24
2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération.....	24
2.1.3. Actions offertes au public	24
2.2. Le prix de l'offre et sa justification	26
2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation	26
2.2.2. Coût du capital	26
2.2.3. Choix du taux d'actualisation.....	27
2.2.4. Ajustements:	28
2.2.5. Méthode des Discounted Cash Flows (DCF).....	28
2.2.6. Méthode de BATES	30
2.2.7. Méthode de l'ECONOMIC VALUE ADDED (EVA)	31
2.2.8. Synthèse de l'évaluation	32
2.3. Transactions récentes	33
2.4. Liste des actionnaires mettant des titres à la disposition du public	34
2.5. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre	35
2.6. Modalités de paiement du prix.....	36
2.7. Période de validité de l'offre	36
2.8. Date de jouissance des actions	36
2.9. Etablissements domiciliaires	36
2.10. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres	36
2.10.1. Offre à Prix Ferme	37

2.10.2.	Placement Global	39
2.10.3.	Placement Privé	40
2.10.4.	Transmission des ordres et centralisation	41
2.10.4.1.	Offre à Prix Ferme	41
2.10.4.2.	Placement Global	41
2.10.4.3.	Placement Privé	41
2.10.5.	Ouverture des plis et dépouillement.....	41
2.10.5.1.	Offre à Prix Ferme	41
2.10.5.2.	Placement Global	41
2.10.5.3.	Placement privé	42
2.10.6.	Déclaration des résultats.....	42
2.10.7.	Règlement des espèces et livraison des titres.....	42
2.11.	Renseignements généraux sur les actions offertes.....	42
2.11.1.	Droits attachés aux actions.....	43
2.11.2.	Régime de négociabilité.....	43
2.11.3.	Régime fiscal applicable	43
2.12.	Marché des titres	43
2.13.	Cotation des titres.....	43
2.14.	Tribunaux compétents en cas de litige	44
2.15.	Contrat de liquidité.....	44
2.16.	Régulation du cours boursier	44
2.17.	Engagements de la société.....	44
2.17.1.	Représentation au Conseil d'Administration	44
2.17.2.	Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres	44
2.17.3.	Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE	44
2.17.4.	Tenue de communications financières	45
2.17.5.	Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse.....	45
2.18.	Engagements des actionnaires de référence de la société.....	45
2.18.1.	Engagement de ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société	45
2.18.2.	Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente	45
Chapitre 3.	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	46
3.1.	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur.....	46
3.1.1.	Dénomination et siège social	46

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable.....	46
3.1.3. Date de constitution et durée	46
3.1.4. Objet social (Article 2 des statuts).....	46
3.1.5. Numéro du registre du commerce.....	47
3.1.6. Exercice social.....	47
3.1.7. Clauses statutaires particulières	47
3.1.8. Nationalité.....	51
3.1.9. Capital social	51
3.1.10. Matricule fiscal.....	51
3.1.11. Régime fiscal	51
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	51
3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT, et Tunisie Clearing.....	52
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	52
3.3. Evolution du capital social.....	52
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 01/09/2016	54
3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 01/09/2016	54
3.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 01/09/2016	54
3.4.3. Nombre d'actionnaires	54
3.5. Description sommaire du groupe Atelier du Meuble Intérieurs au 31/12/2015.....	55
3.5.1. Présentation générale du groupe Atelier du Meuble Intérieurs	55
3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015	55
3.5.1.2. Schéma financier du groupe Intérieurs au 31/12/2015	57
3.5.1.3. Etat des participations entre les différentes sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015	57
3.5.2. Chiffres clés des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015	58
3.5.3. Engagements financiers des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015	58
3.5.4. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe	58
3.5.5. Relations de la Société Atelier du Meuble Intérieurs avec les sociétés du groupe au 31/12/2015	58
3.5.5.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Intérieurs	58
3.5.5.2. Créances et dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Atelier du Meuble Intérieurs	59
3.5.5.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe Atelier du Meuble Intérieurs	59

3.5.5.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la Société Atelier du meuble Intérieurs et distribués par les sociétés du groupe Intérieurs	60
3.5.5.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et encaissés par les sociétés du groupe Intérieurs	60
3.5.5.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Intérieurs.....	60
3.5.6. Relations commerciales entre la Société Atelier du Meuble et les autres sociétés du groupe Intérieurs durant l'exercice 2014.....	60
3.5.6.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe Intérieurs.....	60
3.5.6.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tous autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Intérieurs	61
3.5.6.3. Les prestations de services reçues ou données.....	61
3.5.6.4. Les contrats de gestion	61
3.5.6.5. Les contrats de location	61
3.6. Relations de la Société Atelier du Meuble Intérieurs avec les autres parties liées au 31/12/2015	61
3.6.1. Informations sur les engagements	61
3.6.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues	62
3.6.3. Transferts de ressources et d'obligations	62
3.6.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et distribués par les autres parties liées	62
3.6.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et encaissés par les autres parties liées.....	62
3.6.6. Relations commerciales entre la Société Atelier du Meuble Intérieurs et les autres parties liées durant l'exercice 2015	63
3.6.6.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées	63
3.6.6.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées	63
3.6.6.3. Les prestations de services reçues ou données.....	63
3.6.6.4. Les contrats de location	63
3.6.7. Obligations et engagements de la Société Atelier du Meuble Intérieurs envers les dirigeants	63
3.6.8. Engagement des dirigeants par rapport à la Société Atelier du Meuble Intérieurs ...	64
3.7. Dividendes	64
3.8. Marché des titres	64
Chapitre 4. Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution.....	65
4.1. Présentation générale du secteur d'ameublement.....	65

4.1.1. Aperçu général sur le secteur d'ameublement	65
4.1.2. Cadre institutionnel	68
4.2. Présentation de la société et de son activité	69
4.3. Description de l'activité au 30/06/2016.....	76
4.4. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2016 du groupe Atelier du Meuble Intérieurs.....	78
4.5. Certifications et mises à niveau.....	78
4.5. Facteurs de risque	79
4.6. Dépendance de l'émetteur.....	80
4.7. Litiges ou arbitrage en cours	80
4.8. Missions de Due Diligence	81
4.9. Organisation de la société	81
4.10. Politique sociale et effectif	85
4.11. Politique d'investissement	88
4.12. Analyse SWOT	89
Chapitre 5. Patrimoine– Situation financière– Résultats	90
5.1. Patrimoine de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au 31/12/2015	90
5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2015	90
5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2015.....	91
5.2. Hypothèques et nantissements consentis au profit des banques au 31/12/2015	91
5.3. Patrimoine de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au 30/06/2016	92
5.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2016	92
5.3.2. Immobilisations financières au 30/06/2016.....	93
5.4. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2016	93
5.5. Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre 2015	94
94	
5.5.1. Etats financiers comparés au 31 Décembre 2015	95
5.5.2. Engagements financiers au 31/12/2015.....	137
137	
5.5.3. Encours des crédits contractés par la Société Atelier du Meuble Intérieurs.....	138
5.5.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre 2015	139
5.5.5. Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2015.....	140
5.5.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices	140
5.5.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation.....	140

5.5.8. Evolution des dividendes.....	141
5.5.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	141
5.5.10. Evolution de la structure financière.....	141
5.5.10.1. Fonds de roulement.....	141
5.5.10.2. Besoin en fonds de roulement.....	141
5.5.10.3. Trésorerie nette.....	141
5.5.11. Indicateurs de gestion.....	142
5.5.12. Ratios financiers.....	143
5.6. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31 Décembre 2015.....	144
144	
5.6.1. Bilan consolidé arrêté au 31/12/2015.....	145
5.6.2. Etat de résultat consolidé arrêté au 31/12/2015.....	147
5.6.3. Etat des flux de trésorerie consolidé arrêté au 31/12/2015.....	148
5.6.4. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.....	149
5.6.5. Notes explicatives du rapport général des commissaires aux comptes.....	164
5.6.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers individuelles arrêtés au 31/12/2015.....	164
5.5.7 Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.....	170
5.5.8 Indicateurs de gestion.....	172
5.5.9 Ratios financiers.....	173
5.7. Renseignements sur les états financiers individuels au 30/06/2016.....	174
5.7.1. Bilan arrêté au 30/06/2016.....	175
5.7.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2016.....	177
5.7.3. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2016.....	178
5.7.4. Soldes intermédiaires de gestion au 30-06-2016.....	179
5.7.5. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016.....	180
5.7.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016.....	200
5.7.7. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30/06/2016.....	205
5.7.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	207
5.7.9. Evolution de la structure financière.....	207
5.7.10. Indicateurs de gestion.....	208
5.7.11. Ratios financiers.....	209
Chapitre 6. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes.....	210

6.1. Membres des organes d'administration et de direction	210
6.1.1. Membres des organes d'administration de la société.....	210
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société 210	
6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	210
6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	211
6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent	211
6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2015.....	211
6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015	211
6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2015.....	212
6.3. Contrôle.....	212
6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	212
Chapitre 7. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir ..	213
7.1. Evolution récente et orientations stratégiques	213
7.1.1. Evolution récente	213
7.1.2. Orientations stratégiques	213
7.2. Perspectives d'avenir	214
7.2.1. Mesure et analyse des performances réalisées au 30/09/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016 :	214
7.2.2. Perspectives d'avenir du groupe Intérieurs.....	214
7.2.3. Perspectives d'avenir de la Société Atelier du Meuble Intérieurs	228
Annexe : Liste des intermédiaires en Bourse.....	239

Présentation résumée de la société

La Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobilier de bureau et l'aménagement des espaces. Elle a été fondée en 1988 sous forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL) par Monsieur Hatem BEN SLIMANE, architecte de formation, avec un capital initial de 5 000 DT.

Le capital social de la société a fait l'objet d'une série d'augmentations de capital pour atteindre 4 213 360 DT au 30 juin 2016.

En 2011, la société a été transformée en Société Anonyme par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2011 dans la perspective de l'ouverture du capital à deux fonds d'investissements : Maghreb Private Equity Fund II (Cyprus II) et Maghreb Private Equity Fund II (Mauritus) gérés par une société de gestion de droit Cayman.

L'entrée au capital de la société par les investisseurs s'est faite par une acquisition d'actions donnant droit à 35,19% du capital. Les investisseurs ont par ailleurs consenti une avance en compte courant associé convertible d'un montant de 1 750 000 DT. Cette avance a été convertie en capital courant l'année 2015 pour porter leur participation à 40,31%.

La Société Atelier du Meuble Intérieurs est leader en Tunisie du marché du meuble de bureau moyen et haut de gamme et est référencée auprès de plusieurs banques, ministères, hôpitaux et cliniques, espaces commerciaux, compagnies aériennes, ambassades, municipalités, offices, etc.

Les meubles fabriqués par la société peuvent être classés en deux familles :

- les meubles fabriqués en série
- les meubles fabriqués sur mesure

Les meubles en série comprennent les chaises, les bureaux et les meubles de rangement.

Les meubles sur mesure comprennent les présentoirs de banques, l'aménagement des salles VIP des aéroports, les plates-formes des centres d'appels, etc. Ils font intervenir le bureau d'étude pour la conception et le suivi de la production. Le design joue un rôle très important dans les meubles sur mesure. La société offre à ses clients l'assistance de conception ainsi que l'assistance technique. Le montage final se fait généralement dans les locaux du client.

SAM détient deux filiales :

- La « Société le Mobilier Contemporain » assurant le commerce des meubles, luminaires, décoration et antiquité ;
- La société « Bureau Plus » spécialisée dans la fabrication de tous types de meubles et d'articles de décoration.

SAM détient, par ailleurs, une participation dans le capital de la société « Intérieurs côte d'ivoire » créée en 2015 assurant le commerce des meubles à Abidjan.

Actuellement, le groupe « Intérieurs » détient 4 show-rooms (Tunis, Béjà, Sfax et Sousse) et gère un show-room à Alger, un show-room à Tripoli et un show-room à Abidjan.

Afin de consolider sa position de leader sur le marché en améliorant sa capacité de production, « SAM » prévoit d'acquérir une nouvelle usine à Sidi-Daoud.

De ce fait, l'introduction en bourse de la société se fera à travers une Offre à Prix Ferme portant sur 36,1% du capital, et ce dans l'objectif de :

- Accroître la notoriété de la société auprès du public ;
- Diversifier les sources de financement et disposer d'un canal de mobilisation de fonds propres ;
- Garantir la pérennité du groupe ;
- Bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant plus de 30% du capital.

Flash sur l'opération d'admission des actions de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs » au marché Principal de la cote de la Bourse

- **Montant de l'opération** : 6 594 754,4 DT
- **Nombre d'actions offertes** : 1 268 222 actions
- **Prix de l'offre** : 5,2 dinars l'action
- **Valeur nominale** : 1 dinar
- **Forme des actions** : Nominative
- **Catégorie** : Actions ordinaires
- **Date de jouissance des actions** : Le 1er janvier 2016
- **Période de souscription** :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 20/02/2017 au 06/03/2017 inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 20/02/2017. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 06/03/2017 inclus.

- **Etablissements domiciliaires** : Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achats d'actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs exprimés dans le cadre de la présente Offre, et ce, à l'exception de la catégorie B (cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe).

L'intermédiaire en Bourse, Mena Capital Partners, est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs exprimés dans le cadre de la catégorie B de l'OPF, du Placement Global et du Placement Privé.

- **Offre proposée et mode de répartition des titres** :

L'introduction de la société au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **304 205** actions au public, représentant **20,00%** de l'Offre Globale, **23,99%** de l'Offre au public et **7,22%** du capital de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;

- Un **Placement Global** de **964 017** actions auprès d'institutionnels représentant **63,38%** de l'Offre Globale, **76,01%** de l'Offre au Public et **22,88%** du capital social de la société centralisé auprès de l'intermédiaire en Bourse, Mena Capital Partners.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et dans le cadre du Placement Privé et inversement.

Toutefois, les actions non souscrites dans le cadre du Placement Global pourrait être affectées à l'OPF et inversement.

Par ailleurs, au cours de la période de l'Offre au Public, 252 801 actions représentant 6,00% du capital social de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF et le Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et dans le cadre du Placement Global et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourrait être affectés au Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,

- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

❖ Offre à Prix Ferme

Les actions offertes dans le cadre de cette opération seront réparties en deux (2) catégories :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant en dinars	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'offre
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers et personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 21 066 actions pour les non institutionnels et 210 668 actions pour les institutionnels	285 686	1 485 567	6,78%	18,78%
Catégorie B: Personnel du groupe Intérieurs	18 519	96 299	0,44%	1,22%
Total	304 205	1 581 866	7,22%	20,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par la catégorie B, le reliquat sera affecté à la catégorie A.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres d'achat dans la catégorie B réservée au personnel ne peuvent donner d'autres ordres d'achat dans l'autre catégorie de l'OPF, et que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'une de ces catégories ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé et inversement.

❖ Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, 964 017 actions représentant 76,01% de l'Offre au Public et 22,88% du capital de la société seront offertes à des investisseurs institutionnels désirant acquérir pour un montant minimum de 250 000 DT.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 210 668 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Privé et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A de l'OPF.

❖ **Placement Privé :**

Au cours de la période de l'Offre au Public, 252 801 actions représentant 6,00% du capital social de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF et le Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et dans le cadre du Placement Global et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourrait être affectés au Placement Global.

• **Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le Bulletin Officiel de la BVMT et du CMF.

• **Contrat de liquidité :**

Les actionnaires actuels de la Société Atelier du Meuble Intérieurs se sont engagés à consacrer 500 000 dinars et 92 593 actions pour alimenter un contrat de liquidité à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « SAM ». Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en Bourse Mena Capital Partners.

• **Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la Société Atelier du Meuble se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à Mena Capital Partners « MCP », intermédiaire en Bourse.

• **Prise en charge des titres par la Tunisie Clearing :**

Tunisie Clearing a attribué en date du 19/01/2017 aux actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs le code ISIN TN0007740012. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par Mena Capital Partners « MCP », intermédiaire en Bourse.

- **Admission des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au marché principal de la cote de la Bourse :**

La Société Atelier du Meuble Intérieurs a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de la présente Offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 7 décembre 2016 son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Le conseil a recommandé au management de la société d'organiser sur la période 2017-2018, au moins trois communications financières par an pour exposer les réalisations et les perspectives du groupe « Intérieurs » et d'en expliquer les éventuels écarts par rapport au Business Plan.

L'admission définitive des 4 213 360 actions de nominal 1 dinar chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- ✓ Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- ✓ Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis, l'intermédiaire en Bourse Mena Capital Partners « MCP » a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées en vue d'obtenir les éventuelles autorisations nécessaires à la réalisation de l'opération.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion d'au minimum de 30% du capital), l'introduction des actions « SAM » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 5,2 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

« MCP », intermédiaire en Bourse, est chargé de la réalisation de la présente offre.

Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsable du contrôle des comptes

1.1. Responsable du prospectus

Monsieur Hatem BEN SLIMANE

Président Directeur Général de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs »

1.2. Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Hatem BEN SLIMANE

Président Directeur Général de la Société Atelier du Meuble Intérieurs



1.3. Responsable du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015

- Cabinet SAECO Consulting, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Elyes BEN MBAREK.

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

- Cabinet FINOR, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mustapha MEDHIOUB.

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Etats financiers consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015

- Cabinet SAECO Consulting, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Elyes BEN MBAREK.

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis



- Cabinet FINOR, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Mustapha MEDHIOUB.

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2016

- Cabinet FINOR, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Mustapha MEDHIOUB.

Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013:

Les états financiers individuels de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires, ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001 et l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014:

Les états financiers individuels de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires, ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001 et l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015:

Les états financiers individuels de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires, ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001 et l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006. »

Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013:

Les états financiers consolidés de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe « intérieurs », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions légales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014:

Les états financiers consolidés de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe « intérieurs », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérfications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions légales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015:

Les états financiers consolidés de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés « SAECO » et « FINOR » représentées respectivement par Monsieur ELYES BEN MBAREK et Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

«Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la réserve développée dans le paragraphe qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La Société Atelier de Meuble Intérieurs SA a participé en 2015 à la création d'une société étrangère dénommée « Intérieurs Côte d'Ivoire » et dans laquelle elle détient 41%.

Le coût de la participation, devant être comptabilisée dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, s'élève à D : 46.330.

Toutefois, et jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, aucune information sur la situation financière de cette entreprise associée n'a été obtenue.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

Nous ne pouvons pas mesurer l'impact de l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence sur le résultat et les fonds propres consolidés.

Opinion

A notre avis et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers consolidés du groupe « intérieurs », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérfications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions légales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

Avis sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2016

Les états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs arrêtés au 30 juin 2016 ont fait l'objet d'une revue limitée effectuée par la société « FINOR » représentée Monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA arrêtés au 30 Juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

1.4. Attestation du commissaire aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Le commissaire aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus. »

MENA Capital Partners

Ghassen BELHADJ JRAD

Directeur Général



1.6. Responsable de l'information

Aziz BEN SLIMANE

Directeur Général Adjoint de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs »

Siège social : Zone Industrielle SIDI DAOUD, La Marsa – 2046 Tunis, Tunisie

Tél : 71 854 666 – **Fax :** 71 854 660

E-mail: show@interieurs.com.tn



La notice légale est publiée au JORT N°17/2017 du 09/02/2017

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° **7-0960** du **30 JAN. 2017**
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2. Renseignements concernant l'opération

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération

Les actionnaires de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse.

Cette introduction en Bourse est faite dans l'objectif de :

- ✓ Accroître la notoriété de la société auprès du public ;
- ✓ Diversifier les sources de financement et disposer d'un canal de mobilisation de fonds propres ;
- ✓ Garantir la pérennité du groupe ;
- ✓ Bénéficier de l'avantage fiscal en diffusant dans le public plus de 30% du capital.

2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration du **16/06/2015**, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **16/06/2015** a décidé d'introduire la société sur le marché principal de la cote de la Bourse.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir toutes les procédures et formalités nécessaires à la finalisation de l'introduction de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au marché principal et pour fixer les modalités de cette introduction.

2.1.3. Actions offertes au public

L'introduction de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché dans le cadre d'une cession de la part de ses actionnaires actuels de **1 521 023** actions d'une valeur nominale de **1** dinar¹ chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 36,1% du capital social actuel, dont 30,1% dans le public.

L'introduction en Bourse se fera au moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **304 205** actions au public, représentant **20,00%** de l'Offre Globale, **23,99%** de l'Offre au public et **7,22%** du capital de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;

¹ Réduction de la valeur nominale de 10 à 1 DT décidé par l'AGE du 16/06/2015

- Un **Placement Global** de **964 017** actions auprès d'institutionnels représentant **63,38%** de l'Offre Globale, **76,01%** de l'Offre au Public et **22,88%** du capital social de la société centralisé auprès de l'intermédiaire en Bourse, Mena Capital Partners.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du placement global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du placement privé et inversement.

Toutefois, les actions non souscrites dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'OPF et inversement.

Par ailleurs, au cours de la période de l'Offre au Public, 252 801 actions représentant 6,00% du capital social de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF et le Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et dans le cadre du Placement Global et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourraient être affectés au Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,

- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action de la Société Atelier du Meuble Intérieurs a été fixé dans le cadre de la présente offre à 5,2 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action de la Société Atelier du Meuble Intérieurs «SAM» a été effectuée par l'intermédiaire en Bourse Mena Capital Partners «MCP» sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2015 et sur la base d'un business plan consolidé de la période s'étalant de 2016 à 2020, approuvé par le Conseil d'Administration du **17/08/2016** et examiné par le commissaire aux comptes de la société.

2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation

L'évaluation de la Société Atelier du Meuble Intérieurs a été effectuée selon les quatre méthodes suivantes jugées les plus pertinentes par l'évaluateur :

- La méthode des Discounted Cash-Flow (DCF) ;
- La méthode de Bates ;
- La méthode de l'Economic Value Added (EVA).

2.2.2. Coût du capital

Le coût du capital est le taux de rentabilité minimum que doit générer l'entreprise afin que celle-ci puisse satisfaire à la fois l'exigence de rentabilité des actionnaires (le coût des fonds propres) pour son profil de risque et l'exigence de rentabilité des créanciers (qui est le coût de l'endettement net). Le coût de capital est donc le coût de financement global de l'entreprise.

Le coût des fonds propres a été déterminé sur la base du modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) tel que :

$$I = R_f + \beta (R_m - R_f)$$

avec:

R_f = taux sans risque approché par celui des bons de trésor à long terme;

R_m = rendement moyen du marché; et

β = le coefficient de sensibilité qui mesure le risque spécifique de l'actif en question (risque spécifique de l'entreprise).

2.2.3. Choix du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est calculé par le recours à l'approche du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC). En effet, pour un actif qui aurait été financé en partie par des fonds propres et de la dette, le coût global du capital (coût des capitaux engagés) sera un coût moyen pondéré du coût des fonds propres et du coût de la dette (net d'impôt), en fonction du poids respectif de chaque type de financement.

$$\text{On aura : } \text{CMPC} = \left(\frac{V_{FP}}{V_{FP} + V_{DN}} \right) * K_c + \left(\frac{V_{DN}}{V_{FP} + V_{DN}} \right) * K_d * (1-t)$$

avec :

V_{FP} = Valeur des fonds propres ;

V_{DN} = Valeur de la dette nette ;

K_c = Coût du capital ;

K_d = Taux d'intérêt de la dette ;

t = Taux d'impôt.

Pour le calcul du taux d'actualisation de la Société Atelier du Meuble Intérieurs, les paramètres suivants ont été retenus :

- Un taux sans risque de 7,142% correspondant à la rémunération des BTA 11 ans (échéance Octobre 2026) en date du 15 août 2016;
- Un rendement de marché de 14,3%² correspondant à la moyenne des rendements du marché retenus lors des récentes introductions en Bourse :

Société	Rendement du marché
OfficePlast	14,4%
UADH	14,3%
Moyenne	14,3%

- Une prime de risque marché conséquente de 7,208% ;
- Un β désendetté de 1 déterminé sur la base d'un β sectoriel³ de 0,72, augmenté d'une prime supplémentaire de 39%.

Compte tenu d'un niveau d'endettement négatif (excès en cash), le coût des fonds propres correspond au coût moyen pondéré du capital qui ressort à 14,35%.

Les paramètres du calcul du CMPC sont résumés comme suit :

² Il à noter que le calcul statistique du rendement du marché via le calcul des moyennes géométriques des rendements de l'indice TUNINDEX sur une période de 10 ans et de 5 ans donne respectivement 13,0% et 13,4%

³ Source : Damodaran

Calcul du CMPC

Taux sans risque	7,14%
Prime de risque	7,20%
Béta endetté	1,00
Coût du Capital	14,35%
Coût brut de la dette	6,00%
Coût de la dette net d'IS	4,50%
DN / (CP + DN)	0,00%
CMPC	14,35%

DN : dette nette

CP : Capitaux propres

2.2.4. Ajustements:

Dans le cadre de l'introduction en Bourse, la société a confié une mission de due diligence financière, sociale et fiscale au cabinet de Grant Thornton et une mission de due diligence juridique au cabinet de maître Mekadmini.

Le calcul de l'endettement net⁴ à fin 2015 tient compte des ajustements relatifs aux travaux de due diligence.

Les principaux ajustements de la dette financière nette ont trait aux aspects suivants :

- La prise en compte des dividendes à payer (797 kDT) ;
- La prise en compte de la provision pour congés payés (15 kDT) ;
- La prise en compte des fournisseurs d'immobilisations (21 kDT).

Le total de ses ajustements s'élève à (833) kDT.

2.2.5. Méthode des Discounted Cash Flows (DCF)

Le principe sous-jacent de la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) est que la valeur d'un actif est déterminée par sa capacité à générer des flux de trésorerie positifs. La méthode des DCF considère que la valeur globale de l'entreprise est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie libres (FCF : « Free Cash Flows ») générés dans le futur. Les « cash flows » libres de l'entreprise sont constitués des flux liés à l'exploitation et à l'investissement. Cette méthode constitue la référence en matière d'évaluation et se prête davantage aux contextes de transactions des parts majoritaires ou de prise de participations substantielles.

Formellement on aura : $V = \sum [CF_t / (1+k)^t] + V_n / (1+k)^n$ (avec t : 1 à n)

Où :

V = Valeur globale de l'entreprise à l'instant 0 ;

⁴ L'endettement net comptable ressort à -743 kDT qui correspond au solde de ses dettes bancaires et financières (223 kDT) d'une part, de ses liquidités et placements (966 kDT) d'autre part

- CF_t = le « cash-flow » libre de l'année t ;
 k = Taux d'actualisation des flux futurs, soit le CMPC ;
 V_n = Valeur résiduelle de l'entreprise.

Les hypothèses de la méthode des DCF se présentent comme suit :

DCF (en kDT)	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Revenus	14 114	15 628	17 382	19 336	21 697	24 408
Croissance des revenus		10,7%	11,2%	11,2%	12,2%	12,5%
EBIT	1 493	1 712	1 866	2 612	3 528	4 650
Marge de l'EBIT (%)	10,6%	11,0%	10,7%	13,5%	16,3%	19,1%
BFR	3 255	3 012	3 255	3 597	4 026	4 516
BFR/Revenus (%)	23%	19%	19%	19%	19%	19%
Variation du BFR	(302)	(243)	243	342	429	489
EBIT après impôts	1 221	1 370	1 493	2 089	2 823	3 720
Amortissements	838	789	1 142	934	825	655
- Investissements	(245)	(303)	(2 940)	(305)	(185)	(160)
-Variation du BFR	302	243	(243)	(342)	(429)	(489)
Free cash-flow	2 116	2 099	(549)	2 376	3 034	3 725
Free cash-flow actualisé	2 116	1 836	(420)	1 589	1 775	1 906

e : estimé

p : prévisionnel

La valeur terminale a été estimée sur la base d'un taux de croissance annuel moyen g de $1,5\%^5$ selon la formule suivante :

$$\text{Valeur résiduelle} = \frac{\text{Cash-flow actualisé}_{20} * (1+g)}{k - g}$$

DCF (en kDT)	
Cash Flows actualisés en kDT	6 686
+ Valeur terminale en kDT	15 057
=Valeur de l'entreprise en kDT	21 743
Dette nette	743
Ajustement DD	(833)
Immobilisations financières en kDT	67
Intérêts minoritaires	(0)
Valeur des CP	21 720
Nombre d'actions anciennes	4 213 360
Valeur de l'action en DT	5,155

La valeur des fonds propres de la société obtenue selon la méthode des DCF est estimée à **21,720 millions de dinars**, soit un prix de **5,155 dinars** par action.

Par ailleurs, les tests de sensibilité de la valeur au Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) et à la croissance à l'infini (g) ont donné les résultats suivants (en kDT) :

⁵ Le taux de croissance à l'infini retenu, d'une manière conservatrice, est $1,5\%$, inférieur au taux d'inflation historique de l'économie Tunisienne.

		CMPC				
		15,3%	14,8%	14,3%	13,8%	13,3%
Croissance à LT	0,5%	18 822	19 628	20 495	21 430	22 441
	1,0%	19 316	20 167	21 084	22 077	23 153
	1,5%	19 846	20 746	21 720	22 776	23 924
	2,0%	20 415	21 371	22 407	23 534	24 764
	2,5%	21 029	22 046	23 152	24 359	25 681

2.2.6. Méthode de BATES

Le modèle de Bates part de la formule de Gordon Shapiro en introduisant plusieurs périodes successives où les dividendes vont croître à un taux constant, et une valeur terminale (ou valeur résiduelle) qui limite ainsi l'horizon des prévisions.

$$V = D_1 / (1 + K_{cp}) + D_2 / (1 + K_{cp})^2 + \dots + D_P / (1 + K_{cp})^P + \dots + V_t / (1 + K_{cp})^t$$

K_{cp} = taux d'intérêt attendu

D_P = dividende de l'année P

V_t = la valeur résiduelle à l'année t

Le modèle de Bates permet ainsi de calculer un prix d'achat d'une action à travers un PER d'entrée, considérant un « trend » de croissance attendu des dividendes (ou des résultats et d'un « payout » ; un taux de distribution des bénéfices), un taux d'intérêt attendu et surtout un objectif de revente à terme, (à travers un PER de sortie).

On peut ainsi présenter une formule réduite : $P_N = P_0 * A - d * B$

Avec,

- P_N est le PER de sortie, lorsque l'action est revendue après une certaine période.
- P_0 est le niveau du PER actuel, niveau auquel peut s'acheter maintenant l'action.

A et B sont des coefficients qui sont tirés historiquement des tables de Bates. Ce sont en fait des coefficients d'actualisation dépendants du taux de croissance des bénéfices par action sur l'horizon des prévisions, et du taux d'intérêt attendu.

$$A = ((1 + K_{cp}) / (1 + g))^n$$

$$B = ((1 + g) / (g - K_{cp})) * (1 - A)$$

Avec,

K_{cp} = le coût du capital ;

g = le taux de croissance des bénéfices ;

d = le taux de distribution des bénéfices.

Selon cette modélisation, et compte tenu du profil de croissance de la société, un PER de sortie de 12x aboutirait à un PER d'entrée de 22,8x.

Le PER de sortie des sociétés du secteur d'activité auquel opère la Société Atelier du Meubles Intérieurs s'élève à 18⁶, l'évaluateur a jugé raisonnable de fixer un PER de sortie de 12 x compte tenu des dernières introductions en Bourse.

Bates	
PER de Sortie	12,0
Coût du capital	14,3%
Croissance des bénéfices (2015-2020)	25,9%
Période considérée	5
A	0,6
B	4,2
Taux de Distribution des Dividendes	50,0%
PER ₀	22,8
Ajustement des travaux de DD (en kDT)	(833)
Valeur des CP (en kDT)	24 991
Nombre d'actions	4 213 360
Valeur de l'action en DT	5,931

La valeur des fonds propres de la société obtenue selon la méthode de Bates est estimée à **24,991 millions de dinars**, soit un prix de **5,931 dinars** par action.

Par ailleurs, les tests de sensibilité de la valeur au PER de sortie et taux de distribution ont donné les résultats suivants (en kDT):

Taux de distribution	PER de sortie				
	10	11	12	13	14
30,00%	19 797	21 631	23 465	25 300	27 134
40,00%	20 560	22 394	24 228	26 063	27 897
50,00%	21 323	23 157	24 991	26 826	28 660
60,00%	22 086	23 920	25 754	27 589	29 423
70,00%	22 849	24 683	26 517	28 351	30 186

2.2.7. Méthode de l'ECONOMIC VALUE ADDED (EVA)

La méthode de la valeur économique ajoutée (EVA) est utilisée pour mesurer la création de valeur au cours de la période future. La valeur économique ajoutée est l'excédent de résultat provenant de l'activité par rapport à la rémunération des capitaux engagés au coût moyen pondéré du capital (CMPC).

Cette valeur est obtenue en multipliant les capitaux investis en début de période par la différence entre le ROCE (Return On Capital Employed) et le coût global du capital (CMPC).

$$\begin{aligned}
 \text{EVA} &= \text{EBIT} (1-t) - \text{CMPC} * \text{capitaux engagés} \\
 &= \text{EBIT} (1-t) - \text{CMPC} * \text{actif économique} \\
 &= (\text{ROCE} - \text{CMPC}) * (\text{actif immobilisé} + \text{BFR})
 \end{aligned}$$

La valeur économique ajoutée est liée à la valeur actuelle. En effet, une fois les EVA annuelles prévisionnelles calculées, elles sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital.

⁶ Source : Damodaran

EVA (en kDT)	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
EBIT	1 712	1 866	2 612	3 528	4 650
Taux d'impôt	20%	20%	20%	20%	20%
EBIT(1-t)	1 370	1 493	2 089	2 823	3 720
Actif économique (n-1)	7 564	7 341	10 546	10 461	10 468
ROCE	18,1%	20,3%	19,8%	27,0%	35,5%
ROCE-WACC	3,8%	6,0%	5,5%	12,6%	21,2%
EVA	285	439	576	1 322	2 218
EVA actualisé	249	336	386	773	1 135

e : estimé

p : prévisionnel

La valeur terminale est déterminée en considérant l'hypothèse de continuité de l'exploitation avec un taux de croissance à l'infini constant g. L'évaluateur a retenu un taux de croissance de 1,5%.

EVA (en kDT)

MVA*	2 879
Valeur terminale	8 965
Actif économique 2015	7 564
=Valeur de l'entreprise en kDT	19 408
Dettes nettes	743
Ajustement DD	(833)
Immobilisations financières en kDT	67
Intérêts minoritaires	(0)
Valeur des CP	19 384
Nombre d'actions anciennes	4 213 360
Valeur de l'action en DT	4,601

(* MVA est la Market Value Added, c'est la somme des EVA actualisés au CMPC)

La méthode de la valeur économique ajoutée aboutit à une valorisation des fonds propres de **19,384 millions de dinars**, soit un prix de **4,601 dinars** par action.

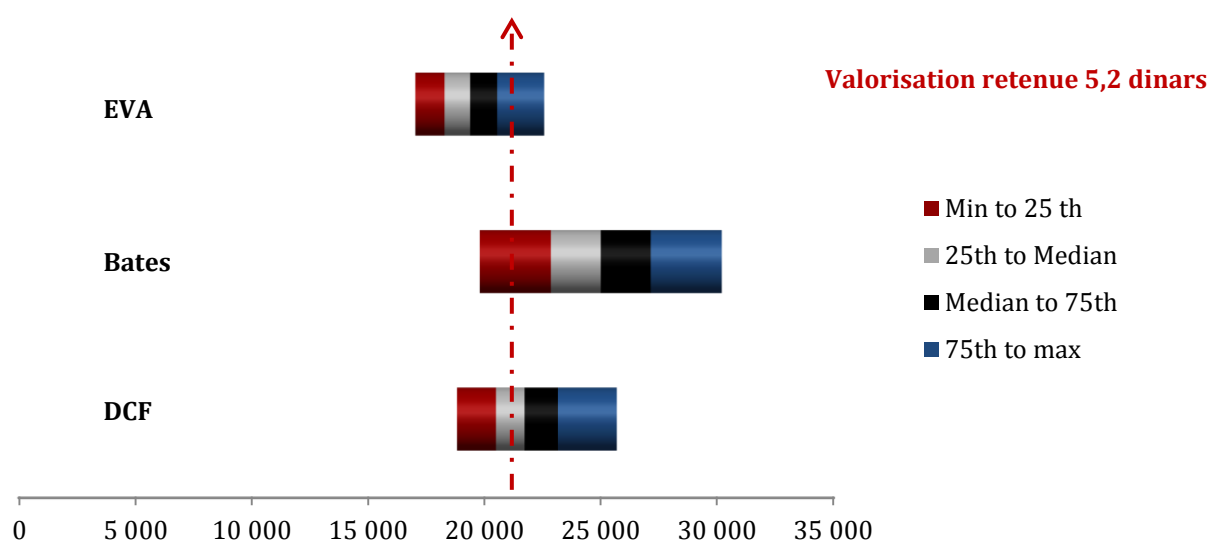
L'étude de sensibilité de la valorisation de la société selon la méthode de l'EVA par rapport au Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) et à la croissance à l'infini (g) se présente comme suit (en kDT):

		CMPC				
		15,3%	14,8%	14,3%	13,8%	13,3%
Croissance à LT	0,5%	17 033	17 814	18 655	19 563	20 545
	1,0%	17 314	18 128	19 006	19 957	20 989
	1,5%	17 614	18 464	19 384	20 383	21 470
	2,0%	17 937	18 827	19 793	20 845	21 993
	2,5%	18 285	19 220	20 237	21 348	22 565

2.2.8. Synthèse de l'évaluation

Sur la base des trois méthodes retenues, la valeur des fonds propres de la Société Atelier du Meuble Intérieurs oscille entre **19,384 millions de dinars** et **24,991 millions de dinars** avec une valeur moyenne égale à **22,032 millions de dinars**, soit un prix d'introduction de **5,229 dinars** par action arrondi à **5,200 dinars** par action.

Méthode utilisée	Valeur des fonds propres kDT	Valeur de l'action DT
DCF	21 720	5,155
Bates	24 991	5,931
EVA	19 384	4,601
Moyenne des valeurs	22 032	5,229
Décote		0,6%
Valeur retenue	21 909	5,200



Le prix proposé de 5,2 dinars correspond aux multiples suivants:

	2015	2016e	2017p
EV/ EBITDA	9,1	8,5	7,0
P/E	19,4	15,8	11,1
P/B	2,7	2,5	2,2
Yield	3,6%	2,8%	2,2%

2.3. Transactions récentes

Le 16/06/2015, une augmentation de capital s'est réalisée au profit des deux fonds d'investissement MPEF II (Mauritius) et MPEF II (Cyprus II) au prix de 58,930 dinars l'action.

Actionnaires	avant augmentation du capital		augmentation du capital	après augmentation du capital	
	Nombre d'actions	Taux	Nombre d'actions	Nombre d'actions	Taux
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	111 888	32,34%	27 320	139 208	37,05%
Hatem BEN SLIMANE	74 051	21,40%		74 051	19,71%
Jouda BEN SLAMA BEN SLIMANE	74 000	21,39%		74 000	19,70%
Mohamed Aziz BEN SLIMANE	38 123	11,02%		38 123	10,15%
Salima BEN SLIMANE	38 078	11,01%		38078	10,14%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	9 859	2,85%	2 376	12 235	3,26%
Skander BEN SLIMANE	1	0,00%		1	0,00%
Total	346 000	100,00%	29 696	375 696	100,00%

L'AGE du 16 juin 2015 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 DT à 1 DT.

2.4. Liste des actionnaires mettant des titres à la disposition du public

Actionnaires	Nombre d'actions à céder	% du capital
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	1 243 500	29,51%
Jouda BEN SLAMA BEN SLIMANE	168 534	4,00%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	108 989	2,59%
Total	1 521 023	36,10%

2.5. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre

Actionnaires	Nationalité	Capital avant l'offre		Capital après l'offre		
		Nombre d'actions	Taux	Actions anciennes à céder au public	Nombre d'actions après l'offre	Taux
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	Mauricienne	1 561 192	37,05%	1 243 500	317 692	7,54%
Hatem BEN SLIMANE	Tunisienne	830 468	19,71%		830 468	19,71%
Jouda BEN SLAMA BEN SLIMANE	Tunisienne	829 896	19,70%	168 534	661 362	15,70%
Mohamed Aziz BEN SLIMANE	Tunisienne	427 542	10,15%		427 542	10,15%
Salima BEN SLIMANE	Tunisienne	427 037	10,14%		427 037	10,14%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	Chypriote	137 213	3,26%	108 989	28 224	0,67%
Skander BEN SLIMANE	Tunisienne	12	0,00%		12	0,00%
Public		-	-		1 521 023	36,10%
Total		4 213 360	100,00%	1 521 023	4 213 360	100,00%

2.6. Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM », tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à 5,2 dinars.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM », dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achats pour les investisseurs désirant acquérir des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM », dans le cadre du Placement Global et du Placement Privé s'effectue auprès de l'intermédiaire en Bourse, Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

2.7. Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 20/02/2017 au 06/03/2017 inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 20/02/2017. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 06/03/2017 inclus.

2.8. Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2016.

2.9. Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs exprimés dans le cadre de la présente Offre, et ce à l'exception de la catégorie B (voir la liste des intermédiaires en Bourse en annexe).

L'intermédiaire en Bourse, Mena Capital Partners, est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions « SAM » exprimés dans le cadre de la catégorie B de l'OPF, du Placement Global et du Placement Privé.

2.10. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de **1 521 023** actions à céder, soit **36,1%** du capital social après la réalisation de l'opération, telle que décidée par le Conseil d'Administration du **05/09/2016**.

L'introduction en Bourse se fera au moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme ;
- Un Placement Global ;

- Un Placement Privé.

Comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en dinars	% du capital après opération
Offre à prix Ferme	20,00%	304 205	1 581 866	7,22%
Placement Global	63,38%	964 017	5 012 888	22,88%
Placement Privé	16,62%	252 801	1 314 565	6,00%
Total	100,00%	1 521 023	7 909 320	36,10%

2.10.1. Offre à Prix Ferme

Les actions offertes dans le cadre de cette opération seront réparties en deux (2) catégories :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant en dinars	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'offre
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers et personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 21 066 actions pour les non institutionnels et 210 668 actions pour les institutionnels	285 686	1 485 567	6,78%	18,78%
Catégorie B: Personnel du groupe Intérieurs	18 519	96 299	0,44%	1,22%
Total	304 205	1 581 866	7,22%	20,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A: Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par la catégorie B, le reliquat sera affecté à la catégorie A.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres d'achat dans la catégorie B réservée au personnel ne peuvent pas donner d'autres ordres d'achat dans l'autre catégorie de

L'OPF et inversement, et que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'une de ces catégories ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global et du Placement privé et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour le personnel, désirant participer à l'OPF, doit présenter une attestation de travail délivrée par la société,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR,
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre d'achat doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne peuvent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achats reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Dans le cadre de l'Offre à prix Ferme, en cas d'excédent de titres offerts non demandés, le reliquat sera affecté au Placement Global.

2.10.2. Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 964 017 actions représentant 76,01% de l'Offre au Public et 22,88% du capital de la société seront offertes à des investisseurs institutionnels désirant acquérir pour un montant minimum de 250 000 DT.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 210 668 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Privé et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A de l'OPF.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

2.10.3. Placement Privé

Au cours de la période de l'Offre au Public, 252 801 actions représentant 6,00% du capital social de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse. Les actions seront offertes à des investisseurs désirant acquérir pour un montant minimum de 250 000 DT. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF et le Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et dans le cadre du Placement Global et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Privé pourrait être affectés au Placement Global.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

2.10.4. Transmission des ordres et centralisation

2.10.4.1. Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de la catégorie A de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie B, l'état des ordres d'achat sera transmis par MCP, intermédiaire en Bourse, à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

2.10.4.2. Placement Global

A l'issue de l'opération de Placement, Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

2.10.4.3. Placement Privé

A l'issue de l'opération de Placement, Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

2.10.5. Ouverture des plis et dépouillement

2.10.5.1. Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de « MCP » intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

2.10.5.2. Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera

communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

2.10.5.3. Placement privé

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'OPF et du Placement Global) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

2.10.6. Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre aussi bien du Placement Global que du Placement Privé, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive (diffusion d'au moins 30% du capital), l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribué, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

2.10.7. Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (diffusion d'au moins 30% du capital), la BVMT communiquera à chaque intermédiaire, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (03) jours ouvrables après la date de résultat de l'offre, via la compensation Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué en date du 19/01/2017 aux actions de la Société Atelier du Meuble intérieurs le code ISIN TN0007740012.

Le registre des actionnaires sera tenu par Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse.

2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes

Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier 2016

2.11.1. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi. Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

2.11.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. Régime fiscal applicable

Droit commun.

2.12. Marché des titres

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au marché principal de la Cote de la Bourse de Tunis a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La Société Atelier du Meuble Intérieurs a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de la présente Offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 7 décembre 2016 son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Le conseil a recommandé au management de la société d'organiser sur la période 2017-2018, au moins trois communications financières par an pour exposer les réalisations et les perspectives du groupe «Intérieurs» et d'en expliquer les éventuels écarts par rapport au Business Plan.

L'admission définitive des 4 213 360 actions de nominal 1 dinar chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de « SAM » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 5,2 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

2.14. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant survenir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.15. Contrat de liquidité

Les actionnaires actuels de la Société Atelier du Meuble Intérieurs se sont engagés à consacrer 500 000 dinars et 92 593 actions pour alimenter un contrat de liquidité à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « SAM ». Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en Bourse Mena Capital Partners.

2.16. Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la Société Atelier du Meuble Intérieurs se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à Mena Capital Partners, intermédiaire en Bourse.

2.17. Engagements de la société

2.17.1. Représentation au Conseil d'Administration

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage à réserver au moins un (1) siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF. Ce nouvel administrateur sera désigné par les détenteurs d'actions de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.

2.17.2. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières.

2.17.3. Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage à conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

2.17.4. Tenue de communications financières

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.17.5. Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse

La Société Atelier du Meuble s'engage à respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse.

2.18. Engagements des actionnaires de référence de la société

2.18.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société

Les actionnaires de référence (la famille Ben Slimane)*, détenant 55,7% du capital de la société Atelier du Meubles Intérieurs, après l'ouverture du capital, s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction.

2.18.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

Les actionnaires de référence* s'engagent à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

* Il s'agit de : Hatem Ben Slimane, Mohamed Aziz Ben Slimane, Jouda Ben Slimane et Salima Ben Slimane

Chapitre 3. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Société Atelier du Meuble Intérieurs

Siège social : Zone Industrielle SIDI DAOUD, La Marsa – 2046 Tunis, Tunisie

Tél: 71 854 666

Fax: 71 854 660

Site web: www.interieurs.com.tn

E-mail: show@interieurs.com.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La société est éligible aux avantages fiscaux prévus par les articles 7 et 9 du code des incitations aux investissements.

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 1988

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La Fabrication, montage et assemblage de tous genres de meubles et d'articles de décoration ;
- Importation et exportation de tous produits liés directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ;
- La commercialisation de meubles et de tous objets de décoration et de tous articles similaires ou annexe ;
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, d'associations en participation ou groupements d'intérêt économique,
- L'exploitation directe ou indirecte de tous fonds acquis, pris à bail ou qui lui sont apportés, rentrant dans le cadre de son activité ou de toutes autres activités connexes,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

3.1.5. Numéro du registre du commerce

B183981997

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (Article 36 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

Article 26 Dispositions générales

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées de constitutives, d'ordinaires ou d'extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

La société s'engage à conformer l'article 26 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Article 27 Convocation – Lieu de réunion et ordre du jour des Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration, ou, en cas de nécessité, par le ou les commissaire(s) aux comptes, ou par toute personne habilitée par la Loi.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu en Tunisie indiqué dans la convocation.

La convocation des Assemblées Générales est faite quinze jours au moins avant la date de l'assemblée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe ainsi que par lettre recommandée avec accusé de réception. L'avis contiendra les indications prescrites par la Loi.

La convocation peut cependant, être verbale et sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'avis ou la lettre de convocation contiendra les indications prescrites par la Loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projet sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la Société (au nom de la personne ou de l'organe, auteur de la convocation) une lettre recommandée avec accusé de réception avant la tenue de la première Assemblée.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer que sur les questions ainsi inscrites à l'ordre du jour lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Article 28 Accès aux Assemblées - Pouvoirs

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Article 29 Feuille de présence – Bureaux - Procès-verbaux

I- A chaque assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la Loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

II- L'assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'assemblée est convoquée par le ou les commissaire(s) aux comptes ou par le ou les liquidateur(s), elle est présidée par celui ou l'un de ceux qui l'ont convoquée.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son Président.

Les actionnaires désignent deux scrutateurs choisis parmi les actionnaires ou leurs mandataires et un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

III- Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont déposés au siège social de la Société et doivent être communiquées à tout actionnaire requérant.

Le procès verbal de l'Assemblée doit contenir au moins les énonciations suivantes :

- la date et le lieu de sa tenue ;
- le mode de sa convocation ;
- l'ordre du jour; la composition du bureau ;
- le nombre des actions participant au vote et le quorum atteint ;
- les documents et les rapports soumis à l'assemblée générale ; et
- un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Le procès verbal est signé par les membres du bureau et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Article 30 Quorum – Vote – Nombre de voix

Dans les Assemblées Générales Constitutives, Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social. Dans tous les cas, il est fait déduction des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par leur propriétaire.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés à main levée, par assis et levés ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 31 des statuts)

A- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou celles convoquées Extraordinairement) se composent de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social après déduction, s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

B- Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du conseil d'administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués seraient insuffisants. D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au conseil d'administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du conseil d'administration sur les affaires sociales, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices. Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices. Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'Administrateurs effectuées par le conseil d'administration.

Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration.

Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, que le conseil d'administration a autorisées.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes sous peine de nullité.

Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire, convoquée extraordinairement, statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et ne comportent pas une modification des statuts.

Assemblées Générales Extraordinaires (Article 32 des statuts)

A- Constitution d'une Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie sur première convocation, le texte des résolutions doit être tenu au siège de la société, à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

B- Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du conseil d'administration et dans le cadre de la législation et de la réglementation des sociétés anonymes, apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient.

Elle ne peut toutefois, augmenter les engagements des actionnaires ni changer la nationalité de la société à moins qu'elles ne réunissent l'unanimité des actionnaires.

C- Quorum

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève à 4 213 360 dinars divisé en 4 213 360 actions de valeur nominale 1⁷ dinar entièrement libérées.

3.1.10. Matricule fiscal

0047057W

3.1.11. Régime fiscal

Droit commun

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Au siège social de la société sis à la zone Industrielle SIDI DAOUD, La Marsa – 2046 Tunis.

⁷*L'AGE du 16 juin 2015 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 DT à 1 DT

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT, et Tunisie Clearing

Monsieur Riadh KEKLI

Directeur Administratif et Financier

Tél: +216 71 854 666 – **Fax :** +216 71 854 660

E-mail : r.kekli@interieurs.com.tn

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 4 213 360 dinars

Nombre d'actions : 4 213 360 actions

Nominal : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2016

3.3. Evolution du capital social

Date de la décision et organe qui l'a décidée	Valeur nominale en dinars	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
			Montants en dinars	Nombre d'actions ou de parts sociales	Montants en dinars	Nombre d'actions ou de parts sociales
Acte sous seing privé du 03/10/1988	10	Constitution SARL	5 000	500	5 000	500
AGE DU 01/05/1996	10	Augmentation de capital en numéraire	95 000	9 500	100 000	10 000
AGE du 10/03/2000	10	Augmentation de capital en numéraire	70 000	7 000	170 000	17 000
AGE du 25/09/2001	10	Augmentation de capital par incorporation de réserves	110 000	11 000	280 000	28 000
AGE du 09/06/2008	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	190 000	19 000	470 000	47 000
AGE du 01/07/2009	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	250 000	25 000	720 000	72 000
AGE du 25/06/2010	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	800 000	80 000	1 520 000	152 000
AGE du 11/05/2011	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	1 200 000	120 000	2 720 000	272 000
AGE du 18/05/2011	10	Transformation de la forme juridique de la société d'une SARL à une SA	-	-	2 720 000	272 000
AGE du 06/04/2012	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	440 000	44 000	3 160 000	316 000
AGE du 28/06/2013	10	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	300 000	30 000	3 460 000	346 000
AGE du 16/06/2015	10	Augmentation du capital en numéraire réservée aux fonds MPEF II (Mauritius et Cyprus II)	296 960	29 696	3 756 960	375 696
	1	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT	-	-	3 756 960	3 756 960
AGE du 14/07/2015	1	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	226 400	226 400	3 983 360	3 983 360
AGE du 05/05/2016	1	Augmentation de capital par conversion de la réserve spéciale d'investissement	230 000	230 000	4 213 360	4 213 360

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 01/09/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	1 561 192	1 561 192	37,05%
Hatem BEN SLIMANE	830 468	830 468	19,71%
Jouda BEN SLAMA BEN SLIMANE	829 896	829 896	19,70%
Mohamed Aziz BEN SLIMANE	427 542	427 542	10,15%
Salima BEN SLIMANE	427 037	427 037	10,14%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	137 213	137 213	3,26%
Skander BEN SLIMANE	12	12	0,00%
Total	4 213 360	4 213 360	100%

3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 01/09/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	1 561 192	1 561 192	37,05%
Hatem BEN SLIMANE	830 468	830 468	19,71%
Jouda BEN SLAMA BEN SLIMANE	829 896	829 896	19,70%
Mohamed Aziz BEN SLIMANE	427 542	427 542	10,15%
Salima BEN SLIMANE	427 037	427 037	10,14%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	137 213	137 213	3,26%
Total	4 213 348	4 213 348	99,99%

3.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 01/09/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Maghreb Private EquityFund II (MAURITIUS)	1 561 192	1 561 192	37,05%
Hatem BEN SLIMANE	830 468	830 468	19,71%
Mohamed Aziz BEN SLIMANE	427 542	427 542	10,15%
Salima BEN SLIMANE	427 037	427 037	10,14%
Maghreb Private EquityFund II (CYPRUS II)	137 213	137 213	3,26%
Total	3 383 452	3 383 452	80,30%

3.4.3. Nombre d'actionnaires

Au 01/09/2016, le capital de la Société Atelier du Meubles est réparti entre 7 actionnaires dont :

- 05 personnes physiques
- 02 personnes morales

3.5. Description sommaire du groupe Atelier du Meuble Intérieurs au 31/12/2015

3.5.1. Présentation générale du groupe Atelier du Meuble Intérieurs

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015

Au 31/12/2015, le groupe « Intérieurs » est composé de trois entités :

- **Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » :**

Fondée en 1988, la société Atelier du Meuble est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobilier de bureau et l'aménagement des espaces.

SAM est leader en Tunisie du marché du meuble de bureau moyen et haut de gamme et est référencée auprès de plusieurs banques, ministères, hôpitaux et cliniques, espaces commerciaux, compagnies aériennes, ambassades, municipalités, offices, etc.

- **Société le Mobilier Contemporain « SMC » :**

Crée en 1989, la société le Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de capital social 200 000 DT, vient compléter l'offre de SAM en assurant le commerce des meubles, luminaires, décoration, antiquité, etc.

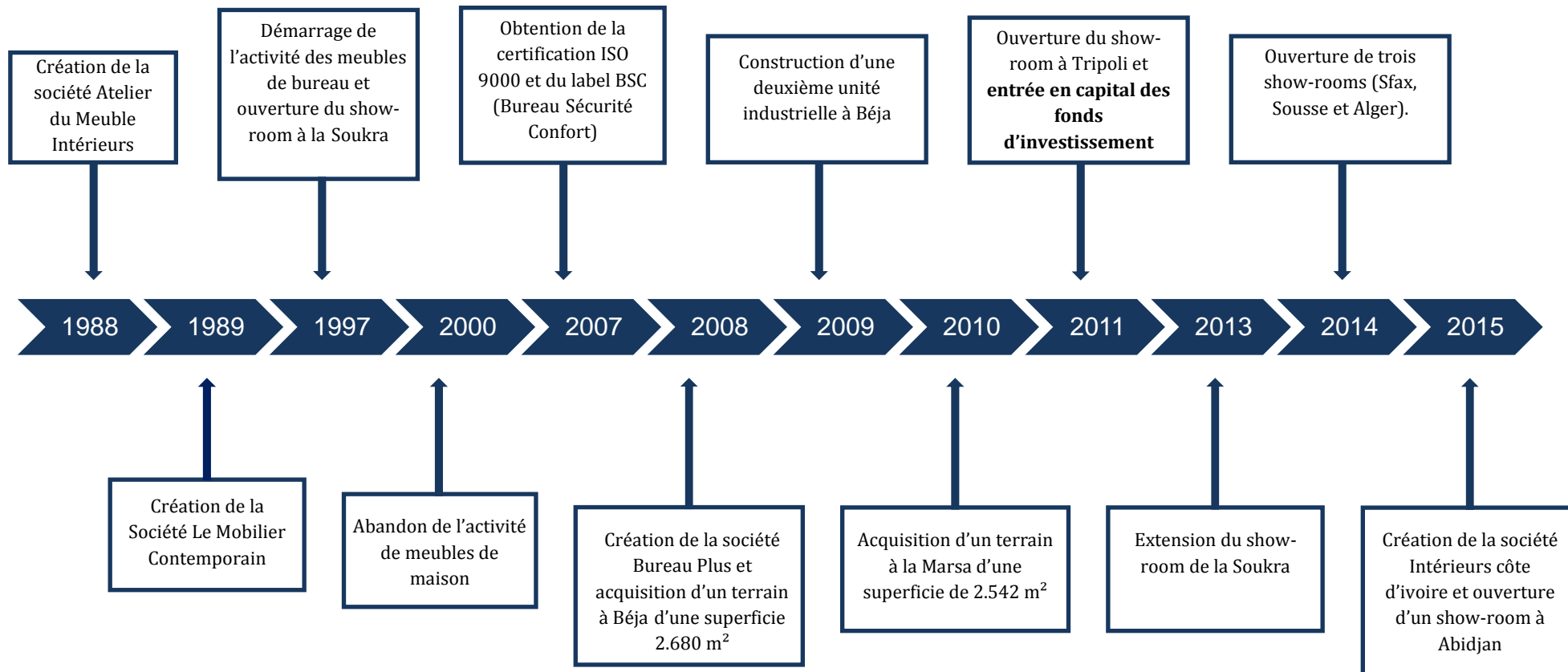
- **Bureau Plus :**

La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de capital social 1 260 000 DT créée en septembre 2008 et entrée en exploitation fin 2011.

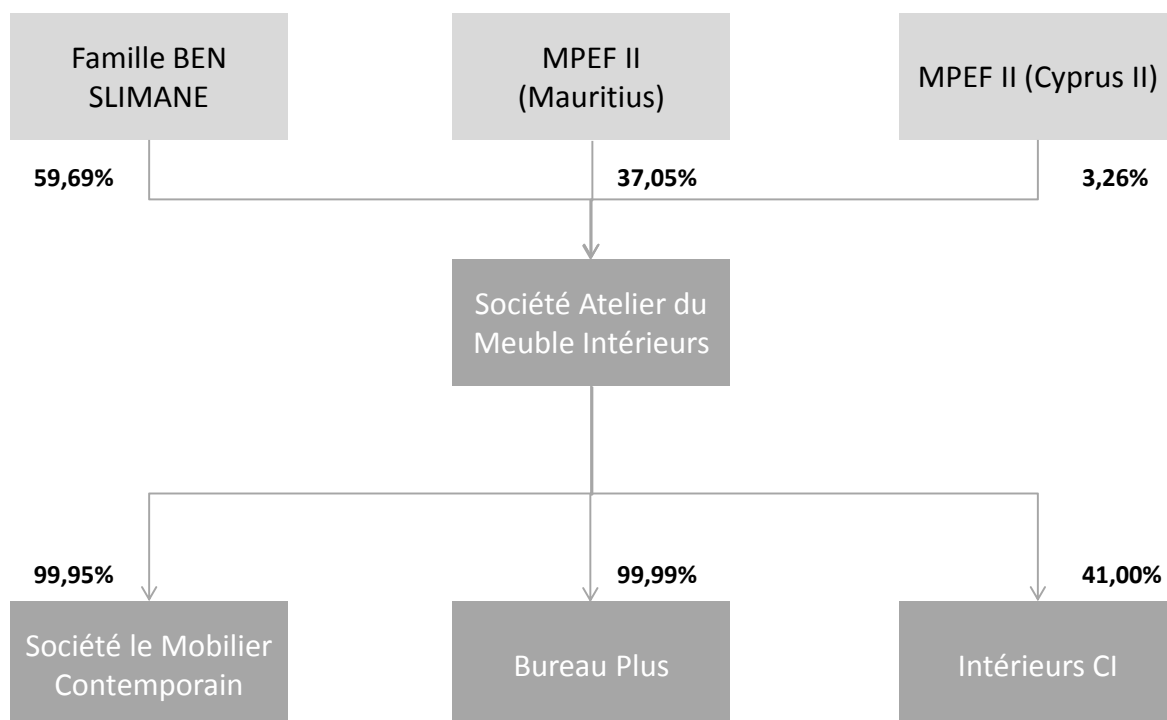
Elle est spécialisée dans la fabrication de tous types de meubles et d'articles de décoration.

SAM détient, par ailleurs, une participation dans le capital de la société « Intérieurs côte d'ivoire » créée en 2015 assurant le commerce des meubles à Abidjan.

- **Dates clés :**



3.5.1.2. Schéma financier du groupe Intérieurs au 31/12/2015



3.5.1.3. Etat des participations entre les différentes sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015

Sociétés	SAM	SMC	Bureau Plus	Intérieurs CI
SAM		99,95%	99,99%	41,00%
SMC	-		-	-
Bureau Plus	-	-		-
Intérieurs CI	-	-	-	

3.5.2. Chiffres clés des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015

En dinars

Sociétés du groupe	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Capitaux propres avant affectation	Total passifs	Charges financières nettes	Dividendes*
SAM	13 454 610	1 208 904	889 847	7 831 955	3 875 079	53 227	796 672
SMC	5 682 417	93 812	44 314	251 508	2 480 911	27 507	40 000
Bureau Plus	1 259 839	206 959	208 582	1 507 638	321 297	-	200 000
Intérieurs CI**	-	-	-	-	-	-	-

*Dividendes distribués en 2016 au titre de l'exercice 2015

** Aucune information financière sur Intérieurs Côte d'Ivoire n'a été obtenue.

3.5.3. Engagements financiers des sociétés du groupe Intérieurs au 31/12/2015

En dinars

Sociétés du groupe	Dettes à Moyen & Long terme	Dettes à Court terme		Engagement total
		Emprunts bancaires	Découverts & autres crédits bancaires	
SAM	58 410	133 976	-	192 386
SMC	227 600	206 011	-	433 611
Bureau Plus	-	-	-	-
Intérieurs CI**	-	-	-	-
Total	286 010	339 987	-	625 997

* Aucune information financière sur Intérieurs Côte d'Ivoire n'a été obtenue.

3.5.4. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe

Afin de répondre à ses besoins de financement, la Société Atelier du Meuble Intérieurs recourt généralement au système bancaire.

3.5.5. Relations de la Société Atelier du Meuble Intérieurs avec les sociétés du groupe au 31/12/2015

3.5.5.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Intérieurs

Crédits reçus :

Néant

Prêts octroyés :

- La Société Atelier du Meuble a conclu en date du 26 juin 2013, une convention de compte courant associé avec la société le Mobilier Contemporain portant sur un montant de

820 000 DT, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêt au taux de 5% l'an.

Un accord de compensation de créances a été signé, en date du 31 décembre 2015, avec la Société le Mobilier Contemporain ayant pour effet de compenser à concurrence de D : 197.000, les créances et les dettes réciproques de chacune des deux sociétés du Groupe Intérieurs.

L'encours des avances consenties s'élève au 31 décembre 2015 à 403 000 DT. Les produits constatés à ce titre en 2015, se sont élevés à 30 000 DT.

Le compte courant associé « Société Le Mobilier Contemporain » présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 7 511.

3.5.5.2. Créances et dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Atelier du Meuble Intérieurs

Créances sur les sociétés du Groupe Intérieurs :

- La Société Atelier du Meuble détient une créance commerciale de 1 229 167 DT sur la Société le Mobilier Contemporain.
- La Société Atelier du Meuble détient une créance commerciale de 47 762 DT sur la société Bureau Plus.

Dettes envers les sociétés du Groupe Intérieurs :

- La Société le Mobilier Contemporain détient une créance commerciale de 89 222 DT sur la Société Atelier du Meuble.
- La société Bureau Plus détient une créance commerciale de 978 048 DT sur la Société Atelier du Meuble.

3.5.5.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe Atelier du Meuble Intérieurs

Donnés :

- La Société Atelier du Meuble a souscrit au capital de la société Intérieurs Côte d'Ivoire à concurrence de 41% pour la somme de 46 330 DT.

Reçus :

Néant

3.5.5.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et distribués par les sociétés du groupe Intérieurs

En 2016 au titre de 2015 :

- En 2016, la Société le Mobilier Contemporain a distribué un montant de 39 980 DT à la Société Atelier du Meuble relatif à sa quote-part dans les dividendes relatifs à l'exercice 2015.
- En 2016, la société Bureau Plus a distribué un montant de 199 984 DT à la Société Atelier du Meuble relatif à sa quote-part dans les dividendes relatifs à l'exercice 2015.

En 2015 au titre de 2014 :

- En 2015, la Société le Mobilier Contemporain a distribué un montant de 24 549 DT à la Société Atelier du Meuble relatif à sa quote-part dans les dividendes relatifs à l'exercice 2014.
- En 2015, la société Bureau Plus a distribué un montant de 199 984 DT à la Société Atelier du Meuble relatif à sa quote-part dans les dividendes relatifs à l'exercice 2014.

3.5.5.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et encaissés par les sociétés du groupe Intérieurs

Néant

3.5.5.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Intérieurs

Néant

3.5.6. Relations commerciales entre la Société Atelier du Meuble et les autres sociétés du groupe Intérieurs durant l'exercice 2014

3.5.6.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe Intérieurs

Encaissé :

Durant l'exercice 2015, la Société Atelier du Meuble a réalisé :

- Un chiffre d'affaires de 4 504 284 DT avec la Société le Mobilier Contemporain ;
- Un chiffre d'affaires de 181 395 DT avec la société Bureau Plus.

Décaissé :

Durant l'exercice 2015 :

- La Société le Mobilier Contemporain a réalisé un chiffre d'affaires de 369 066 DT avec la Société Atelier du Meuble ;
- La société Bureau Plus a réalisé un chiffre d'affaires de 1 483 560 DT avec la Société Atelier du Meuble.

3.5.6.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tous autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Intérieurs

Néant

3.5.6.3. Les prestations de services reçues ou données

Néant

3.5.6.4. Les contrats de gestion

Données :

- La Société Atelier du Meuble a fait supporter à la Société le Mobilier Contemporain des frais pour un montant de 343 061 DT correspondant à sa quote-part dans les frais généraux d'exploitation et de gestion.

Reçus :

- La Société le Mobilier Contemporain a fait supporter à la Société Atelier du Meuble des frais pour un montant de 411 065 DT correspondant à sa quote-part dans les frais généraux d'exploitation et de gestion.

3.5.6.5. Les contrats de location

- La société Bureau Plus donne en location à la Société Atelier du Meuble un local sis à la zone industrielle de Béja. Le loyer supporté au titre de l'exercice 2015 s'élève à 12 600 dinars.

3.6. Relations de la Société Atelier du Meuble Intérieurs avec les autres parties liées au 31/12/2015

3.6.1. Informations sur les engagements

Crédits reçus :

- La Société Atelier du Meuble a reçu des avances en compte courant associés consenties par les fonds d'investissement « Mauritius » d'un montant de 1 610 000 DT. Le crédit en compte

courant associé a été soldé en date du juillet 2015 et aucune charge d'intérêt n'a été supportée au titre de cette période.

- La Société Atelier du Meuble a reçu des avances en compte courant associés consenties par le fonds d'investissement « Cyprus » d'un montant de 140 000 DT. Le crédit en compte courant associé a été soldé en date du juillet 2015 et aucune charge d'intérêt n'a été supportée au titre de cette période.

Prêts octroyés :

Néant

Créances sur les autres parties liées :

Néant

Dettes envers les autres parties liées :

Néant

3.6.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Néant

3.6.3. Transferts de ressources et d'obligations

Le 16/06/2015, une augmentation de capital s'est réalisée au profit des deux fonds d'investissement MPEF II (Mauritius) et MPEF II (Cyprus II) pour porter leur participation de 35,19% à 40,31% au prix de 58,930 dinars l'action.

3.6.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et distribués par les autres parties liées

Néant

3.6.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par la Société Atelier du Meuble Intérieurs et encaissés par les autres parties liées

Néant

3.6.6. Relations commerciales entre la Société Atelier du Meuble Intérieurs et les autres parties liées durant l'exercice 2015

3.6.6.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées

Encaissé:

Durant l'exercice 2015, la Société Atelier du Meuble a réalisé :

- Un chiffre d'affaires de 3 768 DT avec la Société PROPANNE.

Décaissé :

Durant l'exercice 2015 :

- La Société PROPANNE a réalisé un chiffre d'affaires de 109 579 DT avec la Société Atelier du Meuble.

3.6.6.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées

Néant

3.6.6.3. Les prestations de services reçues ou données

Néant

3.6.6.4. Les contrats de location

Néant

3.6.7. Obligations et engagements de la Société Atelier du Meuble Intérieurs envers les dirigeants

Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à M. Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général s'est élevé à 118 644 DT.

Le conseil d'administration réuni le 18 Avril 2016 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2015, pour un montant net de 35 000 DT.

Le montant brut de la prime, constaté au 31 décembre 2015, s'élève à 51 095 DT.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Le salaire de M. Mohamed Aziz BEN SLIMANE est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacturera une quote-part des salaires de M. Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 65 446 DT.

Le montant refacturé par la Société le Mobilier Contemporain à la Société Atelier du Meuble au titre des salaires servis au Directeur Général Adjoint s'est élevé à 46 148 DT.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

3.6.8. Engagement des dirigeants par rapport à la Société Atelier du Meuble Intérieurs

Néant

3.7. Dividendes

Le tableau suivant retrace l'historique de distribution des dividendes sur les trois derniers exercices ainsi que la référence de l'AGO ayant décidé la distribution.

	2015	2014	2013
Résultat net (en DT)	889 847	862 722	1 142 271
Dividendes distribués (en DT)	796 672	999 351	622 108
Capital social (en DT)	3 983 360	3 460 000	3 460 000
Valeur nominale (en DT)	1	10	10
Nombre d'actions à la date de distribution	4 213 360	3 983 360	346 000
Résultat net par action (en DT)	0,211	0,217	3,301
Dividendes par action (en DT)	0,189	0,251	1,798
Dividende en % de la valeur nominale	19%	3%	18%
Taux de distribution	90%	116%	54%
Date de mise en paiement	15/08/2016	15/08/2015	05/06/2014

3.8. Marché des titres

Les actions de la Société Ateliers du Meubles Intérieurs ne sont négociées ni sur le marché local, ni à l'étranger. De même, la société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

Chapitre 4. Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

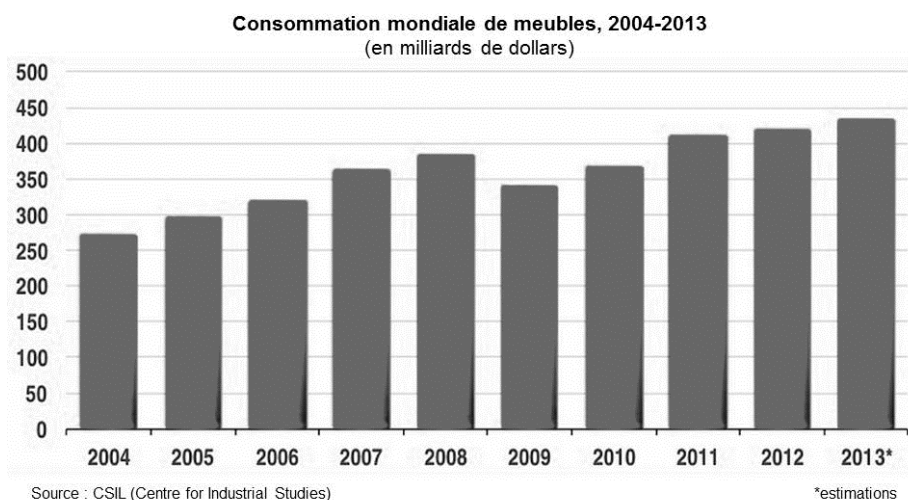
4.1. Présentation générale du secteur d'ameublement

4.1.1. Aperçu général sur le secteur d'ameublement

4.1.1.1. Marché mondial

L'industrie du meuble regroupe, selon les nomenclatures internationales, la fabrication des meubles en toutes matières : bois, métal, matières plastiques et autres.

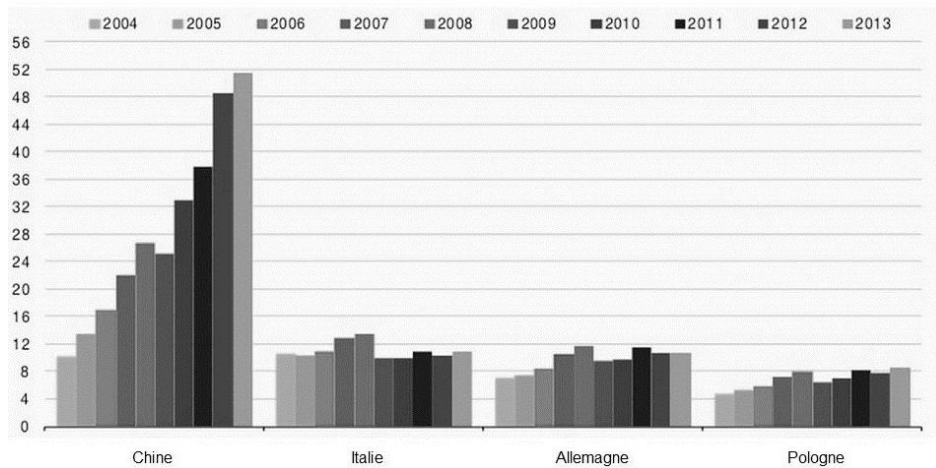
Le marché mondial de l'ameublement a vu ses revenus croître de 273 milliards de dollars en 2004 vers un pic de 386 milliards de dollars en 2008 pour ensuite subir les effets de la récession en 2009. La croissance a repris en 2010 pour voir les ventes s'établir à près de 440 milliards de dollars en 2013⁸.



Les dix premiers exportateurs mondiaux s'accaparent plus de 75% des échanges. La Chine occupe la première place en réalisant près de 35% des exportations mondiales, devançant les pays européens tels que l'Italie et l'Allemagne.

⁸ Source : CSIL (Centre for Industrial Studies), "World Furniture Outlook 2014"

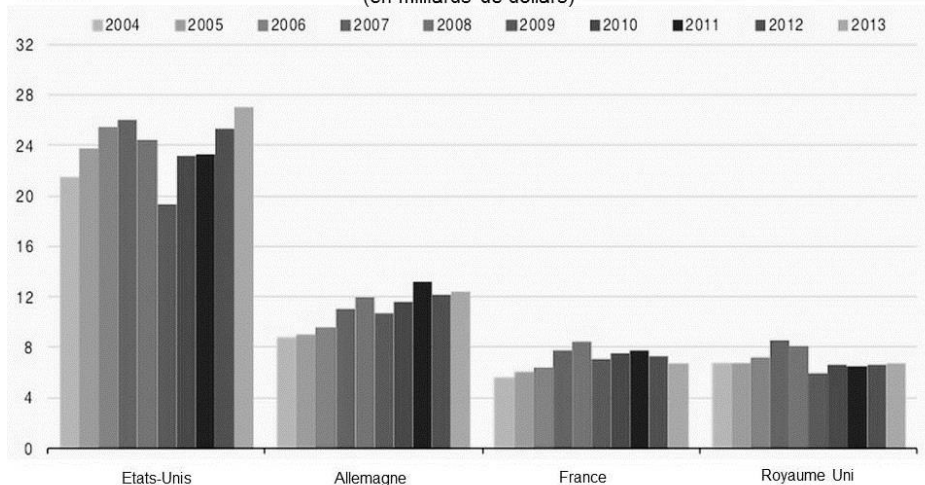
Principaux exportateurs mondiaux de meubles, 2004-2013
(en milliards de dollars)



Source : CSIL (Centre for Industrial Studies)

Les Etats-Unis sont les premiers acheteurs de meubles au niveau international, devant l'Allemagne et la France, avec près de 25% des importations mondiales.

Principaux importateurs mondiaux de meubles, 2004-2013
(en milliards de dollars)



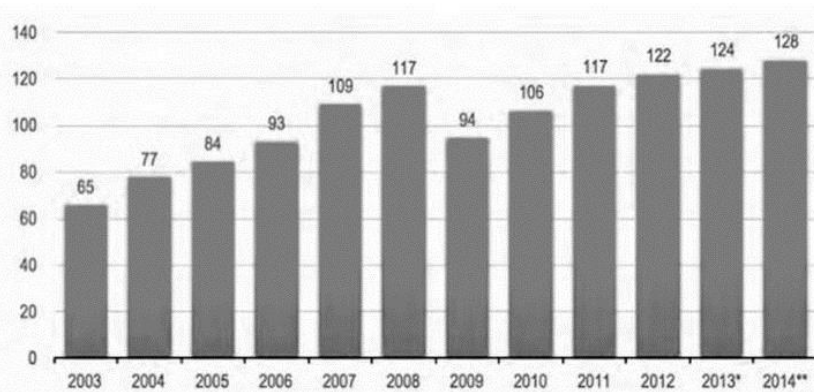
Source : CSIL (Centre for Industrial Studies)

Portée par la reprise de l'économie mondiale et surtout des économies émergentes particulièrement asiatiques ainsi que par le boom du secteur immobilier mondial et l'urbanisation grandissante, la demande de produits d'ameublement augmentera légèrement de plus de 3% en 2014 et de plus de 10%⁹ en 2015.

Ainsi, le commerce mondial de meubles atteindra 128 milliards de dollars en 2014 tiré par la croissance de la demande provenant des pays asiatiques et des pays du Moyen Orient et de l'Afrique.

⁹ Source : CSIL (Centre for Industrial Studies), "World Furniture Outlook 2014"

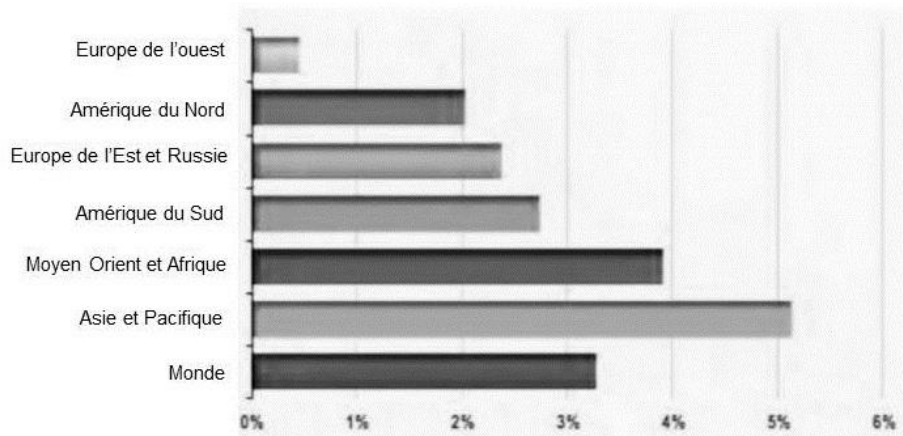
Commerce mondial de meubles, 2003-2014 (en milliards de dollars)



Source : CSIL (Centre for Industrial Studies)

*estimations **prévisions

Projections de la croissance de la demande mondiale de meubles par région pour 2014



Source : CSIL (Centre for Industrial Studies)

4.1.1.2. Marché local

L'INS (Institut National de Statistiques) classe le sous-secteur des industries du bois et de l'ameublement dans les industries diverses, celui-ci regroupe trois branches :

- La branche Bois proprement dit,
- La branche Menuiserie de bâtiment,
- La branche Ameublement et Literie regroupant les meubles pour foyers y compris les meubles pour cuisines, les meubles pour hôtels y compris l'agencement, les meubles de bureaux, les meubles pour collectivités et literies.

La branche Ameublement et Literie a engrangé des revenus de l'ordre de 550 MDT en 2010 provenant en grande majorité du marché local. Le chiffre d'affaire réalisé en 2014¹⁰ a été estimé à 800 MDT.

Les exportations tunisiennes ne représentant que 2 à 3% de la valeur de la production. Elles sont concentrées sur la France et la Libye. Quant aux importations, elles représentent à peine 1% car le marché local de meubles est encore protégé par les droits de douane et par un cahier de charge.

La matière principale pour la fabrication de meuble de bureau en Tunisie est le bois, et plus précisément les panneaux, ainsi que d'autres consommables et quincaillerie qui sont scindés en deux groupes : les consommables incorporés à savoir les agrafes, les tourillons et les vis qui sont utilisés respectivement dans la fixation, l'assemblage et l'ancrage permanent ; et les consommables de protection telles que les mousses, les bandes carton, les plastiques bullés et les feuillets polypropylène. Ces différents consommables existent sur le marché local, les principaux fournisseurs sont implantés dans le Grand Tunis, Sfax et Sousse. Néanmoins, une partie importante de ces consommables est importée des pays européens, vu la qualité qu'offrent ces pays.

Le bois utilisé dans la fabrication de Meubles de bureaux en panneaux est dit bois de première transformation, il s'agit des agglomérés qui sont produits avec les débris de bois déchiquetés à sec, puis compressés à chaud en présence de colle. Les principaux types de panneaux sont ceux du type MDF (Medium Density Fireboard), OSB (Oriental Stand Board) et panneaux contreplaqué.

L'activité de l'ameublement en Tunisie est dominée par le secteur informel. Les entreprises sont concentrées sur le Grand Tunis, au Sahel et à Sfax.

L'activité de fabrication des Meubles de bureaux, en Tunisie, est très variée de par les matériaux et les designs de fabrication de ces meubles. Cette activité est subdivisée en deux groupes: la "fabrication de siège", dont les sièges de bureaux, et la "fabrication d'autres Meubles de bureaux et de magasins.

La filière est particulièrement vulnérable aux variations des taux de change étant donné que 76% des approvisionnements en matières premières et produits semi-finis sont assurés par des importations en devises.

Courant l'année 2014, l'activité de fabrication de meubles de bureaux en Tunisie, a été assurée par 43 entreprises industrielles de 10 salariés et plus, dont 2 sont totalement exportatrices. Ces entreprises ont employé au total 3 200 salariés. Sept seulement de ces entreprises étaient spécialisées dans la fabrication de Meubles de bureaux à partir de plusieurs matériaux¹¹.

4.1.2. Cadre institutionnel

Le secteur tunisien de l'ameublement bénéficie de l'appui du CETIBA (Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement) qui fournit une multitude de services en soutien du secteur :

- Assistance technique :

¹⁰ Source : API

¹¹ Source : API

- Accompagnement dans la réalisation des études technico-économiques préalables aux investissements,
 - Réalisation de programmes de mise à niveau,
 - Accompagnement dans le cadre du Programme d'Appui à la Compétitivité des Entreprises et à la facilitation d'Accès au Marché (PCAM),
 - Assistance technique auprès des acheteurs publics.
- Essais et analyses :
Vérification de la conformité des produits d'ameublement, des menuiseries et des matériaux aux normes nationales, européennes et internationales.
 - Formation :
Mise en place des actions de formation permettant le développement des compétences des ressources humaines du secteur.
 - Veille technologique :
Mise en place de bases de données pour la collecte des informations relatives au secteur.
 - Certification et normalisation :
Collaboration avec l'INNORPI dans l'élaboration de normes nationales et de marques de qualité et de conformité aux normes, e.g. Marque Bureau Sécurité Confort.

4.2. Présentation de la société et de son activité

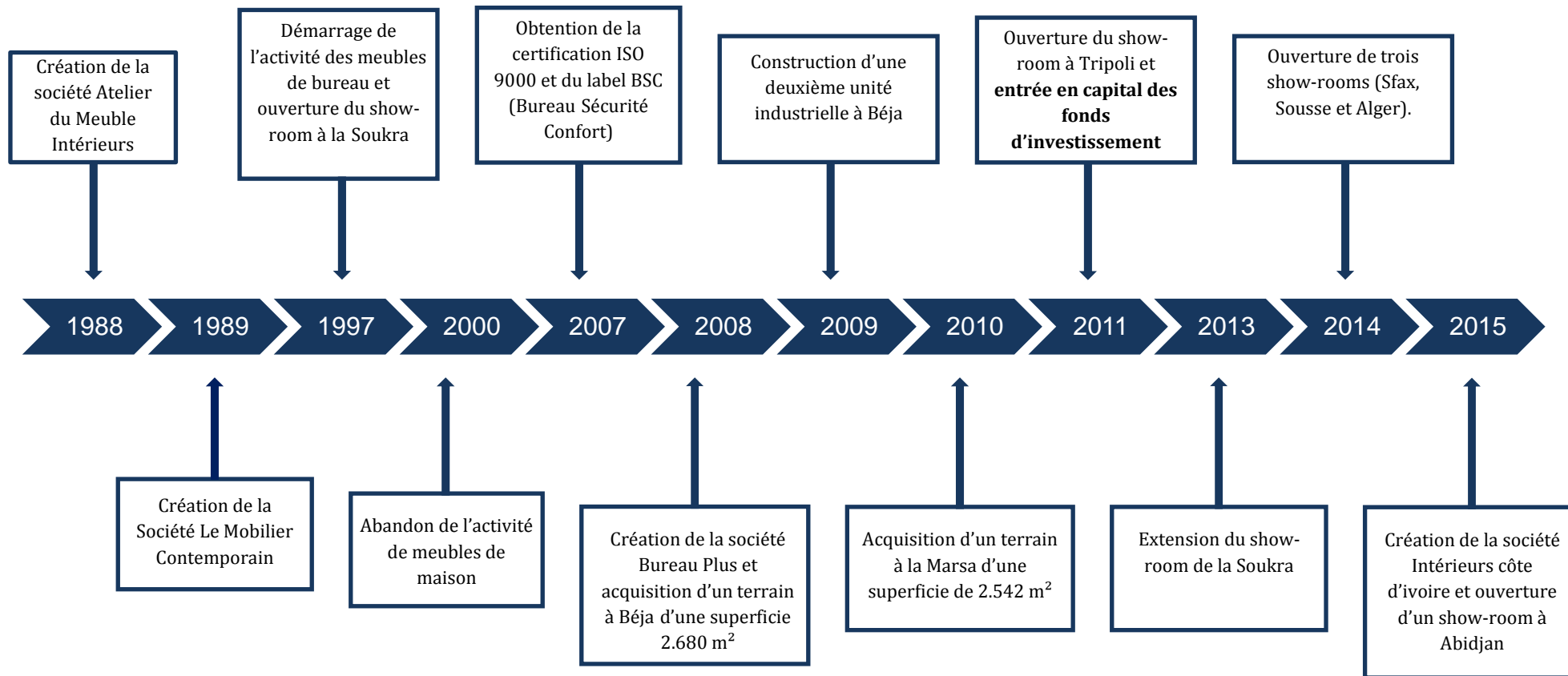
4.2.1. Présentation de la société

La société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM », fondée en 1988, est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobilier de bureau et l'aménagement des espaces.

La société Atelier du Meuble est leader en Tunisie du marché du meuble de bureau moyen et haut de gamme et est référencée auprès de plusieurs banques, ministères, hôpitaux et cliniques, espaces commerciaux, compagnies aériennes, ambassades, municipalités, offices, etc.

SAM détient deux filiales : « Société le Mobilier Contemporain » assurant le commerce des meubles, luminaires, décoration, antiquité et « Bureau Plus » spécialisée dans la fabrication de tous types de meubles et d'articles de décoration.

- **Les dates clés :**



- **Gamme de produits**

Les meubles fabriqués par la société peuvent être classés en deux familles :

- ✓ les meubles fabriqués en série
- ✓ les meubles fabriqués sur mesure

Les meubles en série comprennent les chaises, les bureaux et les meubles de rangement.

Les meubles sur mesure comprennent les présentoirs de banques, l'aménagement des salles VIP des aéroports, les plates-formes des centres d'appels, etc. Ils font intervenir le bureau d'étude pour la conception et le suivi de la production. Le design joue un rôle très important dans les meubles sur mesure. La société offre à ses clients l'assistance de conception ainsi que l'assistance technique. Le montage final se fait généralement dans les locaux du client.

- **Politique de fixation de prix**

Les prix de vente sont fixés par le comité de veille concurrentielle composé du bureau d'étude, de la direction commerciale, de la direction d'approvisionnement et de la direction marketing en concertation avec la direction générale.

La révision des prix de vente est annuelle, elle dépend de plusieurs paramètres tels que le taux d'inflation, la variation des cours de change et la variation des coûts de matières premières.

4.2.2. Description de l'activité au 31/12/2015

4.2.2.1. Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM »

4.2.2.1.1. Evolution des revenus

Les revenus de la société SAM ont atteint 13 089 kDT à fin 2015 contre 11 607 kDT à fin 2013, soit une croissance annuelle moyenne de 6%.

En kDT	2013	2014	2015	var°15/14
Sièges	3 240	3 370	3 788	12,4%
Bureau	2 748	2 692	2 959	9,9%
Éléments de Rangements	1 216	1 860	1 635	-12,1%
Chaises	861	891	1 168	31,1%
Canapés	606	564	690	22,3%
Blocs Tiroirs	440	502	522	3,9%
Tables des réunions	447	407	671	64,7%
Accueil	451	514	361	-29,8%
Retour	395	495	373	-24,7%
Tables visiteurs	344	334	319	-4,7%
Divers Produits et composants	70	20	41	110,0%
Accessoires des Bureaux	300	539	192	-64,3%
Table	266	90	49	-44,8%
Banquettes	133	184	221	19,8%
Tabourets	56	45	58	28,6%
Extensions	33	27	41	52,3%
Total	11 607	12 535	13 089	4,4%

Le chiffre d'affaires provient principalement en 2015 de la commercialisation des sièges (29%), des bureaux (23%) et des éléments de rangements (13%), une proportion qui est restée relativement stable sur la période 2013-2015 comme le montre le tableau suivant :

Répartition en %	2013	2014	2015
Sièges	27,9%	26,9%	28,9%
Bureau	23,7%	21,5%	22,6%
Éléments de Rangements	10,5%	14,8%	12,5%
Chaises	7,4%	7,1%	8,9%
Canapés	5,2%	4,5%	5,3%
Blocs Tiroirs	3,8%	4,0%	4,0%
Tables des réunions	3,9%	3,3%	5,1%
Accueil	3,9%	4,1%	2,8%
Retour	3,4%	3,9%	2,8%
Tables visiteurs	3,0%	2,7%	2,4%
Divers Produits et composants	0,6%	0,2%	0,3%
Accessoires des Bureaux	2,6%	4,3%	1,5%
Table	2,3%	0,7%	0,4%
Banquettes	1,1%	1,5%	1,7%
Tabourets	0,5%	0,4%	0,4%
Extensions	0,3%	0,2%	0,3%
Total	100%	100%	100%

Le portefeuille clients de « SAM » peut être réparti entre sociétés privées, établissements étatiques, revendeurs et sociétés du groupe.

Les clients du secteur privé représentent la part la plus importante sur toute la période d'analyse avec une proportion de 58% en 2015. Le secteur public a connu une forte baisse en 2015 (-48%) pour ne représenter que 6% contre 12% une année auparavant. Le reste du chiffre d'affaires est réparti entre les sociétés du groupe (29%) et les revendeurs (7%).



En kDT	2013	2014	2015
Secteur privé	7 893	7 145	7 591
Secteur public	1 277	1 504	785
Revendeurs	929	1 128	916
Sociétés du groupe	1 509	2 758	3 796
Total	11 607	12 535	13 089
<i>Répartition en %</i>			
Secteur privé	68,0%	57,0%	58,0%
Secteur public	11,0%	12,0%	6,0%
Revendeurs	8,0%	9,0%	7,0%
Sociétés du groupe	13,0%	22,0%	29,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Evolution en %</i>			
Secteur privé	-	-9,5%	6,3%
Secteur public	-	17,8%	-47,8%
Revendeurs	-	21,5%	-18,8%
Sociétés du groupe	-	82,8%	37,6%
Total	-	8,0%	4,4%

4.2.2.1.2. Evolution des achats consommés

Les achats consommés ont totalisé 7 935 kDT à fin 2015, soit une évolution annuelle moyenne de 6% depuis 2013 en concordance avec la croissance de l'activité.

Les achats de matières premières se composent essentiellement des articles suivants :

- Bois et dérivés
- Accessoires de chaises

- Accessoires de bureaux

En kDT	2013	2014	2015	var°15/14
Achats de marchandises	1 692	1 475	1 718	16,5%
Accessoires de chaises	1 331	1 541	1 795	16,5%
Bois et dérivés	1 223	1 359	1 233	-9,3%
Accessoires bureaux	500	527	599	13,6%
Produits semi-finis	466	662	610	-7,9%
Autres achats	1 684	2 348	2 169	-7,6%
Total achats	6 894	7 912	8 123	2,7%
Variation des stocks MP	176	(209)	(188)	-9,9%
Achats consommés	7 070	7 703	7 935	3,0%
	<i>Croissance en %</i>	9,0%	3,0%	-
Marge brute	4 537	4 831	5 154	6,7%
Taux de marge brute	39,1%	38,5%	39,4%	-

Le taux de marge brute s'est amélioré sur la période 2013-2015 passant de 39,1 % en 2013 à 39,4% en 2015.

Les achats sont principalement constitués en 2015 des achats de marchandises à hauteur de 21%, des achats d'accessoires de chaises à hauteur de 22% et des achats de bois et dérivés à hauteur de 15%.

% achats	2013	2014	2015
Achats de marchandises	25%	19%	21%
Accessoires de chaises	19%	19%	22%
Bois et dérivés	18%	17%	15%
Accessoires bureaux	7%	7%	7%
Produits semi-finis	7%	8%	8%
Autres achats	24%	30%	27%
Total	100%	100%	100%

Les achats consommés de la SAM se composent, en 2015, de 30% d'achats importés et de 70% d'achats locaux.

SAM s'approvisionne essentiellement auprès des pays suivants : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Chine, et la Corée.

4.2.2.2. Société le Mobilier Contemporain « SMC »

4.2.2.2.1. Evolution des revenus

Les revenus de la filiale commerciale SMC affichent une croissance annuelle moyenne de 64% sur la période 2013-2015 totalisant 5 271 kDT à fin 2015 contre 1 954 kDT en 2013.

Les ventes auprès des sociétés du groupe ont considérablement diminué en 2015 pour ne représenter que 6% du volume total.

Les ventes groupe sont essentiellement constitués des chaises, des sièges et des tables importés par la SMC.

En kDT	2013	2014	2015
Revenus hors groupe	1 606	3 368	4 958
Revenus groupe	348	60	313
Total	1 954	3 428	5 271

4.2.2.2. Evolution des achats consommés

Les achats consommés ont cru en moyenne de 64% sur la période 2013-2015 pour atteindre 4 012 kDT à fin 2015, en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires. Ils sont essentiellement composés des achats de marchandises qui représentent plus de 95% des achats.

en kDT	2013	2014	2015	var°15/14
Achats de marchandises consommés	1 497	2 616	4 012	53,4%
Achats non stockés	11	22	20	-9,1%
Frais d'achats	34	23	90	291,3%
Total achats consommés	1 542	2 661	4 122	54,9%
% achats consommés				
Achats de marchandises consommés	97%	98%	97%	-
Achats non stockés	1%	1%	0%	-
Frais d'achats	2%	1%	2%	-
Total	100%	100%	100%	-

Le taux de marge brute s'est amélioré de 0,7 point pour passer de 21,1% en 2013 à 21,8% en 2015.

A noter que le taux de marge brute de SMC est tributaire du prix d'achat de la marchandise auprès de SAM, ainsi que des remises commerciales accordées par la SMC à ses clients.

en kDT	2013	2014	2015
Achats consommés	1 542	2 661	4 122
<i>Croissance en %</i>	<i>2,9%</i>	<i>72,6%</i>	<i>54,9%</i>
Marge brute	412	766	1 149
Taux de marge brute	21,1%	22,4%	21,8%

4.2.2.3. Bureau Plus

4.2.2.3.1. Evolution des revenus

Le chiffre d'affaires de la société Bureau Plus n'a pas évolué de façon significative sur la période 2013-2015. Les ventes de Bureau Plus sont étroitement corrélées aux ventes des éléments de rangement chez « SAM », en effet, Bureau Plus fabrique la totalité des éléments de rangements vendus par la Société Atelier du Meuble hormis quelques exceptions lors des ventes dans le cadre de marché de fournitures de biens et de services.

En kDT	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires	1 246	1 276	1 245
<i>Croissance en %</i>		<i>2,4%</i>	<i>-2,5%</i>



4.2.2.3.2. Evolution des achats consommés

Les achats consommés de Bureau Plus se sont élevés à 834 kDT en 2015 avec un taux de marge brute de 33% contre un taux de marge brute de 34,6% en 2013. La détérioration de la marge s'explique par l'augmentation des prix du bois, matière première principale des éléments de rangements, contre une non révision des prix de vente.

en kDT	2013	2014	2015
Achats consommés	815	864	834
<i>Croissance en %</i>	63,4%	6,1%	-3,5%
Marge brute	432	412	411
Taux de marge brute	34,6%	32,3%	33,0%

4.3. Description de l'activité au 30/06/2016

4.4.1. SAM

Le chiffre d'affaires au 30-06-2016 a cru de 7% par rapport à la même période en 2015, il s'élève à 7 118 kDT.

Cette croissance du chiffre d'affaires provient essentiellement de la hausse des ventes des sièges de 27%.

En kDT	30/06/2015	30/06/2016	var°16/15
Sièges	1 951	2 480	27,1%
Bureau	1 480	1 449	-2,1%
Éléments de Rangements	869	776	-10,7%
Chaises	480	476	-0,7%
Canapés	323	410	27,1%
Blocs Tiroirs	305	240	-21,3%
Tables des réunions	330	354	7,1%
Accueil	213	172	-19,1%
Retour	185	194	4,6%
Tables visiteurs	164	168	2,5%
Divers Produits et composants	8	100	1102,4%
Accessoires des Bureaux	123	185	50,3%
Table	24	7	-71,3%
Banquettes	133	73	-44,9%
Tabourets	30	23	-22,6%
Extensions	17	11	-38,3%
Total	6 635	7 118	7,3%

Quant aux achats consommés, ils ont diminué de -2,5% engendrant une amélioration nette du taux de marge brute qui est passé de 37,7% au premier semestre de 2015 à 43,4% au premier semestre de 2016 :

en kDT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats consommés	4 032	4 137	7 935
<i>Croissance en %</i>	-2,5%		
Marge brute	3 087	2 498	5 154
Taux de marge brute	43,4%	37,7%	39,4%

4.4.1. SMC

Le chiffre d'affaires de la Société le Mobilier Contemporain a enregistré une augmentation de 26,4% au 30/06/2016 comparativement au 30/06/2015 passant de 2 419 kDT à 3 057 kDT.

Ainsi, le taux de marge brute a cru de 19,4% à 20,6%.

en kDT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chiffre d'affaires	3 057	2 419	5 271
<i>Croissance en %</i>	26,4%		
Achats consommés	2 428	1 950	4 122
<i>Croissance en %</i>	24,6%		
Marge brute	628	469	1 149
Taux de marge brute	20,6%	19,4%	21,8%

4.4.2. Bureau Plus

Au 30 juin 2016, les revenus de Bureau Plus totalisent 515 kDT, contre 679 kDT au 30 juin 2015, soit une baisse de 24,1%.

Quant aux achats consommés, ils ont diminué de 27,1% engendrant une augmentation du taux de marge brute de 30,0% à 32,7%.

en kDT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chiffre d'affaires	515	679	1 245
<i>Croissance en %</i>	-24,1%		
Achats consommés	347	475	834
<i>Croissance en %</i>	-27,1%		
Marge brute	168	204	411
Taux de marge brute	32,7%	30,0%	33,0%

4.4. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2016 du groupe Atelier du Meuble Intérieurs

En dinars

Indicateurs	4 ^{ème} Trimestre			Cumul au 31/12		
	2016	2015	var en %	2016	2015	var en %
Revenus consolidés	4 736 414	4 450 778	6%	16 106 071	14 113 955	14%
Local	3 739 182	3 989 397	-6%	13 865 420	12 509 484	11%
Export	997 232	461 381	116%	2 240 651	1 604 471	40%
Investissement	257 398	56 607	355%	382 923	305 842	25%
Investissement corporel et incorporel "SAM"	143 577	27 525	422%	259 173	221 920	17%
Investissement corporel et incorporel "SMC"	113 821	29 082	291%	123 750	83 922	47%
Investissement corporel et incorporel "Bureau Plus"	-	-		-	-	
Structure de l'endettement	174 465	222 997	-22%	174 465	222 997	-22%
Endettement à Long & Moyen Terme	75 795	80 010	-5%	75 795	80 010	-5%
Emprunts à moins d'un an	98 670	142 987	-31%	98 670	142 987	-31%
Découvert & autres crédits CT	-	-		-	-	

4.5. Certifications et mises à niveau

Depuis sa création, la société s'est engagée dans une démarche de certification afin de s'assurer que ses règles et leur mise en pratique sont conformes aux normes internationales. La Société Atelier du Meuble est certifiée ISO 9001 version 2008 (renouvellement 2016). La société a obtenu également en 2007 le label BSC (Bureau Sécurité Confort).



« SAM » a par ailleurs adhéré à trois programmes de mise à niveau :

- Année **2007** : Renforcement du bureau d'études et du bureau des méthodes d'une entreprise de la branche ameublement ;
- Année **2009** : Accompagnement et assistance dans la maîtrise des techniques de tapisserie ;
- Année **2013** : Programme national de coaching, maîtrise, amélioration des procédures de tapisserie.

4.5. Facteurs de risque

❖ Risque lié à la concurrence

Le secteur est dominé par les petites structures et les structures informelles ce qui entraînent des difficultés pour les grandes structures. Conscient de ce risque, le management de la société adopte une

politique d'investissement régulière afin d'être présent sur tout le territoire tunisien en offrant une gamme complète et diversifiée de mobilier de bureaux de grande qualité (ouverture de show-rooms, utilisation de machinerie à la fine pointe, un suivi personnalisé, etc.).

❖ **Risque lié à la volatilité des prix dû aux variations des taux de change**

La Société Atelier du Meuble Intérieurs est exposée au risque de variation des prix de ses approvisionnements étant donné que les matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits sont en majorité importées, ce qui risque d'impacter directement les marges de la société.

❖ **Risque lié à la conjoncture nationale**

Comme toute autre entreprise tunisienne, la Société Atelier du Meuble Intérieurs n'est pas à l'abri du risque d'une instabilité économique, politique et sociale, néanmoins, la société a su préserver la même tendance de croissance lors des perturbations qu'a connues le secteur d'ameublement suite au ralentissement économique du pays. En effet, le chiffre d'affaires a cru en moyenne de 17% sur la période 2011-2013.

4.6. Dépendance de l'émetteur

❖ **Dépendance de l'émetteur à l'égard des clients**

Les principaux clients sont les banques, les ministères, les centres d'appels, les cliniques médicales, les aéroports, les entreprises de toutes tailles ainsi que l'ensemble des professions libérales, la clientèle est donc composée de tous les acteurs de l'économie et constitue à ce titre un portefeuille très diversifié. La dépendance de la société vis-à-vis de ses clients est de ce fait très faible.

❖ **Dépendance à l'égard des fournisseurs**

La société est dépendante envers les fournisseurs du bois et ses dérivés. Afin de palier à cette dépendance, SAM a mis en place une stratégie de diversification des fournisseurs. Actuellement, la société possède un panel varié de fournisseurs locaux et étrangers.

4.7. Litiges ou arbitrage en cours

Au cours des exercices 2006 et 2007, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi qui a porté sur les exercices 2003, 2004 et 2005 en matière d'impôts directs et indirects. Un arrêté de taxation d'office en date du 28/03/2008 a été notifié à la société la condamnant au paiement d'un montant de 208 kDT en principal et pénalités.

« SAM » a fait un recours auprès du tribunal de première instance de Tunis qui a confirmé l'arrêté de taxation d'office et a fixé le montant à 154,6 kDT en principal et intérêts.

« SAM » a interjeté appel devant le tribunal d'appel de Tunis qui a revu à la baisse le montant et l'a fixé à 143 kDT.

En avril 2013, l'administration fiscale a fait un recours en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel. A ce jour, la cour de cassation n'a pas prononcé son jugement.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent au 31 décembre 2015 à 155,8 kDT.

4.8. Missions de Due Diligence

Dans le cadre de l'introduction en Bourse, la société a confié une mission de due diligence financière, sociale et fiscale au cabinet de Grant Thornton et une mission de due diligence juridique au cabinet de maître Mekadmini, et ce dans l'objectif de mieux apprécier la situation financière, comptable, fiscale, sociale et juridique du groupe Intérieurs.

Les manquements relevés par le cabinet Grant Thornton sont résumés comme suit :

Conclusions Due Diligence	Risque identifié (kDT)
Provisions pour risques fiscaux	237
Provisions pour congés payés	15
Fournisseurs d'immobilisations	21
Dividendes à payer	797
Total	1070

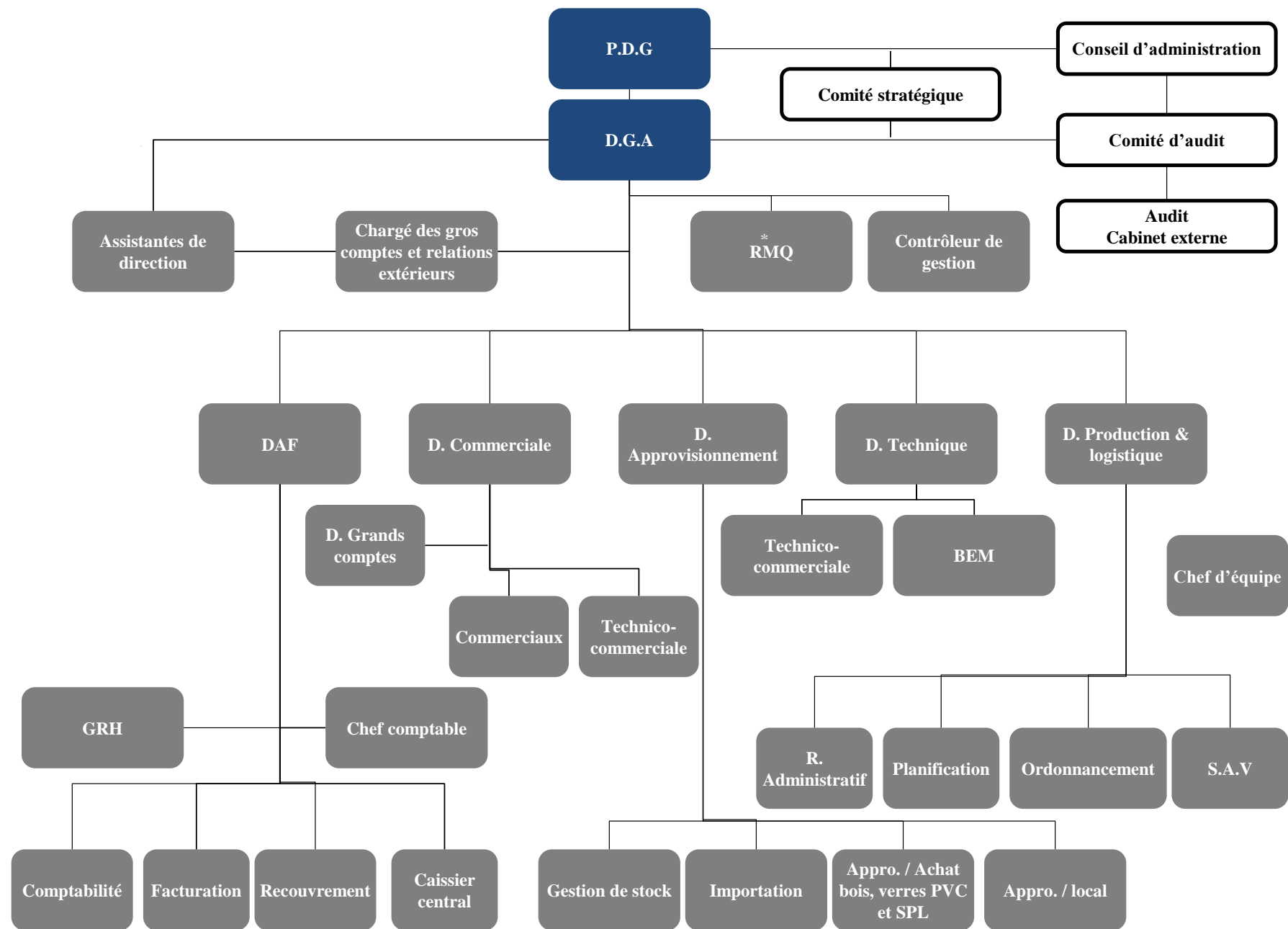
4.9. Organisation de la société

4.9.1. Gouvernance et contrôle interne

L'administration de SAM est assurée par un Conseil d'Administration composé de six membres.

L'organisation générale actuelle de la société se traduit par l'organigramme¹² suivant :

¹² L'organigramme n'a pas été validé par un Conseil d'Administration



(*) Responsable Management Qualité

Les principales directions sont la direction générale, la direction administrative et financière, la direction commerciale, la direction d'approvisionnement, la direction de production & logistique et la direction technique.

Les principales attributions de ces directions sont les suivantes :

Direction générale :

- Arrêter la stratégie et la politique générale de la société ;
- Fixer des objectifs en adéquation avec la politique de la société et définir les moyens nécessaires pour les atteindre ;
- Concevoir le planning de développement et de lancement des produits ;
- Assurer le suivi.

Direction administrative et financière :

- Assurer la gestion financière et comptable et la gestion de la trésorerie ;
- Réaliser les études financières et économiques, nécessaires aux choix d'investissements ;
- Assurer le suivi de performance et le reporting à la direction générale ;
- Veiller à l'application de la politique comptable générale de la société et au respect des procédures et règles (interne et externe) conformément au manuel des procédures comptables et financières.

Direction commerciale :

- Établir les objectifs du chiffre d'affaire et assurer le suivi (Analyse et plan d'action commercial) ;
- Développer la chaîne des show-rooms à l'échelle nationale et internationale ;
- Gérer les show-rooms ;
- Rechercher les opportunités de développement commercial ;
- Prospecter de nouveaux clients et fidéliser les clients existants.

Direction d'approvisionnement :

- Définir la politique d'approvisionnement ;
- Superviser les opérations d'approvisionnement ;
- Gérer les relations avec les fournisseurs ;
- Assurer la prospection de nouveaux fournisseurs ;
- Assurer la gestion des stocks.

Direction de production et logistique :

- Assurer le suivi et la réalisation de la production dans les délais ;
- Préparer le planning de la production et la livraison ;
- Coordonner entre le service commercial, l'approvisionnement et la production via la fonction logistique ;
- Assurer la livraison des commandes clients ;
- Assurer le suivi du service après-vente.

Direction technique :

- Assurer la création de nouveaux articles ;
- Étudier l'aménagement d'espace pour les clients ;
- Optimiser les coûts de matières premières ;

- Analyser les réclamations des clients afin d'améliorer la qualité des produits.

La Société Atelier du Meuble dispose, par ailleurs, d'un comité stratégique qui assure :

- L'examen des projets de développement, la politique générale de la société et les orientations stratégiques avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation ;
- L'examen des projets de budgets ;
- Le contrôle régulier de l'exécution de la politique générale, des budgets et des plans d'action ;
- Le suivi de la gestion de la société ;
- La validation des travaux de recherche et développement.

Le conseil d'administration de la société a désigné lors de sa réunion du 24/04/2014, un comité permanent d'audit composé de 4 membres :

- M. Aziz Ben Slimane : Président ;
- M. Karim Ghedamsi : membre ;
- M. Anis Arfi : membre ;
- Mme Habiba Khedhri : membre.

La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 256 du code des sociétés commerciales.

Les missions confiées à ce comité ont trait aux aspects suivants :

- Veiller au respect de la mise en place d'un système de contrôle interne performant ;
- Veiller au respect des exigences et des normes liés à l'activité de la société ;
- Veiller à la conformité des procédures au manuel des procédures et au système du management qualité ISO 9001 version 2008.

Aussi, la Société Atelier du Meuble Intérieurs dispose d'un manuel de procédures comptables et financières qui formalise l'organisation actuelle comptable et financière de la société.

Par ailleurs, l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 a fait ressortir les constats suivants :

- ✓ Absence d'un manuel de procédure clair précis et complet dans son contenu ;
- ✓ Inexistence d'une fonction de contrôle de gestion et de comptabilité analytique ;
- ✓ Absence d'un système de gestion budgétaire ;
- ✓ Insuffisance de contrôle interne (aucun guide pratique ou manuel d'audit interne).

4.9.2. Système d'information

Le système d'information de la société est géré par le progiciel ERP Sage i 7 version web. Le système couvre les activités liées au siège et aux points de ventes à Soukra, Béja, Sousse et Sfax, soit :

- ✓ La gestion commerciale (Gestion des commandes, des livraisons, facturations, encours clients...) ;
- ✓ La gestion des approvisionnements ;
- ✓ La gestion des stocks ;
- ✓ La gestion de la production (Préparation de fabrication, les ordres de fabrication, les bons de fabrication, planification et ordonnancements, La simulation des besoins ...) ;

- ✓ La gestion des coûts et des prix de revient ;
- ✓ La comptabilité générale ;
- ✓ La gestion des immobilisations.

La gestion de la trésorerie est gérée par le logiciel Dote Power, spécialisé en gestion de trésorerie, liée au module achat et vente SAGE. La mise à jour à la comptabilité est en temps réel.

La Gestion des ressources humaines (GRH), est gérée par le logiciel SAGE PAIE version i 7. Il assure la gestion des avances, de la paie, des crédits, des congés, de la déclaration d'impôts, de la déclaration sociale. L'assiduité est contrôlée par des pointeuses numériques liées au réseau informatique (Usine, Show-Room Soukra, Show-Room Sousse, Show-Room Sfax, Show-Room Béja, Usine Béja).

Des applications sont développées sur ACCES et synchronisées avec SAGE pour contrôler l'activité, les logiciels, et utilitaires dédiés aux fonctions primordiales.

Le reporting est assuré par le logiciel BI Click view.

L'architecture fonctionnelle du système d'information est composée de :

- ✓ Serveur Domaine de contrôle (Serveurs hébergeant des bases de données) ;

Serveur ISA ;

- ✓ Serveur pour sauvegarder les applications développées, et les bases des données ;
- ✓ Un disque externe pour sauvegarder les bases des données.

La communication interne et externe est assurée via :

- ✓ Le logiciel Outlook sur un réseau informatique sécurisé (mail) ;
- ✓ Le Réseau privé virtuel VPN (communication entre deux sites /exp Tunis et Site Beja, Sfax) ;
- ✓ La version i 7 Sage.

Par ailleurs, il est à signaler que le commissaire aux comptes a révélé dans son rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 que « Le taux d'intégration des applications de comptabilité, de gestion des stocks et de la paie est faible » ce qui présente un risque de « redondance des traitements favorisant le risque d'erreur et limitant l'efficacité et l'efficacité de production d'informations fiables ».

4.10. Politique sociale et effectif

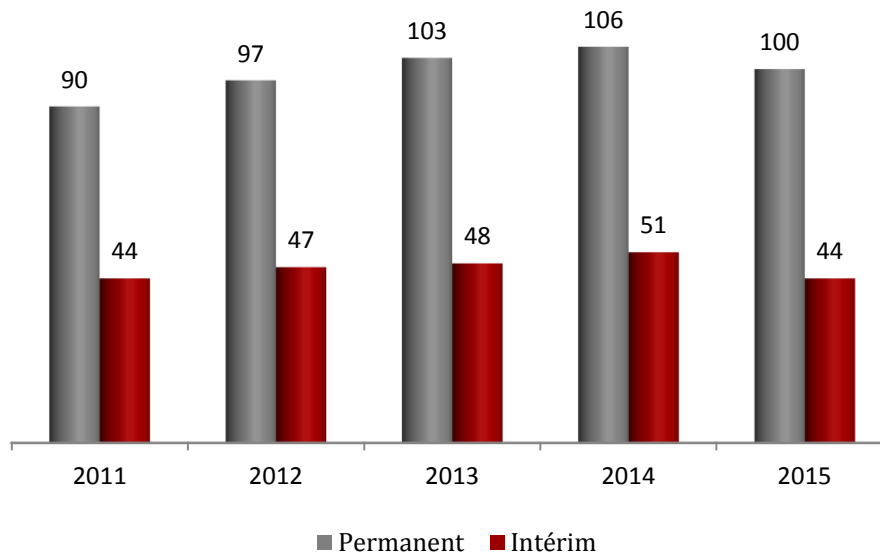
❖ Evolution de l'effectif

Le secteur « bois ameublements et liège » est régi par la convention collective du 27 juillet 1977 modifiée et complétée par des accords subséquents.

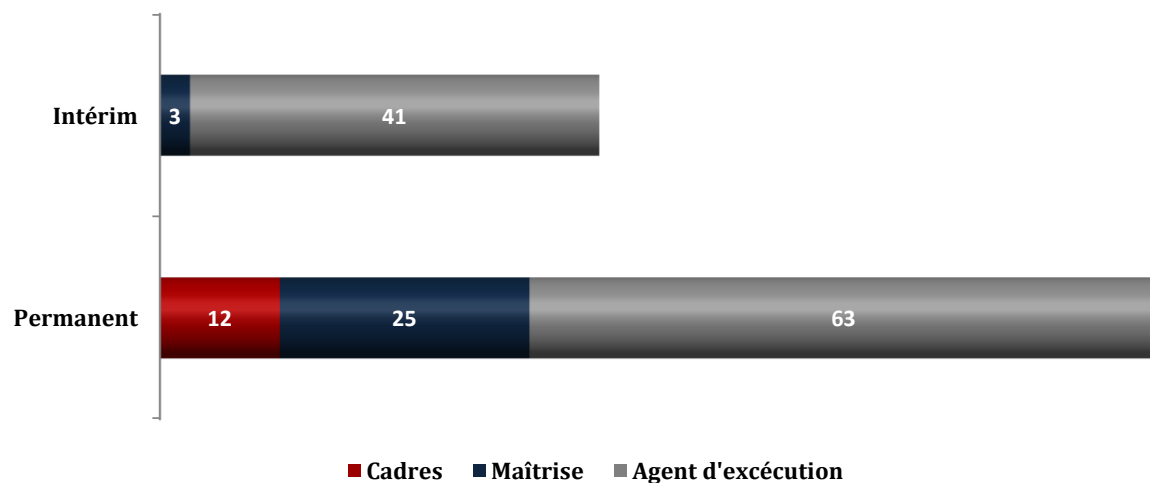
L'effectif permanent de la société est passé de 90 en 2011 à 100 en 2015, soit une croissance annuelle moyenne de 3%.

Le personnel intérimaire représente 31% du total effectif au 31/12/2015.

L'évolution de l'effectif sur la période 2011-2015 se présente comme suit :



La répartition de l'effectif de 2015 par catégorie socioprofessionnelle est représentée dans le graphique ci-dessous :



Comme le montre la figure, le taux des cadres et des agents de maîtrise de la société représentent respectivement 8% et 19% de l'effectif de l'entreprise (toute catégorie confondue) contre 72% pour le personnel d'exécution. La société présente ainsi un taux d'encadrement de 8%.

❖ Rémunération, compensation et avantages

Le personnel de la Société Atelier du Meuble Intérieurs perçoit 12 mois de salaire brut par an et une gratification de fin d'année tels que prévues par la convention collective sectorielle.

Outre les rémunérations prévues par la Convention Collective Nationale du Personnel, d'autres primes et autres avantages hors convention sont accordés au personnel¹³, dont notamment :

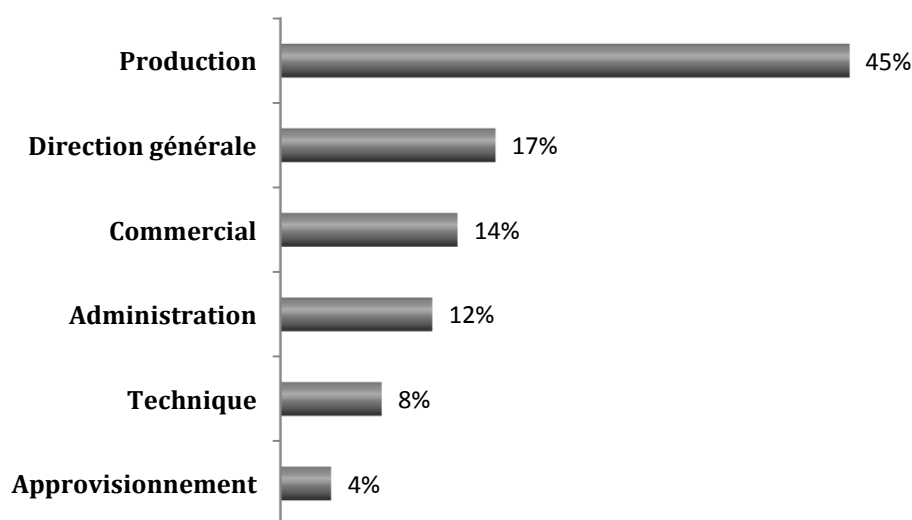
- La prime exceptionnelle, accordée mensuellement au personnel permanent. Cette prime est égale à un forfait fixé par la direction générale au prorata des notes de performance attribuées par les supérieurs hiérarchiques ;
- La prime de bilan, accordée aux employés de la direction financière. Cette prime est attribuée selon un barème ;
- La prime d'inventaire, accordée aux employés de la direction des approvisionnements ;
- La prime de gestion, accordée au directeur général ;
- Dons et œuvres sociales.

Par ailleurs, certains avantages sociaux sont également accordés au personnel de la société tels que l'octroi des prêts sans intérêts, les bons d'essence, les voitures de fonctions et les cartes téléphoniques.

Les charges de personnel y compris le personnel intérimaire s'élève à 2 454 kDT en 2015 contre 1 714 kDT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation annuelle moyenne de 9% :

En kDT	2011	2012	2013	2014	2015
Salaires brutes	991	1475	1506	1692	1673
Congés payés	5	33	(21)	(6)	19
Sécurité sociale et accidents de travail	163	209	253	261	274
Tenue de travail et autres	14	21	33	27	12
Primes	110	30	44	40	42
TFP FOPROLOS	20	29	34	35	33
Personnel externe	411	350	369	393	402
Total	1714	2 146	2 217	2 442	2 454
	<i>% évolution</i>	25%	3%	10%	0%

La répartition de la rémunération servie en 2015 entre les départements est présentée dans le graphique ci-dessous:



¹³ La politique de rémunération et le plan d'intéressement ont été validés par le Conseil d'Administration du 24-04-2014

❖ Horaires de travail

La société applique le régime des 40 heures par semaine.

Pour les besoins de la production, l'usine fonctionne 8H/24, 5jours/7, le personnel technique est régulièrement appelé à travailler les dimanches et jours fériés.

La rémunération des heures supplémentaires est réglementée par l'article 90 du code de travail.

❖ Formation

Pour améliorer le rendement, la Société Atelier du Meuble Intérieurs arrête annuellement un plan de formation en tenant compte des besoins exprimés dans chaque service.

Elle procède à la formation de son personnel par le recours à des formations internes spécifiques ou en faisant appels à des cabinets de consulting.

4.11. Politique d'investissement

Le groupe Intérieurs envisage de mettre en place un plan d'investissement de 4 890 kDT sur les 5 prochaines années. Le plan porte essentiellement sur :

- l'acquisition d'une nouvelle usine d'une superficie de 3 200 m² ;
- le renouvellement du parc machine ;
- le renforcement du parc automobile ;
- la mise ne place d'un système de stockage adapté à la nature de l'activité de l'entreprise ;
- la création d'un site e-commerce.

Le tableau ci-dessous détaille les investissements prévisionnels prévus sur la période 2016-2020 :

En KDT	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	Total
Construction	-	880	-	-	-	880
Terrain	-	2 560	-	-	-	2 560
Outillages et équipements industriels	120	120	110	10	10	370
Installation techniques	10	70	15	-	-	95
Matériels de transport	80	120	125	140	100	565
Mobiliers de bureaux	-	10	10	5	15	40
Agencements et aménagements	30	220	25	20	35	330
Immobilisations incorporelles	10	10	20	10	-	50
TOTAL	250	3 990	305	185	160	4 890

e : estimé

p : prévisionnel

4.12. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Forte notoriété et un savoir-faire ;• Réseau de distribution sur l'ensemble du territoire tunisien ;• Excellente logistique des achats, tant au niveau des fournisseurs nationaux qu'internationaux ;• Prix compétitifs sur le marché tunisien ;• Situation financière solide.	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilité des coûts d'achat par rapport à la fluctuation du dinar face à la monnaie étrangère ;• Système d'information limité.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Marché à fort potentiel compte tenu de l'évolution démographique et économique de la Tunisie ;• Un marché encore protégé par des droits de douane sur les importations de produits finis ;• Développement à l'international ;• Développement de l'activité du meuble sur mesure et des kits à assembler.	<ul style="list-style-type: none">• Importance du marché artisanal de proximité ;• Barrières à l'entrée faibles dans ce secteur ;• Intensification de la concurrence suite à l'arrivée des enseignes internationales ;• Hausse du cours de l'euro.

Chapitre 5. Patrimoine– Situation financière– Résultats

5.1. Patrimoine de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au 31/12/2015

5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2015

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Cessions	Transferts	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		151 583	13 759	-	-	165 342	97 914	22 135	-	120 049	45 293
Logiciels	33%	136 274	13 759	-	-	150 033	94 762	20 376	-	115 138	34 895
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	3 152	1 759	-	4 911	3 885
Immobilisations incorporelles encours		6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 560 984	208 161	(81 281)	-	4 687 864	2 281 090	325 937	(66 328)	2 540 699	2 147 165
Terrain		1 235 186	-	-	-	1 235 186	-	-	-	-	1 235 186
Constructions	5%	753 296	-	-	-	753 296	453 462	37 665	-	491 127	262 169
Agencements et aménagements	15%	522 970	31 863	-	-	554 833	413 446	42 720	-	456 166	98 667
Equipements industriels	15%	295 478	16 723	-	-	312 201	201 127	24 060	-	225 187	87 014
Installations techniques	15%	12 991	-	-	-	12 991	11 591	951	-	12 542	449
Installations générales	15%	160 400	9 817	-	-	170 217	149 855	3 666	-	153 521	16 696
AAI généraux	15%	59 366	10 188	-	-	69 554	49 111	4 090	-	53 201	16 353
Outillage industriel	15%	41 714	2 009	-	-	43 723	27 783	4 565	-	32 348	11 375
Matériel de transport	20%	1 183 167	-	(81 281)	-	1 101 886	755 797	154 063	(66 328)	843 532	258 354
Mobilier, matériel de bureau	20%	94 048	6 537	-	-	100 585	62 274	11 054	-	73 328	27 257
Matériel informatique	33%	170 811	7 374	-	-	178 185	153 847	10 544	-	164 391	13 794
Animaux de service	20%	3 900	-	-	-	3 900	2 797	780	-	3 577	323
Matériel de transport à statut juridique part	33%	-	123 650	-	-	123 650	-	31 779	-	31 779	91 871
Immobilisations corporelles en cours		27 657	-	-	-	27 657	-	-	-	-	27 657
TOTAUX		4 712 567	221 920	(81 281)	-	4 853 206	2 379 004	348 072	(66 328)	2 660 748	2 192 458

5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2015

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à 1 917 692 DT contre 2 073 012 DT au 31 décembre 2014.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Titres de participation Bureau Plus	1 259 900	1 259 900
Titres de participation Société le Mobilier Contemporain	199 900	199 900
Titres de participation Intérieurs Côte d'Ivoire	46 330	-
Prêts aux sociétés du groupe	403 000	600 000
Créances rattachées à des participations	-	6 400
Prêts au personnel	4 650	2 900
Dépôts et cautionnements	3 912	3 912
Total	1 917 692	2 073 012

5.2. Hypothèques et nantissements consentis au profit des banques au 31/12/2015

La société ATELIER DU MEUBLE cède pour sûreté et garanties réelles, un ensemble de biens au profit des banques garantes ci-dessous mentionnés :

- **Banque « BIAT »**

Hypothèque

-Hypothèque de deuxième rang et en pari passu avec BIAT sur le titre foncier n° 68064 pour un crédit de gestion de 350 000 dinars.

-Hypothèque de premier rang sur le titre foncier n° 98956 pour un contrat de crédit à long et moyen terme de 600 000 dinars.

- **Banque « AB »**

Hypothèque

-Hypothèque de premier rang sur le titre foncier n° 68064 pour un crédit de gestion de 300 000 dinars.

- **Banque « ATTIJARI BANQUE »**

Hypothèque

-Hypothèque de troisième rang sur le titre foncier : n° 68064 et sur le titre n° 98956 de deuxième rang pour un crédit de gestion de 500 000 dinars.

Nantissement

-Nantissement en rang utile sur un Fond de commerce avec Attijari banque de 500 000 dinars pour un crédit de gestion à moyen et long terme déjà hypothéqués.

5.3. Patrimoine de la Société Atelier du Meuble Intérieurs au 30/06/2016

5.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2016

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		165 342	-	-	165 342	120 049	11 009	-	131 058	34 284
Logiciels	33%	150 033	-	-	150 033	115 138	10 129	-	125 267	24 766
Concessions	33%	8 796	-	-	8 796	4 911	880	-	5 791	3 005
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 687 864	96 261	(70 000)	4 714 125	2 540 699	159 950	(67 592)	2 633 057	2 081 068
Terrain		1 235 186	-	-	1 235 186	-	-	-	-	1 235 186
Constructions	5%	753 296	-	-	753 296	491 127	18 832	-	509 959	243 337
Agencements et aménagements	15%	554 833	3 032	-	557 865	456 166	17 372	-	473 538	84 327
Equipements industriels	15%	312 201	-	-	312 201	225 187	10 726	-	235 913	76 288
Installations techniques	15%	12 991	875	-	13 866	12 542	119	-	12 661	1 205
Installations générales	15%	170 217	-	-	170 217	153 521	1 750	-	155 271	14 946
AAI généraux	15%	69 554	9 967	-	79 521	53 201	2 215	-	55 416	24 105
Outils industriels	15%	43 723	2 250	-	45 973	32 348	2 069	-	34 417	11 556
Matériel de transport	20%	1 101 886	74 879	(70 000)	1 106 765	843 532	76 340	(67 592)	852 280	254 485
Mobilier, matériel de bureau	20%	100 585	1 038	-	101 623	73 328	5 064	-	78 392	23 231
Matériel informatique	33%	178 185	4 220	-	182 405	164 391	4 532	-	168 923	13 482
Animaux de service	20%	3 900	-	-	3 900	3 577	323	-	3 900	-
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	123 650	-	-	123 650	31 779	20 608	-	52 387	71 263
Immobilisations corporelles en cours		27 657	-	-	27 657	-	-	-	-	27 657
TOTAUX		4 853 206	96 261	(70 000)	4 879 467	2 660 748	170 959	(67 592)	2 764 115	2 115 352

5.3.2. Immobilisations financières au 30/06/2016

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 923 342 DT contre 1 917 692 DT au 31 décembre 2015, et s'analysent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Titres de participation Bureau Plus	1 259 900	1 259 900	1 259 900
Titres de participation Société le Mobilier Contemporain	199 900	199 900	199 900
Titres de participation Intérieurs Côte d'Ivoire	46 330	-	46 330
Prêts aux sociétés du groupe	403 000	600 000	403 000
Prêts au personnel	10 300	-	4 650
Dépôts et cautionnements	3 912	3 912	3 912
Total	1 923 342	2 063 712	1 917 692

5.4. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2016

DESIGNATION	Acquisitions
Agencements et aménagements	5 373
Mobilier, matériel de bureau	1 046
Outillage industriel	825
Matériel informatique	2 889
Matériel de transport Leasing	122 486
Total	132 619

5.5. Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre 2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne:

- La présentation du bilan et de l'état de résultat n'est pas conforme aux dispositions de la NC 01 norme générale. En effet, la société présente au niveau de ses états financiers le résultat de l'exercice après affectation au compte spécial d'investissement, cette présentation ne peut être admise en l'absence d'une résolution de l'AGO dans ce sens.
- La présentation du tableau relatif aux soldes intermédiaires de gestion n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale.

Par ailleurs, les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan conformément au modèle prévu par les dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination conformément aux dispositions du paragraphe 52 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les immobilisations acquises en leasing comportant toutes les informations exigées à l'égard du preneur prévues par la NC 41 relative aux contrats de location pour les contrats de location-financement.
- Une note mentionnant les règles de classification des placements à long terme et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- Une note précisant les méthodes de valorisation des stocks et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks.
- Une note sur la couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les autres actifs non courants, précisant les méthodes de résorption utilisées et les taux correspondants et ce, conformément aux dispositions de la NC 10 relative aux charges reportées.
- Une note sur le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage, pour l'établissement de ses états financiers individuels, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

5.5.1. Etats financiers comparés au 31 Décembre 2015

5.5.1.1. Bilans comparés au 31 Décembre 2015

<i>En dinars</i>	Notes	2015	2014	2013
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		165 342	151 583	111 355
Amortissements		(120 049)	(97 914)	(84 400)
	4	45 293	53 669	26 955
Immobilisations corporelles		4 687 864	4 560 984	4 473 965
Amortissements		(2 540 699)	(2 281 090)	(1 957 538)
	4	2 147 165	2 279 894	2 516 427
Immobilisations financières	5	1 917 692	2 073 012	1 273 012
Total des actifs immobilisés		4 110 150	4 406 575	3 816 394
Autres actifs non courants	6	77 216	81 433	-
Total des actifs non courants		4 187 366	4 488 008	3 816 394
Actifs courants				
Stocks		2 308 086	2 069 331	1 692 134
Provisions		(15 000)	-	(11 000)
	7	2 293 086	2 069 331	1 681 134
Clients et comptes rattachés		4 139 578	4 693 848	3 774 918
Provisions		(193 513)	(91 068)	(126 473)
	8	3 946 065	4 602 780	3 648 445
Autres actifs courants	9	633 385	595 968	606 615
Placements et autres actifs financiers		-	-	600 000
Liquidités et équivalents de liquidités	10	647 132	133 011	332 904
Total des actifs courants		7 519 668	7 401 090	6 869 098
Total des actifs		11 707 034	11 889 098	10 685 492

Capitaux propres et passifs**Capitaux propres**

Capital social		3 983 360	3 460 000	3 460 000
Prime d'émission		1 453 040	-	-
Réserves		1 183 944	1 114 601	871 465
Résultats reportés		91 764	234	2 756
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 712 108	4 574 835	4 334 221
Compte spécial d'investissement		230 000	226 400	-
Résultat de l'exercice		889 847	1 160 224	862 722
Total des capitaux propres avant affectation	11	7 831 955	5 961 459	5 196 943

Passifs**Passifs non courants**

Emprunts	12	58 410	119 875	226 643
Provisions pour risques et charges		211 000	209 496	233 857
Total des passifs non courants		269 410	329 371	460 500

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 489 215	2 838 244	2 283 078
Autres passifs courants	14	982 478	2 595 521	2 590 118
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	133 976	164 503	154 853

Total des passifs courants		3 605 669	5 598 268	5 028 049
-----------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

Total des passifs		3 875 079	5 927 639	5 488 549
--------------------------	--	------------------	------------------	------------------

Total des capitaux propres et des passifs		11 707 034	11 889 098	10 685 492
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

5.5.1.2. Etats de résultat comparés au 31 Décembre 2015

<i>En dinars</i>	Notes	2015	2014	2013
Produits d'exploitation				
Revenus	16	13 088 612	12 534 628	11 607 354
Autres produits d'exploitation	17	363 020	385 857	181 887
Production immobilisée		2 978	7 115	5 871
Total des produits d'exploitation		13 454 610	12 927 600	11 795 112
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	(50 387)	(168 093)	(97 566)
Achats consommés	18	7 935 423	7 703 167	7 069 865
Charges de personnel	19	2 019 607	2 013 825	1 814 640
Dotations aux amortissements et provisions	20	471 238	273 494	364 758
Autres charges d'exploitation	21	1 869 825	1 699 940	1 492 712
Total des charges d'exploitation		12 245 706	11 522 333	10 644 409
Résultat d'exploitation		1 208 904	1 405 267	1 150 703
Charges financières nettes	22	(53 227)	(94 523)	(167 037)
Produits des placements	23	224 533	339 074	116 014
Autres gains ordinaires	24	13 120	1 875	1 829
Autres pertes ordinaires	25	(24 479)	(17 205)	(13 194)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 368 851	1 634 488	1 088 315
Impôts sur les sociétés	26	(249 004)	(247 864)	(225 593)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 119 847	1 386 624	862 722
Affectation du compte spécial d'investissement		(230 000)	(226 400)	-
Résultat net de l'exercice		889 847	1 160 224	862 722

5.5.1.3. Etats des flux de trésorerie comparés au 31 Décembre 2015

<i>En dinars</i>	Notes	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	15 882 466	13 840 885	12 975 766
Sommes versées aux fournisseurs et à l'état	28	(13 976 987)	(11 131 419)	(9 561 817)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(2 042 857)	(1 999 526)	(1 804 340)
Intérêts payés	30	(140 727)	(94 523)	(79 537)
Impôt sur les bénéfices payé	31	(244 817)	(190 996)	(145 477)
Intérêts et dividendes reçus	32	224 533	439 064	-
Encaissements au titre des activités de placement		-	600 000	372 342
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(298 389)	1 463 485	1 756 937
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(112 220)	(144 152)	(433 254)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4, 24 et 25	18 500	-	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	5	(46 330)	(800 000)	(180 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		203 400	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		63 350	(944 152)	(613 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant de l'augmentation du capital	11	1 750 000	-	-
Dividendes et autres distributions	11 et 14	(785 198)	(622 108)	(906 920)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(157 907)	(153 661)	(161 461)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		806 895	(775 769)	(1 068 381)
Variation de trésorerie		571 856	(256 436)	75 302
Trésorerie au début de l'exercice	34	75 276	331 712	256 410
Trésorerie à la clôture de l'exercice	34	647 132	75 276	331 712

5.5.1.4. Soldes intermédiaires de gestion au 31 Décembre 2015

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Produits d'exploitation	13 454 610	12 927 600	Coût des matières consommées	7 935 423	7 703 167			
Production stockée	50 387	168 093						
<u>Production</u>	13 504 997	13 095 693	<u>Achats consommés</u>	7 935 423	7 703 167	<u>Marge sur coût matières</u>	5 569 574	5 392 526
Marge sur coût matières	5 569 574	5 392 526	Autres charges externes	1 770 873	1 596 494			
<u>Sous total</u>	5 569 574	5 392 526	<u>Sous total</u>	1 770 873	1 596 494	<u>Valeur ajoutée brute</u>	3 798 701	3 796 032
Valeur ajoutée brute	3 798 701	3 796 032	Impôts et taxes	98 952	103 446			
			Charges de personnel	2 019 607	2 013 825			
<u>Sous total</u>	3 798 701	3 796 032	<u>Sous total</u>	2 118 559	2 117 271	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	1 680 142	1 678 761
Excédent brut d'exploitation	1 680 142	1 678 761	Charges financières nettes	53 227	94 523			
Produits des placements	224 533	339 074	Dotations aux amortissements et aux pro	471 238	273 494			
Autres gains ordinaires	13 120	1 875	Autres pertes ordinaires	24 479	17 205			
			Impôt sur les sociétés	249 004	247 864			
<u>Sous total</u>	1 917 795	2 019 710	<u>Sous total</u>	797 948	633 086	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 119 847	1 386 624
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 119 847	1 386 624

5.5.1.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015

I- LES NOTES DE PRESENTATION

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2015 à 3.983.360 dinars divisé en 3.983.360 actions d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

La société est la mère de deux filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptable appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au-delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II- LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2015, un montant net de D: 2.192.458 contre D: 2.333.563 au 31 décembre 2014, et s'analysent comme suit :

	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette 2015	Valeur Nette 2014
Immobilisations incorporelles	165 342	120 049	45 293	53 669
Immobilisations corporelles	4 687 864	2 540 699	2 147 165	2 279 894
Total	4 853 206	2 660 748	2 192 458	2 333 563

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Cessions	Transferts	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		151 583	13 759	-	-	165 342	97 914	22 135	-	120 049	45 293
Logiciels	33%	136 274	13 759	-	-	150 033	94 762	20 376	-	115 138	34 895
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	3 152	1 759	-	4 911	3 885
Immobilisations incorporelles encours		6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 560 984	208 161	(81 281)	-	4 687 864	2 281 090	325 937	(66 328)	2 540 699	2 147 165
Terrain		1 235 186	-	-	-	1 235 186	-	-	-	-	1 235 186
Constructions	5%	753 296	-	-	-	753 296	453 462	37 665	-	491 127	262 169
Agencements et aménagements	15%	522 970	31 863	-	-	554 833	413 446	42 720	-	456 166	98 667
Equipements industriels	15%	295 478	16 723	-	-	312 201	201 127	24 060	-	225 187	87 014
Installations techniques	15%	12 991	-	-	-	12 991	11 591	951	-	12 542	449
Installations générales	15%	160 400	9 817	-	-	170 217	149 855	3 666	-	153 521	16 696
AAI généraux	15%	59 366	10 188	-	-	69 554	49 111	4 090	-	53 201	16 353
Outillage industriel	15%	41 714	2 009	-	-	43 723	27 783	4 565	-	32 348	11 375
Matériel de transport	20%	1 183 167	-	(81 281)	-	1 101 886	755 797	154 063	(66 328)	843 532	258 354
Mobilier, matériel de bureau	20%	94 048	6 537	-	-	100 585	62 274	11 054	-	73 328	27 257
Matériel informatique	33%	170 811	7 374	-	-	178 185	153 847	10 544	-	164 391	13 794
Animaux de service	20%	3 900	-	-	-	3 900	2 797	780	-	3 577	323
Matériel de transport à statut juridique part	33%	-	123 650	-	-	123 650	-	31 779	-	31 779	91 871
Immobilisations corporelles en cours		27 657	-	-	-	27 657	-	-	-	-	27 657
TOTAUX		4 712 567	221 920	(81 281)	-	4 853 206	2 379 004	348 072	(66 328)	2 660 748	2 192 458

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 1.917.692 contre D : 2.073.012 au 31 décembre 2014, et s'analysent comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Titres de participation	(A)	1 506 130	1 459 800
Prêts aux sociétés du groupe	(B)	403 000	600 000
Créances rattachées à des participations		-	6 400
Prêts au personnel		4 650	2 900
Dépôts et cautionnements		3 912	3 912
Total		1 917 692	2 073 012

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

Société	Nombre de parts	Coût d'acquisition/ souscription	Montant total de la participation	% de détention
Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	1 353	34	46 330	41,00%
Total			1 506 130	

Les mouvements intervenus sur le portefeuille "Titres de participation" correspondent à la souscription de 1 353 actions dans le capital de la société « Intérieurs Côte d'Ivoire » pour un montant de D : 46.330..

(B) Il s'agit d'avances en compte courant associé accordées à la Société le Mobilier Contemporain dans le cadre d'une convention établie en date du 26 juin 2013, portant sur un montant de D : 820.000, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêts au taux de 5% l'an.

Un accord de compensation de créances a été signé, en date du 31 décembre 2015, avec la Société le Mobilier Contemporain ayant pour effet de compenser à concurrence de D : 197.000, les créances et les dettes réciproques de chacune des deux sociétés.

Note 6 : Actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net des résorptions de D : 77.216, contre D : 81.433, à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	73 000	73 000
Frais de publicité	12 650	12 650
Total brut	85 650	85 650
Résorptions antérieures	(4 217)	-
Résorptions de l'exercice	(4 217)	(4 217)
Total net	77 216	81 433

Note 7 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2015 un montant net de provisions de D : 2.293.086, contre D : 2.069.331 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Matières premières	118 129	96 495
Matières consommables	68 847	73 872
Emballages	3 156	1 437
Produits intermédiaires	1 508 391	1 394 357
Marchandises	64 531	17 585
Stocks en transit	132 193	123 133
Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises	1 895 247	1 706 879
Produits encours	4 552	762
Produits finis	408 287	361 690
Total des stocks de produits finis et des encours	412 839	362 452
Provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	-
Total net	2 293 086	2 069 331

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2015 un solde, net de provisions, de D : 3.946.065, contre D : 4.602.780 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Clients ordinaires	8-1	3 531 194	3 983 118
Clients, effets à recevoir		69 774	83 544
Clients, retenues de garantie		76 760	58 576
Clients, factures à établir		315 541	501 836
Clients douteux		146 309	66 774
Total brut		4 139 578	4 693 848
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(193 513)	(91 068)
Total net		3 946 065	4 602 780

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Clients, sociétés du groupe	1 276 929	1 747 972
Clients, hors groupe	2 254 265	2 235 146
Total	3 531 194	3 983 118

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs, avances et acomptes		11 118	7 902
Personnel, avances et prêts		41 867	40 164
Etat, impôts et taxes	9-1	208 315	272 640
Comptes courants associés		-	1 802
Charges constatées d'avance		17 001	21 266
Charges à récupérer	9-2	358 061	255 171
Total brut		636 362	598 945
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(2 977)	(2 977)
Total net		633 385	595 968

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(note 26)	41 499	45 686
Etat, TVA à reporter		-	57 726
Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
Certificats de retenue à la source non parvenus		11 011	13 423
		208 315	272 640

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le portant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cours d'appel et n'est pas définitivement dénouée. Les montants réglés à ce titre s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à D : 155.805.

9-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes et aux intérêts sur les avances en compte courant, non encore facturés à la société "SMC" pour respectivement D : 343.061 et D : 15.000.

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 647.132, contre D : 133.011 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
AMEN BANK	108 264	52 004
UIB	32 860	35 269
BIAT MARSALA	471 204	-
BTK LA MARSALA	106	3 577
ZITOUNA BANK	2 297	828
ATTIJARI BANK	24 898	35 208
ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE	7 458	-
Caisses	45	653
Régies d'avance et accreditifs	-	5 472
Total	647 132	133 011

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital social	(A)	3 983 360	3 460 000
Prime d'émission	(A)	1 453 040	-
Réserve légale		383 944	314 601
Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
Résultats reportés		91 764	234
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(B)	6 712 108	4 574 835
Compte spécial d'investissement		230 000	226 400
Résultat net de l'exercice		889 847	1 160 224
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	7 831 955	5 961 459

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Juin 2015, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 296.960, par apport en numéraire, pour le porter de D : 3.460.000 à D : 3.756.960. Cette augmentation est réalisée par la création de 29.696 actions nouvelles d'une valeur nominale de D : 10 chacune, assortie d'une prime d'émission de D : 1.453.040.

La même assemblée a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour le ramener de 10 dinars à un dinar.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 Juillet 2015, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 226.400 et ce, par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette augmentation est réalisée par la création de 226.400 actions nouvelles de un dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à D : 3.983.360 divisé en 3.983.360 actions de un dinar chacune et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% participation
Maghreb private equity fund II (mauritus pcc)	1 475 969	1 475 969	37,05%
Mr Hatem Ben Sliman	785 134	785 134	19,71%
Mme Jouda Ben Slama ep Ben Sliman	784 594	784 594	19,70%
Mr Mohamed Aziz Ben Sliman	404 203	404 203	10,15%
Mme Selima Ben Sliman ep Belhadj	403 726	403 726	10,14%
Maghreb private equity fund II (cyprus lp)	129 723	129 723	3,26%
Mr Skander Ben Sliman	11	11	0,00%
Total	3 983 360	3 983 360	100%

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 800.000.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci-après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Compte spécial d'investissement</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2013	3 460 000	-	271 465	600 000	2 756	-	862 722	-	5 196 943
Affectation approuvée par l'AGO du 06/05/2014			43 136	200 000	(2 522)		(862 722)	622 108	-
Distribution de dividendes								(622 108)	(622 108)
Résultat net de l'exercice 2014						226 400	1 160 224		1 386 624
Soldes au 31 Décembre 2014	3 460 000	-	314 601	800 000	234	226 400	1 160 224	-	5 961 459
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16/06/2015	296 960	1 453 040							1 750 000
Affectation approuvée par l'AGO du 14/07/2015			69 343		91 530		(1 160 224)	999 351	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 14/07/2015	226 400					(226 400)			-
Distribution de dividendes								(999 351)	(999 351)
Résultat net de l'exercice 2015						230 000	889 847		1 119 847
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	230 000	889 847	-	7 831 955

Note 12 : Emprunts

Les échéances à plus d'un an sur emprunts à long et moyen termes s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 58.410. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci-après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Taux	Solde au 31/12/2014		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2015	
				A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES										
Amen Bank	400 000	Mensuellement (2008-2015)	TMM+2%	-	10 526	-	-	(10 526)	-	-
BIAT	600 000	Mensuellement (2010-2017)	TMM+2%	119 875	96 242	-	(102 326)	(96 242)	17 549	102 326
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING										
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)	10,50%	-	-	45 097	(10 517)	(21 094)	13 486	10 517
ATTIJARI LEASING	28 761	Mensuellement (2015-2017)	9,82%	-	-	28 761	(7 894)	(12 163)	8 704	7 894
CIL	49 792	Mensuellement (2015-2018)	10,38%	-	-	49 792	(13 239)	(17 882)	18 671	13 239
Total				119 875	106 768	123 650	(133 976)	(157 907)	58 410	133 976

Note 13: Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 2.489.215, contre D : 2.838.244 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation locaux	13-1	1 380 762	1 682 181
Fournisseurs d'exploitation étrangers		308 264	295 654
Fournisseurs, effets à payer		737 997	814 398
Fournisseurs, factures non parvenues		60 829	45 432
Fournisseurs d'immobilisations		1 363	579
Total		2 489 215	2 838 244

13-1 Fournisseurs d'exploitation locaux :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit:

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	888 826	1 330 693
Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	491 936	351 488
Total	1 380 762	1 682 181

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Clients, avances et acomptes	140 651	247 652
Personnel, rémunérations dues	401	71 352
Etat, impôts et taxes à payer	169 448	102 267
Associés, comptes courants	7 511	1 751 133
Actionnaires dividendes à payer	214 153	-
Intérêts courus sur comptes courants associés	-	87 500
CNSS	121 697	121 638
Charges à payer	320 942	211 231
Compte d'attente	7 675	2 748
Total	982 478	2 595 521

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	(note 12)	133 976	106 768
BIAT MARSA		-	52 431
BIAT COMPTE EN DEVISE		-	5 304
Total		133 976	164 503

LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 16 : revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 13.088.612, contre D : 12.534.628 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Ventes de marchandises taxables	11 388 818	10 408 285
Ventes en suspension de taxes	533 442	426 572
Ventes à l'exportation	1 160 753	1 674 615
Prestations de services	2 387	16 794
Prestations de services à l'export	3 212	8 362
Total	13 088 612	12 534 628

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2015 à D : 363.020, contre D : 385.857 au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Frais de gestion	343 061	359 948
Ristournes perçues	10 962	10 769
Subvention d'exploitation	8 997	15 140
Total	363 020	385 857

Note 18 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2015 à D : 7.935.423, contre D : 7.703.167 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Bois et dérivés	1 232 839	1 359 114
Articles de quincaillerie	514 970	777 369
Accessoires bureaux	598 909	527 379
Accessoires de chaises	1 794 954	1 541 101
Produits semi-finis	609 918	661 957
Tissu mousse et cuire	338 507	362 422
Marbres et verrerie	184 729	192 274
Emballages	51 881	37 433
Produits chimiques	50 291	49 565
Frais sur import	677 468	685 592
Sous-traitance	146 485	38 526
Achats de marchandises	1 717 883	1 475 075
Carburant	140 897	130 087
Eau électricité et gaz	37 601	34 556
Fournitures de bureau	22 729	26 472
Autres	3 730	13 349
Total	8 123 791	7 912 271
Variation des stocks de matières	(188 368)	(209 104)
Total achats consommés	7 935 423	7 703 167

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.019.607, contre D : 2.013.825 au 31 Décembre 2014 et se détaillent ainsi :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Salaires et compléments de salaires	1 714 606	1 739 877
Charges sociales	276 828	265 697
Autres charges du personnel	8 985	14 137
Provisions pour congés payés	19 188	(5 886)
Total	2 019 607	2 013 825

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit:

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	22 135	13 514
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	325 937	323 552
Dotations aux résorptions	4 217	4 217
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 504	20 251
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	15 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	126 740	25 903
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	2 977
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	(11 000)
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(24 295)	(61 308)
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(44 612)
Total	471 238	273 494

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 1.869.825, contre D : 1.699.940 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Locations	64 007	58 510
Entretiens et réparations	93 913	91 804
Assurances	89 831	88 716
Autres	8 619	1 905
Total des services extérieurs	256 370	240 935
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	558 698	485 874
Personnel extérieur à l'entreprise	401 528	393 176
Publicité, publications et relations publiques	251 211	157 765
Transports	28 891	36 873
Voyages et déplacements	166 328	186 780
Réceptions	18 528	14 207
Frais postaux et de télécommunications	55 657	42 686
Services bancaires et assimilés	29 097	32 643
Autres	4 565	5 555
Total des autres services extérieurs	1 514 503	1 355 559
TFP	16 523	17 353
FOPROLOS	16 523	17 353
TCL	29 498	26 903
Contributions conjoncturelles	-	20 303
Droits d'enregistrement et de timbre	15 324	5 896
Taxes sur les véhicules	9 800	8 779
Autres	11 284	6 859
Total des impôts et taxes	98 952	103 446
Total général	1 869 825	1 699 940

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 53.227, contre D : 94.523 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Intérêts des emprunts bancaires	11 842	19 741
Intérêts sur crédits à court terme	26 625	-
Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	6 327	-
Intérêts des comptes courants associés	-	91 575
Intérêts créditeurs	(32 977)	(26 314)
Pénalités	20 035	4 235
Pertes de change	42 573	46 675
Gains de change	(27 366)	(48 620)
Autres	6 168	7 231
Total	53 227	94 523

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 224.533, contre D : 339.074 en 2014 et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits des participations	224 533	339 074
Total	224 533	339 074

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 13.120 et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Plus-values sur cession d'immobilisations	8 000	-
Apurement comptes créditeurs	5 120	1 875
Total	13 120	1 875

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 24.479 et se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	4 453	-
Apurement compte débiteurs	20 026	17 205
Total	24 479	17 205

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été liquidé comme suit :

Résultat net de l'exercice	1 119 847
Réintégrations	499 531
Impôt sur les sociétés	249 004
Réceptions excédentaires	15 068
Amendes et pénalités	937
Dotations aux provisions	143 244
Pertes exceptionnelles	20 026
Autres charges non déductibles	51 923
Perte de change non réalisée 2015	10 649
Gain de change non réalisé 2014	8 680
Déductions	251 103
Dividendes	224 533
Gain de change non réalisé 2015	896
Perte de change non réalisée 2014	1 379
Reprise sur provisions	242 95
Résultat fiscal avant déduction des provisions	1 368 275
Provisions pour créances litigieuses	73 171
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export	1 295 104
Bénéfice provenant de l'export	115 147
<i>Chiffre d'affaires total</i>	13 091 589
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	1 163 964
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	8,89%
Résultat fiscal avant réinvestissement	1 179 957
Réinvestissement physique	230 000
Bénéfice soumis à l'impôt	949 957
Impôt sur les sociétés au taux de 25%	237 489
Minimum d'impôt (20% du résultat fiscal avant réinvestissement)	235 991
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	11 515
<u>Impôt sur les sociétés dû</u>	<u>249 004</u>
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent	(45 686)
Retenues à la source	(244 817)
<u>Report d'impôt</u>	<u>(41 499)</u>

III- LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus	13 088 612	12 534 628
Autres produits d'exploitation	363 020	385 857
Autres gains ordinaires	5 120	1 875
Créances virées en pertes	(20 026)	(17 205)
TVA collectée	2 101 361	1 866 069
Clients et comptes rattachés en début de période	4 693 848	3 774 918
Clients et comptes rattachés en fin de période	(4 139 578)	(4 693 848)
Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(247 652)	(70 501)
Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	140 651	247 652
Produits à recevoir en début de période	255 171	122 260
Produits à recevoir en fin de période	(358 061)	(255 171)
Produits constatés d'avance en début de période	-	(55 649)
Total	15 882 466	13 840 885

Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	8 123 791	7 912 271
Autres charges d'exploitation	1 869 825	1 699 940
Production immobilisée	(2 978)	(7 115)
TVA payée aux fournisseurs de biens et services	1 749 464	1 889 101
TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	279 437	-
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	102 267	137 943
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(169 448)	(102 267)
Fournisseurs d'exploitation en début de période	2 837 665	2 282 824
Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(2 487 852)	(2 837 665)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(7 902)	(16 624)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	11 118	7 902
Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(13 423)	(18 802)
Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	11 011	13 423
Autres créiteurs divers en début de période	1 753 881	1 769 170
Autres créiteurs divers en fin de période	(15 186)	(1 753 881)
Autres débiteurs divers en début de période	(1 802)	(2 328)
Autres débiteurs divers en fin de période	-	1 802
Charges constatées d'avance en début de période	(21 266)	(21 492)
Charges constatées d'avance en fin de période	17 001	21 266
Diverses charges à payer en début de période	211 231	281 532
Diverses charges à payer en fin de période	(269 847)	(211 231)
Charges à répartir	-	85 650
Total	13 976 987	11 131 419

Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges de personnel	2 019 607	2 013 825
Avances et prêts au personnel en début de période	(43 064)	(52 196)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	46 517	43 064
Personnel, rémunérations dues en début de période	71 352	78 544
Personnel, rémunérations dues en fin de période	(401)	(71 352)
Personnel, charges à payer	(51 095)	-
C.N.S.S en début de période	121 638	109 279
C.N.S.S en fin de période	(121 697)	(121 638)
Total	2 042 857	1 999 526

Note 30 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charges financières nettes	53 227	94 523
Intérêts courus début de période	87 500	87 500
Intérêts courus en fin de période	-	(87 500)
Total	140 727	94 523

Note 31 : Impôt sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	249 004	247 864
Etat, IS à reporter en début de période	(45 686)	(102 554)
Etat, IS à reporter en fin de période	41 499	45 686
Total	244 817	190 996

Note 32 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits des participations	224 533	339 074
Produits à recevoir en début de période	-	99 990
Total	224 533	439 064

Note 33 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Investissements en immobilisations incorporelles	13 759	40 228
Investissements en immobilisations corporelles	84 511	87 019
Fournisseurs d'immobilisations en début de période	579	254
Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 363)	(579)
TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	14 734	17 230
Total	112 220	144 152

Note 34 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	647 087	126 886
Régies d'avance et accreditifs	-	5 472
Caisse	45	653
Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	-	(57 735)
Total	647 132	75 276

Note 35 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 369.066 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 89.222.

Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 7.511.

- La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 4.504.284 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.229.167.

Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 343.061 HT. Ce montant n'est pas encore facturé et figure à la clôture de l'exercice parmi les produits à recevoir.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 411.065 HT.

La charge à payer relative à la partie non encore facturée de la quote-part des charges communes à la clôture de l'exercice présente un solde de D : 206.909.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.483.560 TTC.

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 978.048.

- La société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de 181.395 DT TTC.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 47.762.

Location

La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de l'exercice, s'est élevé à 12.600 DT HT.

Fond d'investissements MPEF II (Mauritius) PCC

Le Conseil d'Administration réuni le 6 Mars 2012 a autorisé la société à recevoir des avances en comptes courants associés, consenties par le fond d'investissements MPEF II (Mauritius) PCC détenteur de 32,34% du capital, pour un montant de D : 1.610.000.

A la date du 29 mai 2015, la société a remboursé l'intégralité de ces avances et d'un commun accord, aucun intérêt n'a été facturé au titre de 2015.

Fond d'investissements MPEF II (Cyprus II)

Le Conseil d'Administration réuni le 6 Mars 2012 a autorisé la société à recevoir des avances en comptes courants associés, consenties par le fond d'investissements MPEF II (Cyprus II) détenteur de 2,85% du capital, pour un montant de D : 140.000.

A la date du 29 mai 2015, la société a remboursé l'intégralité de ces avances et d'un commun accord, aucun intérêt n'a été facturé au titre de 2015.

Avances accordées à la Société le Mobilier Contemporain

La société a conclu en date du 26 juin 2013, une convention de compte courant associé avec la Société le Mobilier Contemporain portant sur un montant de D : 820.000, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêt au taux de 5% l'an.

Un accord de compensation de créances a été signé, en date du 31 décembre 2015, avec la Société le Mobilier Contemporain ayant pour effet de compenser à concurrence de D : 197.000, les créances et les dettes réciproques de chacune des deux sociétés.

L'encours des avances consenties s'élève au 31 décembre 2015 à D : 403.000.

Les produits constatés à ce titre en 2015, se sont élevés à D : 30.000.

Rémunérations des dirigeants sociaux

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 118.644.

Le Conseil d'Administration réuni le 18 Avril 2016 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2015, pour un montant net de D : 35.000.

Le montant brut de la prime, constaté au 31 décembre 2015, s'élève à D : 51.095 et figure en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération. Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain a refacturé une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 65.446 DT dont un montant de 46.148 DT a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 36 : Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se détaillent à la clôture de l'exercice comme suit :

Type d'engagement	Valeur totale		
Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
Cautonnement			
Aval			
Autres garanties			
b) Hypothèques			
	350 000	BIAT	Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	500 000	Attijari banque	Titre foncier N°68064 (3ème rang)
			Titre foncier N°98956 (2 ème rang)
			Fond de commerce
	300 000	Amen bank	Titre foncier N°68064 (1 er rang)
	600 000	BIAT	Titre foncier N°98956 (1 er rang)
c) Effets escomptés et non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisés			
e) Abandon de créances			
Total	1 750 000		

Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
Cautonnement			
Aval			
Autres garanties			
b) Hypothèques			
Hypothèques			
Nantissement			
c) Effets escomptés et non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisés			
e) Abandon de créances			
Total			

Engagements réciproques			
a) Emprunt obtenu non encore encaissé			
b) Crédit documentaire		Attijari banque	9255.20 USD
			24103.50 USD
			24704.00 USD
			17467.50 USD
	302 831	BIAT	34620.00 USD
			19936.40 USD
			18937.00 USD
Engagements par signature caution	12 615	BIAT	
	26 978	Attijari banque	
	6 740	Amen Bank	
c) Commande d'immobilisation			
d) Commande de longue durée			
e) Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			
Total	349 164		

Note 37 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

5.5.1.6. Notes explicatives du rapport spécial des commissaires aux comptes

Note relative aux avances en comptes courants

Le conseil d'administration de la société du 17/06/2013 a autorisé de conclure une convention de compte courant associé avec la Société le Mobilier contemporain en date du 26/06/2013 pour financer l'investissement relatif au renouvellement du show-room Soukra et pour l'ouverture d'autres show-rooms, rémunéré à un taux de 5%.

Par ailleurs, l'AGO du 28/06/2013 et le Conseil d'Administration du 01/07/2013 ont approuvé ladite convention conformément aux clauses prescrites.

Pour l'accord de compensation de créances signé le 31/12/2015, la clause de compensation est stipulée dans la convention elle-même, dans le conseil d'administration du 17/06/2013, qui est par suite autorisé par l'AGO du 28/06/2016, le conseil d'administration du 01/07/2013 et l'AGO du 17/07/2013 (quatrième délibération « autorisé le PDG ou son représentant de conclure les dites conventions conformément aux clauses prescrites par elles »).

Par ailleurs, nous vous informons, qu'à chaque arrêt des comptes, le conseil d'administration et l'AGO approuvent toutes les conventions et les opérations réalisées de l'exercice.

5.5.1.7. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015

I. Notes complémentaires

1- Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se détaillent à la clôture de l'exercice comme suit :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	350 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) CMT : Titre foncier N°98956 (1er rang) Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	600 000	BIAT					
	300 000	AMEN BANK					
	500 000	ATTIJARI BANK					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	1 750 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	302 831	BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	12 615	BIAT					
	26 978	ATTIJARI BANK					
	6 740	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	349 164						

La société ne dispose pas des dettes garanties par des sûretés.

2- Note relative au tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Rubriques	Montant	Ventilation				Total
		coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	7 885 034	7 750 601	62 996	64 062	7 373	7 885 034
Autres charges d'exploitation	1 869 825	934 041	159 390	720 013	56 381	1 869 825
Charges financiers nettes	113 571	70 428	7 390	2 960	32 793	113 571
Impôts sur les sociétés	249 004	-	-	-	249 004	249 004
Autres pertes ordinaires	24 479	20 026	-	-	4 453	24 479
Charges de personnel	2 019 607	1 018 352	370 269	627 891	3 094	2 019 607
Dotations aux amortissements et provisions	471 238	281 943	94 342	88 232	6 721	471 238
TOTAL	12 632 758	10 075 391	694 387	1 503 158	359 819	12 632 758

3- Note relative à la note 4 « immobilisations corporelles et incorporelles »

Les immobilisations acquises en leasing

Rubriques	Valeur Brut	VCN AU 31-12-2015	Au 31/12/2015 paiements minimaux HT	Au 31/12/2015 valeur actualisée des paiements HT
ATTIJATI LEASING C452100	45 097	34 430		
ATTIJATI LEASING C463490	28 761	19 699		
CIL C310027	49 792	37 742		
Total	123 650	91 871		

Moins d'un an			31 650	28 700
Plus d'un an et moins de 5 ans			40 861	23 599
Plus de 5 ans				
Total des paiements minimaux futurs			72 511	52 300

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location –financement. Ils transfèrent à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs. Ils sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les immobilisations acquises (matériel de transport) sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée des contrats.

La société n'a pas des loyers conditionnels ; ainsi qu'elle n'a pas des restrictions imposées par les dispositions

Contractuelles concernant notamment les dividendes, l'endettement complémentaires et d'autres locations.

La valeur résiduelle pour la levée de l'option d'achat est de 1 (Un) DT hors TVA.

4- Note relative à la Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières, consommables et marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût moyen pondéré des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks des encours de production et des produits finis sont valorisés au coût de production standard. Cette valeur est déterminée en fonction des coûts directs et des charges de structures estimées à chaque stade de production. Le stock final des produits finis est valorisé au coût de production moyen pondéré.

5- Note relative au risque de change

Le risque de change est négligeable, les opérations avec l'étranger représente 30% de notre volume d'achat importé ; et 13% des encours fournisseurs sont relatifs à des fournisseurs étrangers.

Concernant les délais de règlement pour les opérations réalisées avec l'étranger, plus que 50% sont payés à vue et le reste entre 30 et 90 jours.

La seule technique utilisée contre la couverture contre les risques de change est la négociation auprès des salles de marché des banques tunisiennes pour avoir le meilleur taux de change.

6- Note relative aux autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice 2015 un montant net des résorptions de D : 77.216 se détaillent comme suit :

Désignation	TAUX	Valeur d'origine	Résorptions antérieures	Valeur Brut au 31/12/2015	Résorptions de l'exercice	Résorptions Cumulée au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	3 ans	73 000	-	73 000	-	-	73 000
Frais de publicité	3 ans	12650	4 217	8 433	4 217	8 434	4 216
TOTAL			4 217	81 433	4217	8 434	77 216

7- Note relative au contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi, pour la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 décembre 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, taxe sur les entreprises à caractère industriel, commercial ou professionnel, la retenue à la source, la TVA et FODEC.

Un arrêté de taxation d'office a été émis sous le 39/2008 en date du 28/03/2008 fixant les impôts et les pénalités de retard à 208.072,380 Dinars et d'un crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2005 de 39.113,561 Dinars.

En vertu de l'arrêt n° 2232 en date du 01/06/2011, la cour d'Appel de Tunis a décidé la réduction de la dette de SAM envers l'administration fiscale à 110.346,027 Dinars en principal et 32.682,163 Dinars à titre de pénalités.

Un pouvoir en cassation a été initié par l'administration fiscale sous le n ° 313.573 en date du 19/04/2013.

Il faut préciser que le montant décidé par le Tribunal de première instance de Tunis (Jugement N °3006 en date du 30/6/2009) qui est de l'ordre de 154.650,993 Dinars a été déjà payé par la Société Atelier Du Meuble intérieurs.

8- Note relative au résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

En dinar Tunisien	déc-15	déc-14
Résultat net	1 119 847	1 386 624
Résultat net attribuables aux actions ordinaires	1 119 847	1 386 624
Nombre moyen d'action ordinaire en circulation	3 726 537	3 460 000
Résultat Par action	0,301	0,401

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

9- Note relative au décompte fiscal

EXERCICE	2015	2014
Résultat net de l'exercice	1 119 847	1 386 624
Réintégrations	499 531	401 985
Impôt sur les sociétés	249 004	247 864
Réceptions excédentaires	15 068	11 819
Amendes et pénalités	937	72
Dotations aux provisions	143 244	49 131
Pertes exceptionnelles	20 026	17 205
Autres charges non déductibles	51 923	54 212
Contribution conjoncturelle	0	20 303
Perte de change non réalisée 2015-2014	10 649	1 379
Gain de change non réalisé 2014-2013	8 680	-
Déductions	251 103	467 342
Dividendes	224 533	339 074
Gain de change non réalisé 2015-2014	896	8 680
Perte de change non réalisée 2014-2013	1 379	2 668
Reprise sur provisions	24 295	116 920
Résultat fiscal avant déduction des provisions	1 368 275	1 321 267
Provisions pour créances litigieuses	73 171	-
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export	1 295 104	1 321 267
Bénéfice provenant de l'export	115 147	172 354
<i>Chiffre d'affaires total</i>	13 091 589	12 901 691
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	1 163 964	1 682 977
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	8,89%	13,04%
Résultat fiscal avant réinvestissement	1 179 957	1 148 913
Réinvestissement physique	230 000	226 400
Bénéfice soumis à l'impôt	949 957	922 513
Impôt sur les sociétés au taux de 25%	237 489	230 628
Minimum d'impôt (20% du résultat fiscal avant réinvestissement)	235 991	229 783
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	11 515	17 235
Impôt sur les sociétés dû	249 004	247 864
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent	(45 686)	(102 554)
Retenues à la source	(244 817)	(190 996)
Avances d'IS payées	0,00	
Acomptes provisionnels payés	0,00	
Report d'impôt	(41 499)	(45 686)

10- Note relative aux encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Il s'agit d'un remboursement de crédit CCA à moyen terme entre la Société Le Mobilier contemporain et la société mère Société Atelier du meuble d'un montant de 197 000DT ;

L'annulation d'une participation de 714 parts social dans une société commerciale « société DEVOTO INTERIEURS » qui a été bloquée dans un compte spécial d'investissement auprès de l'Amen Bank compte N° : 07 006 0019 355 550368 66, le déblocage de (6400DT) a eu lieu le 23/02/2015 et ce suite à la non constitution de ladite société par ordre exécutoire de Monsieur le président du Tribunal de première instance de Tunis.

II. Notes explicatives

1- Note relative aux titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	capital social	Nombre de part	Coût d'acquisition souscription	Montant total de la participation DT	% de détention	Provision
Société Bureau Plus	1 260 000 DT	12599	100	1 259 900	99.99%	-
Société le Mobilier Contemporain	200 000 DT	1999	100	199 900	99.95%	-
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	33000.00 CFA	1353	34	46 330	41.00%	-
Total				1 506 130		

Le coût d'acquisition/souscription est de 34.242 DT (l'arrondissement à 34 DT est juste pour la présentation).

III. Notes rectificatives

1- Note relative à l'état de résultat

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	13 088 612	12 534 628
Autres produits d'exploitation	17	363 020	385 857
Production immobilisée		2 978	7 115
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>13 454 610</u>	<u>12 927 600</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	(50 387)	(168 093)
Achats consommés	18	7 935 423	7 703 167
Charges de personnel	19	2 019 607	2 013 825
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	471 238	273 494
Autres charges d'exploitation	21	1 869 825	1 699 940
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>12 245 706</u>	<u>11 522 333</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 208 904</u>	<u>1 405 267</u>
Charges financières nettes	22	(53 227)	(94 523)
Produits des placements	23	224 533	339 074
Autres gains ordinaires	24	13 120	1 875
Autres pertes ordinaires	25	(24 479)	(17 205)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>1 368 851</u>	<u>1 634 488</u>
Impôt sur les sociétés	26	(249 004)	(247 864)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 119 847</u>	<u>1 386 624</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>1 119 847</u>	<u>1 386 624</u>

2- Note relative au tableau de mouvements des capitaux propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2013	3 460 000	-	271 465	600 000	2 756	862 722	-	5 196 943
Affectation approuvée par l'AGO du 06/05/2014			43 136	200 000	(2 522)	(862 722)	622 108	-
Distribution de dividendes							(622 108)	(622 108)
Résultat net de l'exercice 2014						1 386 624		1 386 624
Soldes au 31 Décembre 2014	3 460 000	-	314 601	800 000	234	1 386 624	-	5 961 459
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16/06/2015	296 960	1 453 040						1 750 000
Affectation approuvée par l'AGO du 14/07/2015			69 343		91 530	(1 386 624)	999 351	
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 14/07/2015	226 400							
Distribution de dividendes							(999 351)	(999 351)
Résultat net de l'exercice 2015						1 119 847		1 119 847
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	1 119 847	-	7 831 955

3- Note relative au schéma des soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 (exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Produits d'exploitation	13 451 632	12 920 485	Coût des matières consommées	7 935 423	7 703 167			
Production stockée	50 387	168 093						
Production immobilisée	2 978	7 115						
<u>Production</u>	13 504 997	13 095 693	<u>Achats consommés</u>	7 935 423	7 703 167	<u>Marge sur coût matières</u>	5 569 574	5 392 526
Marge sur coût matières	5 569 574	5 392 526	Autres charges externes	1 770 873	1 596 494			
<u>Sous total</u>	5 569 574	5 392 526	<u>Sous total</u>	1 770 873	1 596 494	<u>Valeur ajoutée brute</u>	3 798 701	3 796 032
Valeur ajoutée brute	3 798 701	3 796 032	Impôts et taxes	98 952	103 446			
<u>Sous total</u>	3 798 701	3 796 032	Charges de personnel	2 019 607	2 013 825			
			<u>Sous total</u>	2 118 559	2 117 271	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	1 680 142	1 678 761
Excédent brut d'exploitation	1 680 142	1 678 761	Charges financières nettes	53 227	94 523			
Produits des placements	224 533	339 074	Dotations aux amortissements et aux provisions	471 238	273 494			
Autres gains ordinaires	13 120	1 875	Autres pertes ordinaires	24 479	17 205			
<u>Sous total</u>	1 917 795	2 019 710	Impôt sur les sociétés	249 004	247 864			
			<u>Sous total</u>	797 948	633 086	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 119 847	1 386 624
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 119 847	1 386 624

NB: Les subventions d'exploitations ne sont pas versées en compensation du prix de vente donc ne sont pas un complément de chiffre d'affaire; il s'agit des subventions prises en compte dans les autres produits d'exploitation, qui correspondent à une ristourne sur TFP

4- Note relative à l'état de flux de trésorerie

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	15 882 466	13 840 885
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	28	(13 976 987)	(11 131 419)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(2 042 857)	(1 999 526)
Intérêts payés	30	(140 727)	(94 523)
Impôt sur les bénéfices payé	31	(244 817)	(190 996)
		<u>(522 922)</u>	<u>1 463 485</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(112 220)	(144 152)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4, 24 et 25	18 500	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(46 330)	(800 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	5	203 400	-
Intérêts et dividendes reçus	32	224 533	439 064
Encaissements au titre des activités de placement		-	600 000
		<u>287 883</u>	<u>(944 152)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'augmentation du capital	11	1 750 000	-
Dividendes et autres distributions	11 et 14	(785 198)	(622 108)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(157 907)	(153 661)
		<u>806 895</u>	<u>(775 769)</u>
Variation de trésorerie		<u>571 856</u>	<u>(256 436)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	34	75 276	331 712
Trésorerie à la fin de l'exercice	34	647 132	75 276

5.5.1.8. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015

SAM : Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

SAECO Consulting

Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 406 - Fax 70 728 706
E-mail saeco.consulting@planet.tn

FINOR

Immeuble International City Center – Tour des bureaux –
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 460 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de 11.707.034 DT et un bénéfice net de 889.847 DT, après affectation d'un montant de 230.000 DT au compte spécial d'investissement, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
5. Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires, ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001 et l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006.

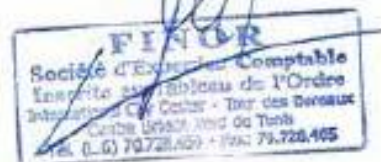
Tunis, le 18 mai 2016

SAECO Consulting
Elyes BEN MBAREK



SAECO Consulting
Société Insrite à l'Ordre
des Experts Comptables
de Tunisie

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



FINOR
Société d'Experts Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Intégration Car Center - Tour des Darsaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tel. (R.G) 79.728.405 - Fax: 79.728.405

SAECO CONSULTING

Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 406 - Fax 70 728 706
E-mail saeco.consulting@planet.tn



Immeuble International City Center – Tour des bureaux –
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE BUREAU PLUS Sarl pour un montant de 1.483.560 DT TTC.
Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 978.048.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de 369.066 DT TTC.
Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 89.222.
- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de 4.504.284 DT TTC.
Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.229.167.
- Votre société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de 181.395 DT TTC.

Le compte client « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 47.762.

- Votre société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1^{er} Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de l'exercice 2015, s'est élevé à 12.600 DT HT.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de 343.061 DT HT.
- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de 411.065 DT HT.

C/ Avances en comptes courants

- Votre Conseil d'Administration réuni le 6 Mars 2012 a autorisé votre société à recevoir des avances en comptes courants associés, consenties par les fonds d'investissements MPEF II (Mauritius) PCC et MPEF II (Cyprus II) pour des montants respectifs de 1.610.000 DT et 140.000 DT.

Ces avances sont productives d'intérêts au taux de 5% l'an net de toutes taxes et retenues à la source, courant à partir de la date effective de décaissement jusqu'à la date de remboursement.

L'actionnaire a la faculté de convertir tout ou partie des avances en actions de la société dans le respect de la réglementation applicable. Dans ce cas, la partie non convertie en actions de la société produira des intérêts au taux de 9% l'an net de toutes taxes et retenues à la source.

A la date du 29 mai 2015, la société a remboursé l'intégralité de ces avances et d'un commun accord, aucun intérêt n'a été facturé au titre de 2015.

- Votre société a conclu en date du 26 juin 2013, une convention de compte courant associé avec la Société le Mobilier Contemporain portant sur un montant de D : 820.000, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêt au taux de 5% l'an.

Un accord de compensation de créances a été signé, en date du 31 décembre 2015, avec la Société le Mobilier Contemporain ayant pour effet de compenser, à concurrence de D : 197.000, les créances et les dettes réciproques de chacune des deux sociétés.

L'encours des avances consenties s'élève au 31 décembre 2015 à D : 403.000.

Les produits constatés à ce titre en 2015, se sont élevés à D : 30.000.

- Le compte courant associé « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 7.511.

D/ Cession d'élément d'actif

Votre Conseil d'Administration réuni le 18 Avril 2016 a autorisé a posteriori la cession à Mr Riadh KEKLI, administrateur et Directeur Administratif et Financier de la société, une voiture de tourisme pour le prix de 10.500 DT.
Cette opération a dégagé une moins-value de 4.453 DT.


C/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de 7.000 DT.
Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à 118.644 DT.
Le Conseil d'Administration réuni le 18 Avril 2016 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2015, pour un montant net de 35.000 DT.
Le montant brut de la prime, constaté au 31 décembre 2015, s'élève à 51.095 DT et figure en charges à payer parmi les autres passifs courants.
Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.
- Votre Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.
Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacturera une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.
Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 65.446 DT dont un montant de 46.148 DT a été refacturé à votre société.
Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.
- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 6 Juin 2014 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.
Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à 75.804 DT dont 11.675 DT de charges sociales.
Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 18 mai 2016

SAECO Consulting
Elyes BEN.MBAREK


SAECO Consulting
Société inscrite à l'Ordre
des Experts Comptables
de Tunisie


FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Bureaux
des Experts Comptables de Tunisie
Tél: (01) 70.728.402 - Fax: 70.728.405

5.5.2. Engagements financiers au 31/12/2015

En dinars

Type d'engagement	Valeur totale		
Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
Cautionnement			
Aval			
Autres garanties			
b) Hypothèques			
	350 000	BIAT	Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	500 000	Attijari banque	Titre foncier N°68064 (3ème rang)
			Titre foncier N°98956 (2ème rang)
			Fond de commerce
	300 000	Amen bank	Titre foncier N°68064 (1er rang)
	600 000	BIAT	Titre foncier N°98956 (1er rang)
c) Effets escomptés et non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisés			
e) Abandon de créances			
Total	1 750 000		
Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
Cautionnement			
Aval			
Autres garanties			
b) Hypothèques			
Hypothèques			
Nantissement			
c) Effets escomptés et non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisés			
e) Abandon de créances			
Total			
Engagements réciproques			
a) Emprunt obtenu non encore encaissé			
b) Crédit documentaire		Attijari banque	9255.20 USD
			24103.50 USD
			24704.00 USD
			17467.50 USD
	302 831	BIAT	34620.00 USD
			19936.40 USD
			18937.00 USD
Engagements par signature caution	12 615	BIAT	
	26 978	Attijari banque	
	6 740	Amen Bank	
c) Commande d'immobilisation			
d) Commande de longue durée			
e) Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			
Total	349 164		

5.5.3. Encours des crédits contractés par la Société Atelier du Meuble Intérieurs

Les échéances à plus d'un an sur emprunts à long et moyen termes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 58 410 DT. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci-après :

Emprunt	Solde au 31/12/2014		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2015	
	A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
Crédits bancaires							
Amen Bank	-	10 526	-	-	(10 526)	-	-
BIAT	119 875	96 242	-	(102 326)	(96 242)	17 549	102 326
Dettes envers les établissements de crédit							
ATTIJARI LEASING	-	-	45 097	(10 517)	(21 094)	13 486	10 517
ATTIJARI LEASING	-	-	28 761	(7 894)	(12 163)	8 704	7 894
CIL	-	-	49 792	(13 239)	(17 882)	18 671	13 239
Total	119 875	106 768	123 650	(133 976)	(157 907)	58 410	133 976

Les conditions de rémunérations des emprunts contractés par la Société Atelier du Meubles au 31 décembre 2015 sont présentées dans le tableau suivant :

Emprunt	Montant	Modalités	Taux
Crédits bancaires			
Amen Bank	400 000	Mensuellement (2008-2015)	TMM+2%
BIAT	600 000	Mensuellement (2010-2017)	TMM+2%
Dettes envers les établissements de crédit			
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)	10,5%
ATTIJARI LEASING	28 761	Mensuellement (2015-2017)	9,8%
CIL	49 792	Mensuellement (2015-2018)	10,4%

5.5.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre 2015

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	2015	2014	2013		2015	2014	2013		2015	2014	2013
Produits d'exploitation	13 454 610	12 927 600	11 795 112	Coût des matières consommées	7 935 423	7 703 167	7 069 865				
Production stockée	50 387	168 093	97 566	Déstockage de production	-	-	-				
Production	13 504 997	13 095 693	11 892 678	Achats consommés	7 935 423	7 703 167	7 069 865	Marge sur coût matières	5 569 574	5 392 526	4 822 813
Marge sur coût matières	5 569 574	5 392 526	4 822 813	Autres charges externes	1 770 873	1 596 494	1 414 086				
Sous total	5 569 574	5 392 526	4 822 813	Sous total	1 770 873	1 596 494	1 414 086	Valeur ajoutée brute	3 798 701	3 796 032	3 408 727
Valeur ajoutée brute	3 798 701	3 796 032	3 408 727	Impôts et taxes	98 952	103 446	78 626				
				Charges de personnel	2 019 607	2 013 825	1 814 640				
Sous total	3 798 701	3 796 032	3 408 727	Sous total	2 118 559	2 117 271	1 893 266	Excédent brut d'exploitation	1 680 142	1 678 761	1 515 461
Excédent brut d'exploitation	1 680 142	1 678 761	1 515 461	Charges financières nettes	53 227	94 523	167 037				
Produits des placements	224 533	339 074	116 014	Dotations aux amortissements et aux provisions	471 238	273 494	364 758				
Autres gains ordinaires	13 120	1 875	1 829	Autres pertes ordinaires	24 479	17 205	13 194				
				Impôt sur les sociétés	249 004	247 864	225 593				
Sous total	1 917 795	2 019 710	1 633 304	Sous total	797 948	633 086	770 582	Résultat des activités ordinaires	1 119 847	1 386 624	862 722
								Résultat net de l'exercice	1 119 847	1 386 624	862 722

5.5.5. Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2015

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Résultats reportés	Compte spécial d'investissement	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués	Total
Soldes au 31 Décembre 2013	3 460 000	-	271 465	600 000	2 756	-	862 722	-	5 196 943
Affectation approuvée par l'AGO du 06/05/2014			43 136	200 000	(2 522)		(862 722)	622 108	-
Distribution de dividendes								(622 108)	(622 108)
Résultat net de l'exercice 2014						226 400	1 160 224		1 386 624
Soldes au 31 Décembre 2014	3 460 000	-	314 601	800 000	234	226 400	1 160 224	-	5 961 459
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16/06/2015	296 960	1 453 040							1 750 000
Affectation approuvée par l'AGO du 14/07/2015			69 343		91 530		(1 160 224)	999 351	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 14/07/2015	226 400					(226 400)			-
Distribution de dividendes								(999 351)	(999 351)
Résultat net de l'exercice 2015						230 000	889 847		1 119 847
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	230 000	889 847	-	7 831 955

5.5.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Résultat net de l'exercice	1 119 847	1 386 624	862 722
Résultats reportés	170 547	91 764	234
Réserves légales	14 392	69 343	43 136
Réserves spéciales d'investissement	230 000	226 400	200 000
Dividendes	796 672	999 351	622 108

5.5.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

	2015	2014	2013
Résultat d'exploitation (en DT)	1 208 904	1 405 267	1 150 703
Résultat avant impôts (en DT)	1 368 851	1 634 488	1 088 315
Résultat net (en DT)	889 847	1 160 224	862 722
Capital social (en DT)	3 983 360	3 460 000	3 460 000
Valeur nominale* (en DT)	1	10	10
Nombre d'actions	3 983 360	346 000	346 000
Résultat net / Capital social (en %)	22%	34%	25%
Résultat avant impôts / Capital social (en %)	34%	47%	31%
Résultat d'exploitation par action (en DT)	0,303	4,061	3,326
Résultat avant impôts par action (en DT)	0,344	4,724	3,145
Résultat net par action (en DT)	0,223	3,353	2,493

5.5.8. Evolution des dividendes

	2015	2014	2013
Capital social (en DT)	3 983 360	3 460 000	3 460 000
Valeur nominale (en DT)	1	10	10
Nombre d'actions	3 983 360	346 000	346 000
Dividendes (en DT)	796 672	999 351	622 108
Dividendes par action (en DT)	0,200	2,888	1,798
Taux de dividendes en % de la valeur nominale	20%	29%	18%
Date de mise en paiement	15/08/2016	15/08/2015	05/06/2014

5.5.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Résultat net	889 847	1 160 224	862 722
Dotations aux amortissements et aux provisions	471 238	273 494	364 758
Marge brute d'autofinancement	1 361 085	1 433 718	1 227 480

5.5.10. Evolution de la structure financière

5.5.10.1. Fonds de roulement

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Capitaux propres avant affectation (1)	7 831 955	5 961 459	5 196 943
Passifs non courants (2)	269 410	329 371	460 500
Capitaux permanents (3) = (1) + (2)	8 101 365	6 290 830	5 657 443
Actifs non courants (4)	4 187 366	4 488 008	3 816 394
Fonds de Roulement (3) - (4)	3 913 999	1 802 822	1 841 049

5.5.10.2. Besoin en fonds de roulement

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Stocks	2 293 086	2 069 331	1 681 134
Clients et comptes rattachés	3 946 065	4 602 780	3 648 445
Autres actifs courants	633 385	595 968	606 615
Placements et autres actifs financiers	-	0	600 000
Actifs circulants	6 872 536	7 268 079	6 536 194
Fournisseurs et comptes rattachés	2 489 215	2 838 244	2 283 078
Autres passifs courants	982 478	2 595 521	2 590 118
Passifs circulants	3 471 693	5 433 765	4 873 196
BFR	3 400 843	1 834 314	1 662 998

5.5.10.3. Trésorerie nette

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Fonds de Roulement (1)	3 913 999	1 802 822	1 841 049
Besoin en Fonds de Roulement (2)	3 400 843	1 834 314	1 662 998
Trésorerie Nette (1) - (2)	513 156	(31 492)	178 051

5.5.11. Indicateurs de gestion

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Actifs non courants	4 187 366	4 488 008	3 816 394
Actifs courants	7 519 668	7 401 090	6 869 098
Stocks	2 293 086	2 069 331	1 681 134
Clients et comptes rattachés	3 946 065	4 602 780	3 648 445
Liquidités et équivalents de liquidités	647 132	133 011	332 904
Total bilan	11 707 034	11 889 098	10 685 492
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 712 108	4 574 835	4 334 221
Capitaux propres avant affectation	7 831 955	5 961 459	5 196 943
Capitaux permanents	8 101 365	6 290 830	5 657 443
Passifs non courants	269 410	329 371	460 500
Passifs courants	3 605 669	5 598 268	5 028 049
Fournisseurs et comptes rattachés	2 489 215	2 838 244	2 283 078
Total passifs	3 875 079	5 927 639	5 488 549
Chiffre d'affaires	13 088 612	12 534 628	11 607 354
Production	13 504 997	13 095 693	11 892 678
Achats consommés	7 935 423	7 703 167	7 069 865
Marge brute	5 203 576	4 999 554	4 635 055
Charges de personnel	2 019 607	2 013 825	1 814 640
Résultat d'exploitation	1 208 904	1 405 267	1 150 703
Résultat net	1 119 847	1 386 624	862 722

* Production : Revenus + Autres produits d'exploitation + Production immobilisé + variation des stocks de produits finis

** Marge brute : Revenus + variation des stocks de produits finis - Achats consommés

5.5.12. Ratios financiers

	2015	2014	2013
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	35,77%	37,75%	35,72%
Stocks / Total bilan	19,59%	17,41%	15,73%
Actifs courants / Total bilan	64,23%	62,25%	64,28%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	66,90%	50,14%	48,64%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	2907,08%	1809,95%	1128,54%
Passifs non courants / Total bilan	2,30%	2,77%	4,31%
Passifs courants / Total bilan	30,80%	47,09%	47,05%
Passifs / Total bilan	33,10%	49,86%	51,36%
Capitaux permanents / Total bilan	69,20%	52,91%	52,95%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	15,43%	16,07%	15,63%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	9,24%	11,21%	9,91%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	167,12%	210,26%	223,35%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	96,67%	94,76%	91,86%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/ Passifs courants	208,55%	132,20%	136,62%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	144,95%	95,24%	103,18%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	17,95%	2,38%	6,62%
Ratios de rentabilité			
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	14,30%	23,26%	16,60%
Résultat net/ Capitaux permanents	13,82%	22,04%	15,25%
Marge brute / Total production	38,53%	38,18%	38,97%
Résultat net / Chiffre d'affaires	8,56%	11,06%	7,43%
Autres ratios			
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)*	96	112	99
Délai de recouvrement clients (en jours) **	92	112	96

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/(achats consommés * 1,18)

** (Clients et comptes rattachés*360)/ (chiffre d'affaires * 1,18)

5.6. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31 Décembre 2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne, la présentation d'une participation, devant être consolidée selon la méthode de mise en équivalence, à son coût d'acquisition initial, au niveau des états financiers consolidés et ce, en raison de l'absence d'information sur la situation financière de la société objet de ladite participation. Ceci est contraire aux dispositions de la NC 36 relative aux participations dans des entreprises associées.

Par ailleurs, les notes aux états financiers consolidés ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan conformément au modèle prévu par les dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale.
- Une note précisant, pour les filiales du groupe, la quote-part d'intérêt dans le capital et ce, conformément aux dispositions de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note précisant les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant l'évaluation, les éléments de coût, la valorisation et la comptabilisation des stocks et ce, conformément aux dispositions de la NC 04 relative aux stocks.
- Une note sur les règles de couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les titres de participation mentionnant les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements à long terme et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux placements.
- Une note sur les subventions mentionnant les informations exigées par les dispositions du paragraphe 23 de la NC 12 relative aux subventions publiques.
- Une note sur le résultat par action du groupe conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur l'état des flux de trésorerie consolidé conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication desdits états, conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note sur les parties liées et ce, conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage, pour l'établissement de ses états financiers consolidés, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

5.6.1. Bilan consolidé arrêté au 31/12/2015

<i>En dinars</i>	Notes	2015	2014	2013
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		402 166	388 407	153 073
Amortissements		(139 705)	(105 728)	(84 876)
	5	262 461	282 679	68 197
Immobilisations corporelles		6 995 396	6 786 247	5 842 737
Amortissements		(3 154 857)	(2 622 945)	(2 184 305)
	5	3 840 539	4 163 302	3 658 432
Immobilisations financières	6	67 324	25 644	25 644
Total des actifs immobilisés		4 170 324	4 471 625	3 752 273
Autres actifs non courants		138 454	176 359	2 323
Total des actifs non courants		4 308 778	4 647 984	3 754 596
Actifs courants				
Stocks		2 622 246	2 443 380	1 994 095
Provisions		(15 000)	-	(11 000)
	7	2 607 246	2 443 380	1 983 095
Clients et comptes rattachés		3 539 017	3 661 930	3 155 636
Provisions		(293 559)	(141 913)	(160 702)
	8	3 245 458	3 520 017	2 994 934
Autres actifs courants	9	504 394	503 984	557 153
Placements et autres actifs financiers	10	50 000	50 000	650 000
Liquidités et équivalents de liquidités	11	915 670	215 877	486 146
Total des actifs courants		7 322 768	6 733 258	6 671 328
Total des actifs		11 631 546	11 381 242	10 425 924

Capitaux propres et passifs**Capitaux propres**

Capital social		3 983 360	3 460 000	3 460 000
Prime d'émission		1 453 040		
Réserves		1 183 944	1 114 601	871 465
Autres capitaux propres		4 363	6 772	9 181
Résultats reportés		339 225	364 101	111 920
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 963 932	4 945 474	4 452 566
Résultat net de l'exercice		1 131 319	1 270 218	1 117 424
Total des capitaux propres avant affectation	12	8 095 251	6 215 692	5 569 990
Intérêts minoritaires	13	245	235	268

Passifs**Passifs non courants**

Emprunts		80 010	119 875	226 643
Provisions pour risques et charges		211 000	209 496	233 856
Total des passifs non courants	14	291 010	329 371	460 499

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	15	1 899 639	1 997 948	1 751 623
Autres passifs courants	16	1 202 414	2 662 845	2 488 691
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	142 987	175 151	154 853
Total des passifs courants		3 245 040	4 835 944	4 395 167
Total des passifs		3 536 050	5 165 315	4 855 666

Total des capitaux propres et des passifs		11 631 546	11 381 242	10 425 924
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

5.6.2. Etat de résultat consolidé arrêté au 31/12/2015

<i>En dinars</i>		2015	2014	2013
Produits d'exploitation				
Revenus	18	14 113 955	13 201 164	11 695 985
Autres produits d'exploitation		23 050	47 746	15 984
Production immobilisée		4 029	35 912	5 871
Total des produits d'exploitation		14 141 034	13 284 822	11 717 840
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours	7	(11 513)	(171 300)	(113 287)
Achats consommés	19	7 396 767	7 237 225	6 284 512
Charges de personnel	20	2 554 281	2 488 116	2 187 632
Dotations aux amortissements et provisions	21	838 271	420 084	449 303
Autres charges d'exploitation	22	1 870 406	1 653 449	1 371 911
Total des charges d'exploitation		12 648 212	11 627 574	10 180 071
Résultat d'exploitation		1 492 822	1 657 248	1 537 769
Charges financières nettes	23	(80 735)	(104 483)	(164 109)
Produits des placements		3 313	-	16 024
Autres gains ordinaires	24	20 712	2 774	2 893
Autres pertes ordinaires	25	(27 369)	(19 612)	(14 406)
Résultat courant des sociétés intégrées		1 408 743	1 535 927	1 378 171
Impôts sur les sociétés		(277 386)	(265 679)	(260 686)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 131 357	1 270 248	1 117 485
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	(38)	(30)	(61)
Résultat net revenant à la société consolidante		1 131 319	1 270 218	1 117 424

5.6.3. Etat des flux de trésorerie consolidé arrêté au 31/12/2015

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 131 357	1 270 248	1 117 485
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	670 121	472 169	421 405
Dotation aux provisions	200 603	65 748	57 417
Reprises sur provisions	(32 453)	(117 833)	(29 519)
Amortissement Subventions d'investissement	(2 409)	(2 409)	(2 409)
Charges reportées	-	(186 713)	-
Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	(8 000)	-	-
Charges nettes sur cession d'immobilisations	4 453	-	-
Variation des :			
Stocks	(178 866)	(449 285)	242 008
Créances	122 913	(506 294)	31 053
Autres actifs courants	(2 160)	51 105	213 449
Fournisseurs et comptes rattachés	(17 589)	155 099	(386 705)
Autres passifs courants	(1 674 195)	173 763	(259 268)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	213 775	925 598	1 404 916
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	-	600 000	306 318
Flux de trésorerie liés aux activités d'Investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(223 792)	(1 087 618)	(821 542)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(46 330)	-	(10 932)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	18 500	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	6 400	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés à) l'Investissement	(245 222)	(1 087 618)	(832 474)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'augmentation du capital	1 750 000		
Remboursements des emprunts	(164 762)	(153 661)	(161 461)
Distribution des dividendes	(785 615)	(621 779)	(906 920)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	799 623	(775 440)	(1 068 381)
Variation de trésorerie	768 176	(337 460)	(189 621)
Trésorerie au début de l'exercice	147 494	484 954	674 575
Trésorerie à la clôture de l'exercice	915 670	147 494	484 954

5.6.4. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »

1.1 *Structure juridique des sociétés du groupe*

Le groupe « intérieurs » est composé de quatre sociétés spécialisées dans la fabrication et la commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 3.983.360 divisé en 3.983.360 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet Le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la Fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015. Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 33.000.000 Francs CFA divisé en 3.300 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

1.2 *Evolution du périmètre de consolidation*

La modification apportée au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2015 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté de 31 décembre 2014, concerne la prise de participation dans une société étrangère créée en 2015 et dénommée « Intérieurs Côte d'Ivoire ».

1.3 Participations du groupe

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « Intérieurs Côte d'Ivoire » est détenue à concurrence de 41% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Degré de contrôle	Méthode retenue
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Bureau Plus	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	Influence notable	Mise en équivalence

(*) Aucune information sur la situation financière de cette entreprise associée qui a été créée en 2015, n'a été obtenue.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

2.2 Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Fonds de commerce	5%
- Constructions	5%

- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureaux	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%
- Matériel de transport acquis par leasing	33%
- Animaux de service	20%

- Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'achat.

Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes fournisseurs libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture donnant ainsi lieu à la constatation des différences de change affectant le résultat de l'exercice.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2015, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015

POSTES	Valeurs Brutes				Amortissements				VCN	
	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	31/12/2015	31/12/2014	Dotation de l'exercice	Cessions	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
LOGICIELS	136 274	13 759		150 033	94 762	20 376	-	115 138	34 895	41 512
CONCESSIONS	8 796			8 796	3 152	1 759	-	4 911	3 885	5 644
FOND DE COMMERCE	236 824		-	236 824	7 814	11 841	-	19 655	217 169	229 010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	6 513			6 513	-	-	-	-	6 513	6 513
TERRAIN	1 286 373	-	-	1 286 373	-	-	-	-	1 286 373	1 286 373
CONSTRUCTIONS	1 390 954	22 930	-	1 413 884	549 096	69 548	-	618 644	795 240	841 858
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045		-	105 045	1 889	4 642	-	6 531	98 514	103 156
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	166 677	31 863	-	198 540	80 283	4 090	-	84 373	114 166	86 393
MATERIEL INDUSTRIEL	295 479	16 723		312 202	201 127	24 060	-	225 187	87 014	94 351
INSTALLATIONS TECHNIQUES	278 143		-	278 143	20 680	53 909	-	74 589	203 554	257 463
INSTALLATION GENERALE	1 269 093	18 992		1 288 085	470 997	180 750	-	651 747	636 338	798 096
EQUIPEMENT DE BUREAU	129 291	12 020	-	141 311	78 430	19 031	-	97 461	43 851	50 862
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	257 668	12 753		270 421	171 749	7 354	-	179 103	91 318	85 919
MATERIEL DE TRANSPORT	1 305 089	3 091	(81 281)	1 226 899	837 649	165 269	(66 328)	936 590	290 309	467 440
OUTILLAGE INDUSTRIEL	60 612	2 673	-	63 285	34 162	7 360	-	41 522	21 763	26 450
MATERIEL INFORMATIQUE	210 269	8 268	-	218 537	174 084	19 856	-	193 940	24 597	36 185
ANIMAUX DE SERVICE	3 900	-	-	3 900	2 797	780	-	3 577	323	1 103
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	-	161 116		161 116		41 591		41 591	119 525	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	27 656			27 656	-	-	-	-	27 656	27 656
TOTAUX	7 174 654	304 188	(81 281)	7 397 561	2 728 673	632 216	(66 328)	3 294 561	4 103 000	4 445 981

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2015 à 67.324 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Prêts au personnel	4 650	2 900
Dépôts et cautionnements	16 344	16 344
Titres de participation	46 330	-
Autres créances	-	6 400
Total	67 324	25 644

NOTE 7 : STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2015 à 2.607.246 DT contre 2.443.380 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Matières premières	273 159	337 767
Matières consommables	68 847	73 872
Emballages	3 156	1 437
Produits intermédiaires	1 508 391	1 394 357
Marchandises	242 705	119 841
Stocks en transit	132 193	133 824
Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises	2 228 451	2 061 098
Produits encours	4 552	762
Produits finis	389 243	381 520
Total des stocks de produits finis et des encours	393 795	382 282
Provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	-
Total net	2 607 246	2 443 380

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2015 un solde net de 3.245.458 DT contre 3.520.017 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Clients ordinaires	2 715 564	2 857 050
Clients, effets à recevoir	69 774	83 544
Clients, effets impayés	-	172
Clients douteux	199 417	94 273
Clients, retenues de garantie	76 760	58 576
Clients, chèques impayés	25 753	29 525
Clients, factures à établir	451 749	538 790
Total brut	3 539 017	3 661 930
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(293 559)	(141 913)
Total net	3 245 458	3 520 017

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 un montant net de 504.394 DT contre 503.984 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Fournisseurs débiteurs	38 320	7 902
Personnel, avances et prêts	47 290	40 803
Etat, impôts et taxes	362 407	412 594
Charges constatées d'avance	44 592	36 788
Produits à recevoir	-	1 458
Débiteurs divers	13 962	6 916
Compte d'attente	800	500
Total brut	507 371	506 961
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(2 977)	(2 977)
Total net	504 394	503 984

9-1 : Etat, impôts et taxes

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Etat, TVA déductible	18 798	126 288
Etat, report d'IS	176 280	116 327
Etat, redressement fiscal (A)	155 805	155 805
Certificats de retenue à la source non parvenus	11 524	14 174
Total	362 407	412 594

(A) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cours d'appel et n'est pas définitivement dénouée.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à 155.805 DT.

NOTE 10- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 Décembre 2015 un solde de 50.000 DT et correspondent à des dépôts à terme auprès d'ATTIJARI BANK.

NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2015 un solde de 915.670 DT contre 215.877 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Banques	915 250	209 108
Caisse	420	1 297
Régies d'avance et accreditifs	-	5 472
Total	915 670	215 877

11.1 – Banques

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
AMEN BANK (1)	108 264	52 004
AMEN BANK (2)	3 895	54 700
UNION INTERNAT. BANK	32 860	35 269
BIAT LA MARSА	471 204	-
BIAT CPTЕ EN DEVISE	-	-
BTK LA MARSА	106	3 577
ATTIJARI BANK (1)	24 898	35 208
ATTIJARI BANK (2)	130 389	-
ATTIJARI BANK (3)	51 974	27 404
BIAT (1)	81 905	118
BANQUE ZITOUNA	2 297	828
ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE	7 458	-
Total	915 250	209 108

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Capital social	3 983 360	3 460 000
Prime d'émission	1 453 040	-
Réserve légale	383 944	314 601
Subventions d'investissement	4 363	6 772
Réserves pour réinvestissement exonéré	800 000	800 000
Résultats reportés	339 225	364 101
Totaux des capitaux propres avant résultat	6 963 932	4 945 474
Résultat net revenant à la société consolidante	1 131 319	1 270 218
Totaux des capitaux propres avant affectation	8 095 251	6 215 692

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Juin 2015, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 296.960, par apport en numéraire, pour le porter de D : 3.460.000 à D : 3.756.960.

Cette augmentation est réalisée par la création de 29.696 actions nouvelles d'une valeur nominale de D : 10 chacune, assortie d'une prime d'émission de D : 1.453.040.

La même assemblée a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour le ramener de 10 dinars à un dinar.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 Juillet 2015, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 226.400 et ce, par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette augmentation est réalisée par la création de 226.400 actions nouvelles de un dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à D : 3.983.360 divisé en 3.983.360 actions de un dinar chacune.

(B) Le tableau des mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	3 460 000	-	271 465	9 181	600 000	111 920	1 117 424	5 569 990
Affectation du résultat de 2013 (A)			43 136		200 000	874 288	(1 117 424)	-
Distribution de dividendes (A)						(622 108)		(622 108)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts						1		1
Amortissement des subventions				(2 409)				(2 409)
Résultat de l'exercice 2014							1 270 218	1 270 218
Solde au 31 Décembre 2014	3 460 000	-	314 601	6 772	800 000	364 101	1 270 218	6 215 692
Augmentation du capital (A)	296 960	1 453 040						1 750 000
Affectation du résultat de 2014 (B)			69 343			1 200 875	(1 270 218)	-
Distribution de dividendes (B)						(999 351)		(999 351)
Augmentation du capital (C)	226 400					(226 400)		-
Amortissement des subventions				(2 409)				(2 409)
Résultat de l'exercice 2015							1 131 319	1 131 319
Solde au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	4 363	800 000	339 225	1 131 319	8 095 251

(A) : Suivant décision de L'assemblée générale extraordinaire du 16 Juin 2015

(B) : Suivant décision de L'assemblée générale ordinaire du 14 Juillet 2015

(C) : Suivant décision de L'assemblée générale extraordinaire du 14 Juillet 2015

NOTE 13 : INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " SMC "	4	3
Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	22	13
Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU PLUS "	3	2
Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	16	17
Total	245	235
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires Σ (A)	38	30

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 291.010 DT, contre 329.371 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Emprunts	80 010	119 875
Provisions pour risques et charges	211 000	209 496
Total	291 010	329 371

14.1 – Emprunts

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Crédit BIAT	17 549	119 875
Dettes envers les établissements de leasing	62 461	-
Total	80 010	119 875

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2015 à 1.899.639 DT, contre 1.997.948 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation	583 804	467 912
Fournisseurs étrangers	308 264	295 654
Fournisseurs, effets à payer	919 429	1 074 713
Fournisseurs, factures non parvenues	67 016	57 823
Fournisseurs d'immobilisations	16 027	36 585
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	5 099	65 261
Total	1 899 639	1 997 948

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 un montant de 1.202.414 DT contre 2.662.845 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Clients, avances et acomptes	478 512	410 366
Personnel, rémunérations dues	4 753	73 793
Créditeurs divers	4 942	6 948
Etat, impôts et taxes	208 644	123 575
CNSS	143 915	144 493
Comptes courants associés	50	1 751 167
Intérêts courus sur comptes courants associés	-	87 500
Associés, dividendes à payer	214 165	401
Charges à payer	139 759	61 854
Produits constatés d'avance	-	-
Compte d'attente	7 674	2 748
Total	1 202 414	2 662 845

16.1 - Crédeurs divers

Le détail de ce compte se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
HONORAIRES AVOCATS ET EXPERT	2 839	4 286
TUNISIE TELECOM	424	1 111
STEG	1 637	1 268
Autres crédeurs divers	42	283
Total	4 942	6 948

16.2 - Comptes courants associés

Le détail de ce compte se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
HATEM BEN SLIMANE	50	1 160
MAURITUS II	-	1 610 000
CYPRUS II	-	140 000
AUTRES	-	7
Total	50	1 751 167

16.3 - Charges à payer

Le détail de ce compte se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Honoraires	39 380	34 580
Télécommunication	963	1 207
Provisions pour congé payé	15 025	21 856
Personnel, charges à payer	76 922	-
Autres charges à payer	7 469	4 211
Total	139 759	61 854

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 un montant de 142.987 DT contre 175.151 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Crédit AMEN BANK, échéances à moins d'un an	-	10 526
Crédit BIAT, échéances à moins d'un an	102 326	96 242
Echéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing	40 661	-
BIAT MARSA	-	52 431
BIAT COMPTE EN DEVISE	-	5 304
ATTIJARI BANK (2)	-	10 648
Total	142 987	175 151

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 14.113.955 DT contre 13.201.164 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Ventes locales	11 804 704	11 074 821
Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	690 095	426 572
Ventes à l'exportation	1 604 471	1 674 615
Prestations de services	14 685	25 156
Total	14 113 955	13 201 164

NOTE 19: ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2015 un montant de 7.396.767 DT contre 7.237.225 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Produits chimique	55 002	51 076
Verrerie et Marbrerie	206 539	234 123
Quincaillerie	625 900	916 697
Tissu, Mousse et Cuir	338 507	362 422
Bois et dérivée	1 826 404	2 087 817
Produits semi-finis	609 918	661 957
Accessoires bureaux	598 909	527 379
Accessoires chaises	1 794 954	1 541 101
Achats chaises	-	-
Autres achats de marchandises	296 856	105 236
Frais d'approche	770 810	708 254
Produits d'entretien	-	-
Tapisserie	-	-
Emballages	56 424	41 143
Sous-traitance	146 485	38 526
Fournitures de bureau	26 413	31 231
Carburant	140 897	130 087
Électricité	49 714	47 662
Autres achats d'approvisionnements	20 388	30 499
Variation des stocks de matières premières	(167 353)	(277 985)
Total	7 396 767	7 237 225

NOTE 20 : CHARGE DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2015 un montant de 2.554.281 DT, contre 2.488.116 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Salaires et compléments de salaires	2 213 938	2 163 253
Charges connexes aux salaires	340 343	324 863
Total	2 554 281	2 488 116

NOTE 21 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	632 216	459 492
Dotation aux résorptions	37 905	12 677
Dotations aux provisions pour risques et Charges	1 504	20 252
Dotation aux provisions pour créances douteuses	184 099	42 519
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	15 000	-
Dotation aux provisions pour comptes d'actifs	-	2 977
Reprise sur provision pour risques et Charges	-	(44 612)
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	(11 000)
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(913)
Reprise sur provision pour créances douteuses	(32 453)	(61 308)
Total	838 271	420 084

Note 22: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2015 un montant de 1.870.406 DT, contre 1.653.449 DT en 2014. Le détail se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Locations	273 021	194 347
Entretien et réparation	110 727	105 561
Primes d'assurances	97 856	95 707
Personnel extérieur à l'entreprise	461 145	393 176
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	162 167	204 761
Transports	31 591	39 333
Voyages et déplacements	166 328	186 780
Réceptions	18 528	14 457
Publicité, Publication et Relations publiques	304 639	171 652
Frais postaux et frais de télécommunication	70 002	67 358
Services bancaires et assimilés	31 425	34 272
Impôts et taxes	127 449	133 957
Autres	15 528	12 088
Total	1 870 406	1 653 449

NOTE 23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2015 un montant de 80.735 DT, contre 104.483 en 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Intérêts sur crédits bancaires	13 949	19 741
Intérêts sur crédits à court terme	26 625	-
Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	6 327	-
Intérêts des comptes courants associés	-	91 575
Intérêts débiteurs	-	227
Intérêts créditeurs	(2 977)	(11 314)
Pénalités	20 035	4 485
Pertes de change	44 803	47 410
Gains de change	(34 196)	(50 085)
Autres	6 169	2 444
Total	80 735	104 483

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2015 à 20.712 DT et se détaille comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Plus-values sur cession d'immobilisations	8 000	-
Apurement comptes crébiteurs	12 712	2 774
Total	20 712	2 774

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2015 à 27.369 DT et se détaille comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	4 453	-
Pertes sur créances irrécouvrables	2 890	18 126
Apurement comptes débiteurs	20 026	1 486
	27 369	19 612

5.6.5. Notes explicatives du rapport général des commissaires aux comptes

Note relative à la société « Intérieurs Côte d'Ivoire »

La société « Intérieurs Côte d'Ivoire » a été constituée en 2015, le show-room est en cours de réaménagement et elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaire en 2015.

A noter que la loi ivoirienne permet aux sociétés nouvellement créées d'arrêter les comptes la deuxième année de la constitution (deux ans cumulés) après sa rentrée en production.

La société "Intérieurs cote d'Ivoire" n'est pas considérée en tant que société filiale de la société Atelier du Meuble sa participation est de 41% inférieur à 50%, elle est non majoritaire,

La société Atelier du Meuble Intérieurs ne possède pas de pacte d'actionnaire qui stipule le contrôle intégrale.

La Société ne possède pas la majorité des votes dans la prise de décision lors de vote à l'AGO et l'AGE.

La Société n'a pas d'influence commerciale ni un contrat de représentation exclusive.

5.6.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

I. Notes complémentaires

1- Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se détaillent à la clôture de l'exercice comme suit :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	350 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) CMT : Titre foncier N°98956 (1er rang) Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	600 000	BIAT					
	300 000	AMEN BANK					
	500 000	ATTIJARI BANK					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	1 750 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisés							
e) Abandon de créances							
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	292 682	BIAT					
Engagement par signature Caution (1)	37 275	BIAT					
	57 238	ATTIJARI BANK					
	6 740	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	393 935						

La société ne dispose pas des dettes garanties par des sûretés.

2- Note relative au schéma des soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 (exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Produits d'exploitation	14 137 005	13 248 910	Coût des matières consommées	7 396 767	7 237 225			
Production stockée	11 513	171 300						
Production immobilisée	4 029	35 912						
<u>Production</u>	14 152 547	13 456 122	<u>Achats consommés</u>	7 396 767	7 237 225	<u>Marge sur coût matières</u>	6 755 780	6 218 897
Marge sur coût matières	6 755 780	6 218 897	Autres charges externes	1 742 957	1 653 449			
<u>Sous total</u>	6 755 780	6 218 897	<u>Sous total</u>	1 742 957	1 653 449	<u>Valeur ajoutée brute</u>	5 012 823	4 565 448
Valeur ajoutée brute	5 012 823	4 565 448	Impôts et taxes	127 449	0 000			
			Charges de personnel	2 554 281	2 488 116			
<u>Sous total</u>	5 012 823	4 565 448	<u>Sous total</u>	2 681 730	2 488 116	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 331 093	2 077 332
Excédent brut d'exploitation	2 331 093	2 077 332	Charges financières nettes	80 735	104 483			
Produits de placements	3 313	0 000	Dotations aux amortissements et aux provisions	838 271	420 084			
Autres gains ordinaires	20 712	2 774	Autres pertes ordinaires	27 369	19 612			
			Impôt sur les sociétés	277 386	265 679			
<u>Sous total</u>	2 355 118	2 080 106	<u>Sous total</u>	1 223 761	809 858	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 131 357	1 270 248
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 131 357	1 270 248
						<u>Part Minoritaire</u>	0 038	0 030
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 131 319	1 270 218

NB: Les subventions d'exploitations ne sont pas versées en compensation du prix de vente donc ne sont pas un complément de chiffre d'affaire; il s'agit des subventions prises en compte dans les autres produits d'exploitation, il s'agit d'une ristourne sur TFP

3- Note relative à la note 2 « Méthodes et modalités de consolidation »

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>	<i>Quote-part d'intérêt</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	Contrôle exclusif	Intégration globale	99,95%
Société BUREAU PLUS	Contrôle exclusif	Intégration globale	99,99%
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE	Influence notable	Mise en équivalence	41%

La quote-part d'intérêt dans le capital est égale à la quote-part des droits de vote détenus.

4- Note relative à la Valorisation des stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérable. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, valorisé selon la méthode de CMP, vu la nature des matières utilisées, et le taux de rotation du stock (se renouvelle six fois par ans afin de maîtriser les coûts), le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation de stock » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés aux coûts d'acquisition, le coût comprend le prix d'achat, les droits des douanes, les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés aux coûts de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure estimées à chaque stade de production.

5- Note relative au risque de change

Le risque de change est négligeable, les opérations avec l'étranger représente 30% de notre volume d'achat importé ; et 13% des encours fournisseurs sont relatifs à des fournisseurs étrangers.

Concernant les délais de règlement pour les opérations réalisées avec l'étranger, plus que 50% sont payés à vue et le reste entre 30 et 90 jours.

La seule technique utilisée contre la couverture contre les risques de change est la négociation auprès des salles de marché des banques tunisiennes pour avoir le meilleur taux de change.

6- Note relative aux emprunts

Les échéances à plus d'un an sur emprunts à long et moyen termes s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 58.410. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci-après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Taux	Solde au 31/12/2014		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2015	
				A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES										
Amen Bank /SAM	400 000	Mensuellement (2008-2015)	TMM+2%	-	10 526	-	-	(10 526)	-	-
BIAT/SAM	600 000	Mensuellement (2010-2017)	TMM+2%	119 875	96 242	-	(102 326)	(96 242)	17 549	102 326
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING										
ATTIJARI LEASING/SAM	45 097	Mensuellement (2015-2018)	10,50%	-	-	45 097	(10 517)	(21 094)	13 486	10 517
ATTIJARI LEASING/SAM	28 761	Mensuellement (2015-2017)	9,82%	-	-	28 761	(7 894)	(12 163)	8 704	7 894
CIL/SAM	49 792	Mensuellement (2015-2018)	10,38%	-	-	49 792	(13 239)	(17 882)	18 671	13 239
ATTIJARI LEASING/SMC	37 466	Mensuellement (2015-2018)	9,964%	-	-	37 466	(9 011)	(6 855)	21 600	9 011
Total				119 875	106 768	161 115	(142 987)	(164 762)	80 010	142 987

7- Note relative au résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

En dinar Tunisien	déc-15	déc-14
Résultat net	1 131 357	1 270 248
Résultat net attribuables aux actions ordinaires	1 131 319	1 270 218
Nombre moyen d'action ordinaire en circulation	3 726 537	3 460 000
Résultat Par action	0,304	0,367

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

8- Note relative aux passifs non courants

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 291.010 DT, contre 329.371 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
Emprunts	80 010	119 875
Provisions pour risques et charges(*)	211 000	209 496
Total	291 010	329 371

(*) Cette provision est constituée pour se couvrir du risque lié au contrôle fiscal au titre de la période allant de 31-01-2003 au 31-12-2005 et d'éventuel risque fiscal relatif à la période non prescrit.

9- Note relative aux évènements postérieurs

Aucun évènement postérieur significatif à la date d'arrêt des états financiers.

10- Note relative aux parties liées

La société Intérieurs Côte d'Ivoire est une société anonyme de droit Ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 41.00% par la société SAM.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de sa première année de constitution.

La filiale Intérieurs CI est assimilée à un revendeur exclusif, bénéficiant des mêmes conditions de vente (une remise de 30%).

SAM vend à la société Intérieurs CI des produits finis et des marchandises, la livraison est en mode FOB (Intérieurs CI supportera les charges de transport maritime).

Le chiffre d'affaire réalisé entre SAM et la Société intérieurs CI au 31/12/2015 : 21 181.320 TND.

A la fin de l'exercice 2015 nous n'avons pas pu mettre en équivalence les données étant donné que la société intérieurs CI n'a pas arrêté sa situation. En effet, la loi Ivoirienne permet aux sociétés nouvellement créées d'arrêter les comptes la deuxième année de la constitution après la rentrée en exploitation.

II. Notes explicatives

1- Note relative aux titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	capital social	Nombre de part	Coût d'acquisition souscription	Montant total de la participation DT	% de détention	Provision
Société Bureau Plus	1 260 000 DT	12599	100	1 259 900	99.99%	-
Société le Mobilier Contemporain	200 000 DT	1999	100	199 900	99.95%	-
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	33000.00 CFA	1353	34 (*)	46 330	41.00%	-
Total				1 506 130		

Le coût d'acquisition/souscription est de 34.242 DT (l'arrondissement à 34 DT est juste pour la présentation).

2- Note relative au tableau de mouvement des capitaux propres

Le montant de la distribution des dividendes est de : 999 351 DT au 31/12/2015 alors qu'au niveau de l'état de flux de trésorerie il est de : 785 615 DT, l'écart est due à l'exécution en retard de la banque de l'ordre de virement qui a été déposé auprès des guichets de la banque le 17/12/2015 et n'a été exécuté qu'en janvier 2016.

5.5.7 Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

Groupe « Intérieurs » - Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

SAECO CONSULTING

Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél: 70 728 406 - Fax: 70 728 506
E-mail: saeco.consulting@planet.tn

FINOR

Immeuble International City Center – Tour des bureaux –
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél: 70 728 450 - Fax: 70 728 405
E-mail: administration@finor.com.tn

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs SA**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « intérieurs » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de 11.831.546 DT et un résultat consolidé bénéficiaire de 1.131.319 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « intérieurs » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Les dirigeants sociaux de la société mère et des sociétés consolidées sont responsables de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la réserve développée dans le paragraphe qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. La Société Atelier de Meuble Intérieurs SA a participé en 2015 à la création d'une société étrangère dénommée « Intérieurs Côte d'Ivoire » et dans laquelle elle détient 41%.

Le coût de la participation, devant être comptabilisée dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, s'élève à D : 46.330.

Toutefois, et jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, aucune information sur la situation financière de cette entreprise associée n'a été obtenue.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

Nous ne pouvons pas mesurer l'impact de l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence sur le résultat et les fonds propres consolidés.

Opinion

4. A notre avis et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers consolidés du groupe « Intérieurs », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions légales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, 10 juin 2016

SAECO Consulting
Elyes BEN MBAREK



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



5.5.8 Indicateurs de gestion

<i>En dinars</i>	2015	2014	2013
Actifs non courants	4 308 778	4 647 984	3 754 596
Actifs courants	7 322 768	6 733 258	6 671 328
Stocks	2 607 246	2 443 380	1 983 095
Clients et comptes rattachés	3 245 458	3 520 017	2 994 934
Liquidités et équivalents de liquidités	915 670	215 877	486 146
Total bilan	11 631 546	11 381 242	10 425 924
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 963 932	4 945 474	4 452 566
Capitaux propres avant affectation	8 095 496	6 215 927	5 570 258
Capitaux permanents	8 386 506	6 545 298	6 030 757
Passifs non courants	291 010	329 371	460 499
Passifs courants	3 245 040	4 835 944	4 395 167
Fournisseurs et comptes rattachés	1 899 639	1 997 948	1 751 623
Total passifs	3 536 050	5 165 315	4 855 666
Chiffre d'affaires	14 113 955	13 201 164	11 695 985
Production	14 152 547	13 456 122	11 831 127
Achats consommés	7 396 767	7 237 225	6 284 512
Marge brute	6 728 701	6 135 239	5 524 760
Charges de personnel	2 554 281	2 488 116	2 187 632
Résultat d'exploitation	1 492 822	1 657 248	1 537 769
Résultat net	1 131 357	1 270 248	1 117 485

* Production : Revenus + Autres produits d'exploitation + Production immobilisé + variation des stocks de produits finis

** Marge brute : Revenus + variation des stocks de produits finis - Achats consommés

5.5.9 Ratios financiers

	2015	2014	2013
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	37,04%	40,84%	36,01%
Stocks / Total bilan	22,42%	21,47%	19,02%
Actifs courants / Total bilan	62,96%	59,16%	63,99%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	69,60%	54,62%	53,43%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	2781,86%	1887,21%	1209,61%
Passifs non courants / Total bilan	2,50%	2,89%	4,42%
Passifs courants / Total bilan	27,90%	42,49%	42,16%
Passifs / Total bilan	30,40%	45,38%	46,57%
Capitaux permanents / Total bilan	72,10%	57,51%	57,84%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	18,10%	18,85%	18,70%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	10,58%	12,55%	13,15%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	174,34%	212,38%	209,97%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	96,53%	94,97%	92,36%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/ Passifs courants	225,66%	139,23%	151,79%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	145,31%	88,71%	106,67%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	28,22%	4,46%	11,06%
Ratios de rentabilité			
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	13,98%	20,44%	20,06%
Résultat net/ Capitaux permanents	13,49%	19,41%	18,53%
Marge brute / Total production	47,54%	45,59%	46,70%
Résultat net / Chiffre d'affaires	8,02%	9,62%	9,55%
Autres ratios			
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)*	78	84	85
Délai de recouvrement clients (en jours) **	70	81	78

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/(achats consommés * 1,18)

** (Clients et comptes rattachés*360)/ (chiffre d'affaires * 1,18)

5.7. Renseignements sur les états financiers individuels au 30/06/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 31/12/2016, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne, les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan conformément au modèle prévu par les dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels; et ce conformément aux dispositions de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur l'effet des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, et ce conformément aux dispositions de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les subventions, mentionnant toutes les informations exigées par les dispositions de la NC 12 relative aux subventions publiques.
- Une note sur les parties liées précisant les politiques de fixation des prix et ce, conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La Société Atelier du Meuble Intérieurs s'engage, pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivants.

5.7.1. Bilan arrêté au 30/06/2016

<i>En dinars</i>	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		165 342	151 583	165 342
Amortissements		(131 058)	(108 562)	(120 049)
	4	34 284	43 021	45 293
Immobilisations corporelles		4 714 125	4 677 802	4 687 864
Amortissements		(2 633 057)	(2 379 072)	(2 540 699)
	4	2 081 068	2 298 730	2 147 165
Immobilisations financières	5	1 923 342	2 063 712	1 917 692
Total des actifs immobilisés		4 038 694	4 405 463	4 110 150
Autres actifs non courants	6	75 108	67 158	77 216
Total des actifs non courants		4 113 802	4 472 621	4 187 366
Actifs courants				
Stocks		2 305 685	2 353 877	2 308 086
Provisions		(15 000)	(14 081)	(15 000)
	7	2 290 685	2 339 796	2 293 086
Clients et comptes rattachés		4 843 452	4 383 077	4 139 578
Provisions		(326 003)	(218 923)	(193 513)
	8	4 517 449	4 164 154	3 946 065
Autres actifs courants	9	734 990	775 369	633 385
Liquidités et équivalents de liquidités	10	1 197 077	489 615	647 132
Total des actifs courants		8 740 201	7 768 934	7 519 668
Total des actifs		12 854 003	12 241 555	11 707 034

Capitaux propres et passifs**Capitaux propres**

Capital social		4 213 360	3 460 000	3 983 360
Prime d'émission		1 453 040	-	1 453 040
Réserves		1 198 336	1 114 601	1 183 944
Résultats reportés		170 547	1 386 858	91 764
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 035 283	5 961 459	6 712 108
Compte spécial d'investissement		-	-	230 000
Résultat de l'exercice		909 592	429 234	889 847
Total des capitaux propres avant affectation	11	7 944 875	6 390 693	7 831 955

Passifs**Passifs non courants**

Emprunts	12	23 834	126 560	58 410
Provisions pour risques et charges		244 251	229 748	211 000
Total des passifs non courants		268 085	356 308	269 410

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 982 881	2 927 207	2 489 215
Autres passifs courants	14	1 555 436	688 002	982 478
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	102 726	1 879 345	133 976
Total des passifs courants		4 641 043	5 494 554	3 605 669
Total des passifs		4 909 128	5 850 862	3 875 079

Total des capitaux propres et des passifs		12 854 003	12 241 555	11 707 034
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

5.7.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2016

<i>En dinars</i>	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Produits d'exploitation				
Revenus	16	7 118 309	6 634 885	13 088 612
Autres produits d'exploitation	17	53 545	11 889	19 959 (*)
Production immobilisée		-	2 978	2 978
Total des produits d'exploitation		7 171 854	6 649 752	13 111 549
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	56 151	16 059	(50 387)
Achats consommés	18	4 031 721	4 136 844	7 935 423
Charges de personnel	19	944 514	892 969	1 731 442 (*)
Dotations aux amortissements et provisions	20	338 808	351 422	471 238
Autres charges d'exploitation	21	826 324	864 035	1 814 929 (*)
Total des charges d'exploitation		6 197 518	6 261 329	11 902 645
Résultat d'exploitation		974 336	388 423	1 208 904
Charges financières nettes	22	(39 856)	(42 942)	(53 227)
Produits des placements	23	239 964	224 533	224 533
Autres gains ordinaires	24	16 850	8 314	13 120
Autres pertes ordinaires	25	(2 431)	(18 191)	(24 479)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 188 863	560 137	1 368 851
Impôts sur les sociétés	26	(279 271)	(130 903)	(249 004)
Résultat net de l'exercice		909 592	429 234	1 119 847

(*) Les chiffres de 2015 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

5.7.3. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2016

<i>En dinars</i>	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	7 861 834	8 081 401	15 882 466
Sommes versées aux fournisseurs et à l'état	28	(5 685 914)	(7 996 762)	(13 976 987)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(1 067 421)	(1 027 550)	(2 042 857)
Intérêts payés	30	(39 856)	(130 442)	(140 727)
Impôt sur les bénéfices payé	31	(125 838)	(111 640)	(244 817)
Intérêts et dividendes reçus	32	-	-	224 533
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		942 805	(1 184 993)	(298 389)
Flux de trésorerie liés aux activités d'Investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(101 184)	(81 180)	(112 220)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	19 000	18 500	18 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-	(46 330)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	6 400	203 400
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'Investissement		(82 184)	(56 280)	63 350
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		-	-	1 750 000
Encaissements provenant des crédits à court terme		-	1 750 000	-
Dividendes et autres distributions	35	(244 850)	-	(785 198)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(65 826)	(94 388)	(157 907)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(310 676)	1 655 612	806 895
Variation de trésorerie		549 945	414 339	571 856
Trésorerie au début de l'exercice	36	647 132	75 276	75 276
Trésorerie à la clôture de l'exercice	36	1 197 077	489 615	647 132

5.7.4. Soldes intermédiaires de gestion au 30-06-2016

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits d'exploitation	7 171 854	6 649 752	13 111 549	Coût des matières consommées	4 031 721	4 136 844	7 935 423				
Production stockée	-	-	50 387	Déstockage de production	56 151	16 059	-				
<u>Production</u>	7 171 854	6 649 752	13 161 936	<u>Achats consommés</u>	4 087 872	4 152 903	7 935 423	<u>Marge sur coût matières</u>	3 083 982	2 496 849	5 226 513
Marge sur coût matières	3 083 982	2 496 849	5 226 513	Autres charges externes	773 461	808 474	1 715 977				
<u>Sous total</u>	3 083 982	2 496 849	5 226 513	<u>Sous total</u>	773 461	808 474	1 715 977	<u>Valeur ajoutée brute</u>	2 310 521	1 688 375	3 510 536
Valeur ajoutée brute	2 310 521	1 688 375	3 510 536	Impôts et taxes	52 863	55 561	98 952				
				Charges de personnel	944 514	892 969	1 731 442				
<u>Sous total</u>	2 310 521	1 688 375	3 510 536	<u>Sous total</u>	997 377	948 530	1 830 394	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	1 313 144	739 845	1 680 142
Excédent brut d'exploitation	1 313 144	739 845	1 680 142	Charges financières nettes	39 856	42 942	53 227				
Produits des placements	239 964	224 533	224 533	Dotations aux amortissements et aux provisions	338 808	351 422	471 238				
Autres gains ordinaires	16 850	8 314	13 120	Autres pertes ordinaires	2 431	18 191	24 479				
				Impôt sur les sociétés	279 271	130 903	249 004				
<u>Sous total</u>	1 569 958	972 692	1 917 795	<u>Sous total</u>	660 366	543 458	797 948	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	909 592	429 234	1 119 847
								<u>Résultat net de l'exercice</u>	909 592	429 234	1 119 847

5.7.5. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016

I- LES NOTES DE PRESENTATION

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 30 juin 2016 à 4.213.360 dinars divisé en 4.213.360 actions d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM
- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 41% par la société SAM.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptable appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au-delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

IV- LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 30 juin 2016, un montant net de D 2.115.352 contre D : 2.192.458 au 31 décembre 2015, et s'analysent comme suit :

	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette au 30/06/2016	Valeur Nette au 30/06/2015	Valeur Nette 2015
Immobilisations incorporelles	165 342	131 058	34 284	43 021	45 293
Immobilisations corporelles	4 714 125	2 633 057	2 081 068	2 298 730	2 147 165
Total	4 879 467	2 764 115	2 115 352	2 341 751	2 192 458

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		165 342	-	-	165 342	120 049	11 009	-	131 058	34 284
Logiciels	33%	150 033	-	-	150 033	115 138	10 129	-	125 267	24 766
Concessions	33%	8 796	-	-	8 796	4 911	880	-	5 791	3 005
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 687 864	96 261	(70 000)	4 714 125	2 540 699	159 950	(67 592)	2 633 057	2 081 068
Terrain		1 235 186	-	-	1 235 186	-	-	-	-	1 235 186
Constructions	5%	753 296	-	-	753 296	491 127	18 832	-	509 959	243 337
Agencements et aménagements	15%	554 833	3 032	-	557 865	456 166	17 372	-	473 538	84 327
Equipements industriels	15%	312 201	-	-	312 201	225 187	10 726	-	235 913	76 288
Installations techniques	15%	12 991	875	-	13 866	12 542	119	-	12 661	1 205
Installations générales	15%	170 217	-	-	170 217	153 521	1 750	-	155 271	14 946
AAI généraux	15%	69 554	9 967	-	79 521	53 201	2 215	-	55 416	24 105
Outils industriels	15%	43 723	2 250	-	45 973	32 348	2 069	-	34 417	11 556
Matériel de transport	20%	1 101 886	74 879	(70 000)	1 106 765	843 532	76 340	(67 592)	852 280	254 485
Mobilier, matériel de bureau	20%	100 585	1 038	-	101 623	73 328	5 064	-	78 392	23 231
Matériel informatique	33%	178 185	4 220	-	182 405	164 391	4 532	-	168 923	13 482
Animaux de service	20%	3 900	-	-	3 900	3 577	323	-	3 900	-
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	123 650	-	-	123 650	31 779	20 608	-	52 387	71 263
Immobilisations corporelles en cours		27 657	-	-	27 657	-	-	-	-	27 657
TOTAUX		4 853 206	96 261	(70 000)	4 879 467	2 660 748	170 959	(67 592)	2 764 115	2 115 352

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élevaient au 30 juin 2016 à D : 1.923.342 contre D : 1.917.692 au 31 décembre 2015, et s'analysent comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Titres de participation	(A)	1 506 130	1 459 800	1 506 130
Prêts aux sociétés du groupe	(B)	403 000	600 000	403 000
Prêts au personnel		10 300	-	4 650
Dépôts et cautionnements		3 912	3 912	3 912
Total		1 923 342	2 063 712	1 917 692

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

Société	Nombre de parts	Coût d'acquisition/ souscription	Montant total de la participation	% de détention
Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	1 353	34	46 330	41,00%
Total			1 506 130	

(B) Il s'agit d'avances en compte courant associé accordées à la Société le Mobilier Contemporain dans le cadre d'une convention établie en date du 26 juin 2013, portant sur un montant de D : 820.000, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêts au taux de 5% l'an.

Un accord de compensation de créances a été signé, en date du 31 décembre 2015, avec la Société le Mobilier Contemporain ayant pour effet de compenser à concurrence de D : 197.000, les créances et les dettes réciproques de chacune des deux sociétés.

Note 6 : Actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net des résorptions de D : 75.108, contre D : 77.216, à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	73 000	73 000	73 000
Frais de publicité	12 650	12 650	12 650
Total brut	85 650	85 650	85 650
Résorptions antérieures	(8 434)	(4 217)	(4 217)
Résorptions de la période	(2 108)	(14 275)	(4 217)
Total net	75 108	67 158	77 216

Note 7 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent un montant net de provisions de D : 2.290.685 au 30 juin 2016, contre D : 2.293.086 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Matières premières	150 951	110 934	118 129
Matières consommables	61 122	71 919	68 847
Emballages	3 717	2 729	3 156
Produits intermédiaires	1 522 643	1 680 364	1 508 391
Marchandises	49 286	39 019	64 531
Stocks en transit	161 278	102 519	132 193
Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises	1 948 997	2 007 484	1 895 247
Produits encours	-	15 271	4 552
Produits finis	356 688	331 122	408 287
Total des stocks de produits finis et des encours	356 688	346 393	412 839
Provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	(14 081)	(15 000)
Total net	2 290 685	2 339 796	2 293 086

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2016 un solde, net de provisions, de D : 4.517.449, contre D : 3.946.065 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Clients ordinaires	8-1	4 068 300	3 806 176	3 531 194
Clients, effets à recevoir		132 564	87 174	69 774
Clients, retenues de garantie		56 635	58 576	76 760
Clients, factures à établir		421 138	364 377	315 541
Clients douteux		164 815	66 774	146 309
Total brut		4 843 452	4 383 077	4 139 578
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(326 003)	(218 923)	(193 513)
Total net		4 517 449	4 164 154	3 946 065

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Clients, sociétés du groupe	1 774 024	1 347 333	1 276 929
Clients, hors groupe	2 294 276	2 458 843	2 254 265
Total	4 068 300	3 806 176	3 531 194

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Fournisseurs, avances et acomptes		-	-	11 118
Personnel, avances et prêts		75 487	47 064	41 867
Etat, impôts et taxes	9-1	166 816	195 651	208 315
Comptes courants associés		-	77 585	-
Charges constatées d'avance		63 612	62 098	17 001
Produits à recevoir	9-2	250 578	225 161	-
Charges à récupérer	9-3	181 474	170 787	358 061
Total brut		737 967	778 346	636 362
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(2 977)	(2 977)	(2 977)
Total net		734 990	775 369	633 385

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Etat, impôt sur les sociétés à reporter		-	26 423	41 499
Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805	155 805
Certificats de retenue à la source non parvenus		11 011	13 423	11 011
		166 816	195 651	208 315

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le portant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cours de cassation et n'est pas définitivement dénouée. Les montants réglés à ce titre s'élèvent, au 30 Juin 2016, à D : 155.805.

9-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir englobent principalement les dividendes sur les titres de participation des filiales.

9-3 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturés à la société "SMC".

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à D : 1.197.077, contre D : 647.132 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
AMEN BANK		520 178	3 974	108 264
UIB		2 017	2 434	32 860
BIAT MARSA		385 247	13 588	471 204
BIAT COMPTE EN DEVISE		-	7 668	-
BTK LA MARSA		1 824	7 042	106
ZITOUNA BANK		53 904	140 536	2 297
ATTIJARI BANK		179 603	152 252	24 898
ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE		54 116	-	7 458
Caisses		188	168	45
Régies d'avance et accreditifs		-	161 953	-
Total		1 197 077	489 615	647 132

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Capital social	(A)	4 213 360	3 460 000	3 983 360
Prime d'émission		1 453 040	-	1 453 040
Réserve légale		398 336	314 601	383 944
Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000	800 000
Résultats reportés		170 547	234	91 764
Résultats en instance d'affectation		-	1 386 624	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 035 283	5 961 459	6 712 108
Compte spécial d'investissement		-	-	230 000
Résultat net de l'exercice		909 592	429 234	889 847
Total des capitaux propres avant affectat	(B)	7 944 875	6 390 693	7 831 955

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 Mai 2016, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 230.000, pour le porter de D : 3.983.360 à D : 4.213.360 et ce, par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette augmentation est réalisée par la création de 230.000 actions nouvelles de un dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires.

Le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 4.213.360 divisé en 4 213 360 actions de un dinar chacune et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% participation
Maghreb private equity fund II (mauritius pcc)	1 561 192	1 561 192	37,05%
Mr Hatem Ben Sliman	830 468	830 468	19,71%
Mme Jouda Ben Slama ep Ben Sliman	829 896	829 896	19,70%
Mr Mohamed Aziz Ben Sliman	427 542	427 542	10,15%
Mme Selima Ben Sliman ep Belhadj	427 037	427 037	10,14%
Maghreb private equity fund II (cyprus lp)	137 213	137 213	3,26%
Mr Skander Ben Sliman	12	12	0,00%
Total	4 213 360	4 213 360	100%

(B)Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci-après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Compte spécial d'investissement</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2014	3 460 000	-	314 601	800 000	234	226 400	1 160 224	-	5 961 459
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16/06/2015	296 960	1 453 040							1 750 000
Affectation approuvée par l'AGO du 14/07/2015			69 343		91 530		(1 160 224)	999 351	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 14/07/2015	226 400					(226 400)			-
Distribution de dividendes								(999 351)	(999 351)
Résultat net de l'exercice 2015						230 000	889 847		1 119 847
Soldes au 31 Décembre 2015	3 983 360	1 453 040	383 944	800 000	91 764	230 000	889 847	-	7 831 955
Affectation approuvée par l'AGO du 5/05/2016			14 392		78 783		(889 847)	796 672	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 5/05/2016	230 000					(230 000)			-
Distribution de dividendes								(796 672)	(796 672)
Résultat net de la période close le 30 juin 2016							909 592		909 592
Soldes au 30 Juin 2016	4 213 360	1 453 040	398 336	800 000	170 547	-	909 592	-	7 944 875

Note 12 : Emprunts

Les échéances à plus d'un an sur emprunts à long et moyen termes s'élèvent au 30 juin 2016 à D : 23.834. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Taux	Solde au 31/12/2015		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2016	
				A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
Banques				17 549	102 326	-	(17 549)	(50 388)	-	69 487
BIAT	600 000	Mensuellement (2010-2017)	TMM+2%	17 549	102 326	-	(17 549)	(50 388)	-	69 487
Leasing				40 861	31 650	-	(17 027)	(15 438)	23 834	33 239
ATTIJARI LEASING (CT N°452100)	28 761	Mensuellement (2015-2017)	9,82%	13 486	10 517	-	(4 246)	(5 146)	9 240	9 617
ATTIJARI LEASING (CT N°463490)	45 097	Mensuellement (2015-2018)	10,50%	8 704	7 894	-	(5 611)	(3 850)	3 093	9 655
C.I.L (CT N°310027)	49 792	Mensuellement (2015-2018)	10,38%	18 671	13 239	-	(7 170)	(6 442)	11 501	13 967
Total				58 410	133 976	-	(34 576)	(65 826)	23 834	102 726

Note 13: Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à D : 2.982.881, contre D : 2.489.215 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Fournisseurs d'exploitation locaux	13-1	1 731 142	1 750 207	1 380 762
Fournisseurs d'exploitation étrangers		240 580	401 865	308 264
Fournisseurs, effets à payer		789 297	727 614	737 997
Fournisseurs, factures non parvenues		214 549	44 548	60 829
Fournisseurs d'immobilisations		7 313	2 973	1 363
Total		2 982 881	2 927 207	2 489 215

13-1 Fournisseurs d'exploitation locaux :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit:

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	1 389 139	1 484 076	888 826
Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	342 003	266 131	491 936
Total	1 731 142	1 750 207	1 380 762

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Clients, avances et acomptes		-	200	140 651
Personnel, rémunérations dues		85 688	83 149	401
Etat, impôt sur les sociétés	(note 26)	111 934	-	-
Etat, TVA à payer		45 191	-	-
Etat, autres impôts et taxes		77 384	100 231	169 448
Associés, comptes courants		2 334	2 339	7 511
Actionnaires dividendes à payer		765 975	-	214 153
CNSS		104 376	100 723	121 697
Charges à payer		348 819	348 395	320 942
Produits constatés d'avance		-	45 388	-
Compte d'attente		13 735	7 577	7 675
Total		1 555 436	688 002	982 478

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts	(note 12)	102 726	129 345	133 976
Crédit à court terme AMEN BANK		-	1 750 000	-
Total		102 726	1 879 345	133 976

LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 16 : revenus

Les revenus totalisent à la clôture de la période D : 7.118.309, contre D : 6.634.885 à l'issue de la même période de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Ventes de marchandises taxables	6 080 246	5 728 706	11 388 818
Ventes en suspension de taxes	185 163	157 625	533 442
Ventes à l'exportation	849 306	745 937	1 160 753
Prestations de services	1 500	1 494	2 387
Prestations de services à l'export	2 094	1 123	3 212
Total	7 118 309	6 634 885	13 088 612

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2016 à D : 53.545, contre D : 11.889 au 30 juin 2015 et s'analysent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015 (*)
Ristournes perçues	46 936	4 948	10 962
Subvention d'exploitation	6 609	6 941	8 997
Total	53 545	11 889	19 959

(*) Les frais de gestion, correspondant à la quote-part des filiales dans les charges communes et figurant en 2015 au niveau de cette rubrique pour un montant de D : 343.061, ont été reclassés et présentés en déduction des postes de charges concernés.

Note 18 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 30 juin 2016 à D : 4.031.721, contre D : 4.136.844 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Bois et dérivés	652 923	639 881	1 232 839
Articles de quincaillerie	274 397	256 641	514 970
Accessoires bureaux	162 307	318 734	598 909
Accessoires de chaises	1 174 343	1 082 591	1 794 954
Produits semi-finis	359 362	306 712	609 918
Tissu mousse et cuire	164 163	174 620	338 507
Marbres et verrerie	80 365	104 192	184 729
Emballages	24 263	26 231	51 881
Produits chimiques	26 858	25 429	50 291
Frais sur import	329 589	421 398	677 468
Sous-traitance	111 106	43 238	146 485
Achats de marchandises	622 953	936 013	1 717 883
Carburant	71 247	68 539	140 897
Eau électricité et gaz	17 193	17 528	37 601
Fournitures de bureau	11 328	12 762	22 729
Autres	3 074	2 940	3 730
Total	4 085 471	4 437 449	8 123 791
Variation des stocks de matières	(53 750)	(300 605)	(188 368)
Total achats consommés	4 031 721	4 136 844	7 935 423

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de la période D : 944.514, contre D : 892.969 au 30 juin 2015 et se détaillent ainsi :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	871 658	782 331	1 714 606
Charges sociales	150 051	131 600	276 828
Autres charges du personnel	20 884	8 845	8 985
Provisions pour congés payés	53 524	91 656	19 188
Transfert de charges	(151 603)	(121 463)	(288 165)
Total	944 514	892 969	1 731 442

(*) Présenté en 2015, parmi les autres produits d'exploitation

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit:

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	11 009	10 648	22 135
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	159 950	164 311	325 937
Dotations aux résorptions	2 108	14 275	4 217
Dotations aux provisions pour risques et charges	62 468	20 252	1 504
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	14 081	15 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	202 117	152 150	126 740
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(69 627)	(24 295)	(24 295)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(29 217)	-	-
Total	338 808	351 422	471 238

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de la période à D : 826.324, contre D : 864.035 au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Locations	34 957	30 122	64 007
Entretiens et réparations	82 429	38 246	93 913
Assurances	43 323	43 182	89 831
Autres	6 657	6 532	8 619
Total des services extérieurs	167 366	118 082	256 370
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	250 282	253 318	558 698
Personnel extérieur à l'entreprise	189 683	191 120	401 528
Publicité, publications et relations publiques	59 579	100 669	251 211
Transports	8 793	19 996	28 891
Voyages et déplacements	72 967	104 771	166 328
Réceptions	7 176	11 616	18 528
Frais postaux et de télécommunications	26 234	33 637	55 657
Services bancaires et assimilés	11 752	20 726	29 097
Jetons de présence	6 500	-	-
Autres	3 000	3 863	4 565
Total des autres services extérieurs	635 966	739 716	1 514 503
TFP	8 654	7 760	16 523
FOPROLOS	8 654	7 760	16 523
TCL	16 859	15 017	29 498
Droits d'enregistrement et de timbre	2 881	8 999	15 324
Taxes sur les véhicules	9 337	9 548	9 800
Autres	6 478	6 477	11 284
Total des impôts et taxes	52 863	55 561	98 952
Transfert de charges	(29 871)	(49 324)	(54 896)
Total général	826 324	864 035	1 814 929

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 39.856, contre D : 42.942 au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Intérêts des emprunts bancaires	3 125	6 812	11 842
Intérêts des opérations de leasing	3 011	2 895	26 625
Intérêts des crédits à court terme	-	23 817	6 327
Intérêts créditeurs	(18 452)	(15 714)	(32 977)
Pénalités	588	17 642	20 035
Pertes de change	53 783	30 619	42 573
Gains de change	(2 251)	(27 242)	(27 366)
Autres	52	4 113	6 168
Total	39 856	42 942	53 227

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 239.964, contre D : 224.533 en 2015 et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Produits des participations	239 964	224 533	224 533
Total	239 964	224 533	224 533

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 13.120 et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Produits nets sur cession d'immobilisations	16 592	8 000	8 000
Apurement comptes créditeurs	258	314	5 120
Total	16 850	8 314	13 120

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 2.431, contre D : 18.191 au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	4 452	4 453
Apurement compte débiteurs	2 431	13 739	20 026
Total	2 431	18 191	24 479

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été liquidé comme suit :

Résultat net de l'exercice		909 592
Réintégrations		625 550
Impôt sur les sociétés	279 271	
Réceptions excédentaires	18 673	
Amendes et pénalités	588	
Dotations aux provisions	264 585	
Pertes exceptionnelles	2 431	
Autres charges non déductibles	43 872	
Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés	6 045	
Perte de change non réalisée 2016	9 189	
Gain de change non réalisé 2015	896	
Déductions		328 782
Dividendes	239 964	
Gain de change non réalisé 2016	578	
Perte de change non réalisée 2015	10 649	
Reprise sur provisions	77 591	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		1 206 360
Provisions pour créances litigieuses	28 190	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		1 178 170
Bénéfice provenant de l'export		101 811
Chiffre d'affaires total		7 118 309
Chiffre d'affaires à l'export		851 400
Prorata du chiffre d'affaires à l'export		11,96%
Déduction des bénéfices et gains exceptionnels non éligibles aux avantages fiscaux liés à l'export		326 954
Bénéfice soumis à l'impôt		1 076 359
Impôt sur les sociétés au taux de 25%		269 090
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export		10 181
Impôt sur les sociétés dû		279 271
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent		(41 499)
Retenues à la source		(125 838)
Impôt à liquider		111 934

V- LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Revenus	7 118 309	6 634 885	13 088 612
Autres produits d'exploitation	53 545	11 889	19 959
Transfert de charges	181 474	170 787	343 061
Autres gains ordinaires	258	314	5 120
Créances virées en pertes	(2 431)	(13 739)	(20 026)
TVA collectée	1 189 231	1 084 802	2 101 361
Clients et comptes rattachés en début de période	4 139 578	4 693 848	4 693 848
Clients et comptes rattachés en fin de période	(4 843 452)	(4 383 077)	(4 139 578)
Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(140 651)	(247 652)	(247 652)
Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	-	200	140 651
Produits à recevoir en début de période	358 061	255 171	255 171
Produits à recevoir en fin de période	(192 088)	(171 415)	(358 061)
Total	7 861 834	8 081 401	15 882 466

Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	4 085 471	4 437 449	8 123 791
Autres charges d'exploitation	826 324	864 035	1 814 929
Production immobilisée	-	(2 978)	(2 978)
Transfert de charges	29 871	49 324	54 896
TVA payée aux fournisseurs de biens et services	861 753	940 155	1 749 464
TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	271 414	77 796	279 437
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	169 448	102 267	102 267
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(77 384)	(100 231)	(169 448)
Fournisseurs d'exploitation en début de période	2 487 852	2 837 665	2 837 665
Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(2 975 568)	(2 924 234)	(2 487 852)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(11 118)	(7 902)	(7 902)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	-	11 118
Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(11 011)	(13 423)	(13 423)
Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	11 011	13 423	11 011
Autres créiteurs divers en début de période	15 186	1 753 881	1 753 881
Autres créiteurs divers en fin de période	(16 069)	(9 916)	(15 186)
Autres débiteurs divers en début de période	-	(1 802)	(1 802)
Charges constatées d'avance en début de période	(17 001)	(21 266)	(21 266)
Charges constatées d'avance en fin de période	63 612	62 098	17 001
Diverses charges à payer en début de période	269 847	211 231	211 231
Diverses charges à payer en fin de période	(297 724)	(348 395)	(269 847)
Total	5 685 914	7 996 762	13 976 987

Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Charges de personnel	944 514	892 969	1 731 442
Transfert de charges	151 603	121 463	288 165
Avances et prêts au personnel en début de période	(46 517)	(43 064)	(43 064)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	85 787	47 064	46 517
Personnel, rémunérations dues en début de période	401	71 352	71 352
Personnel, rémunérations dues en fin de période	(85 688)	(83 149)	(401)
Charges à payer en début de période	51 095	-	-
Charges à payer en fin de période	(51 095)	-	(51 095)
C.N.S.S en début de période	121 697	121 638	121 638
C.N.S.S en fin de période	(104 376)	(100 723)	(121 697)
Total	1 067 421	1 027 550	2 042 857

Note 30 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Charges financières nettes	39 856	42 942	53 227
Intérêts courus début de période	-	87 500	87 500
Total	39 856	130 442	140 727

Note 31 : Impôt sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	279 271	130 903	249 004
Etat, IS à reporter en début de période	(41 499)	(45 686)	(45 686)
Etat, IS à reporter en fin de période	-	26 423	41 499
Etat, IS à liquider en fin de période	(111 934)	-	-
Total	125 838	111 640	244 817

Note 32 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Produits des participations	239 964	224 533	224 533
Produits à recevoir en fin de période	(239 964)	(224 533)	-
Total	0 000	0 000	224 533

Note 33 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Investissements en immobilisations incorporelles	-	-	13 759
Investissements en immobilisations corporelles	96 261	74 449	84 511
Fournisseurs d'immobilisations en début de période	1 363	579	579
Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(7 313)	(2 973)	(1 363)
TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	10 873	9 125	14 734
Total	101 184	81 180	112 220

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 408	14 952	14 953
Produits nets sur cessions d'immobilisations	16 592	8 000	8 000
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	(4 452)	(4 453)
Total	19 000	18 500	18 500

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Dividendes décidés au cours de l'exercice	(796 672)	-	(999 351)
Actionnaires, dividendes à payer en début de période	(214 153)	-	-
Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	765 975	-	214 153
Total	(244 850)	-	(785 198)

Note 36 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	1 196 889	327 494	647 087
Régies d'avance et accreditifs	-	161 953	-
Caisse	188	168	45
Total	1 197 077	489 615	647 132

Note 37 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 117.120 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 247.150.

Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 2.334.

- La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 2.696.881 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 1.703.166.

Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 181.474 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.
- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 201.178 HT et correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charge à payer.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 613.737 TTC

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 1.141.989.

- La société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de 70.858 DT TTC.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 70.858.

Location

La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012.

Le loyer supporté au titre de la période, s'est élevé à 6.300 DT HT.

Avances accordées à la Société le Mobilier Contemporain

La société a conclu en date du 26 juin 2013, une convention de compte courant associé avec la Société le Mobilier Contemporain portant sur un montant de D : 820.000, remboursable sur une période de sept ans et productif d'intérêt au taux de 5% l'an.

L'encours des avances consenties s'élève au 30 juin 2016 à D : 403.000.

Les produits constatés à ce titre durant le premier semestre de l'année 2016, se sont élevés à D : 10.075.

Rémunérations des dirigeants sociaux

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2016 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 59.272.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération. Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain a refacturé une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 32.713 DT dont un montant de 22.911 DT a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se détaillent à la clôture de l'exercice comme suit :

Engagements donnés

a) Garanties personnelles			
Cautionnement			
Aval			
Autres garanties			
b) Hypothèques	350 000	BIAT	Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	600 000	BIAT	CMT : Titre foncier N°98956 (1er rang)
	500 000	ATTIJARI BANK	Crédit de gestion :
			- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
			- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
			- Fond de commerce
	300 000	AMEN BANK	Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
d) Effets escomptés et non échus			
e) Créances à l'exportation mobilisés			
f) Abandon de créances			
Total	1 750 000		

Engagements reçus

a) Garanties personnelles	
Cautionnement	
Aval	
Autres garanties	
b) Hypothèques	
Hypothèques	
Nantissement	
c) Effets escomptés et non échus	
d) Créances à l'exportation mobilisés	
e) Abandon de créances	

Total**Engagements réciproques**

a) Emprunt obtenu non encore encaissé		
b) Crédit documentaire	292 682	BIAT
Engagement par signature Caution	37 275	BIAT
	57 238	ATTIJARI BANK
	6 740	AMEN BANK
c) Commande d'immobilisation		
d) Commande de longue durée		
e) Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective		
Total	393 935	

5.7.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016

I. Notes complémentaires

1- Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se détaillent à la clôture de l'exercice comme suit :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	350 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) CMT : Titre foncier N°98956 (1er rang) Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	600 000	BIAT					
	300 000	AMEN BANK					
	500 000	ATTIJARI BANK					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	1 750 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisés							
e) Abandon de créances							
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	292 682	BIAT					
Engagement par signature Caution (1)	37 275	BIAT					
	57 238	ATTIJARI BANK					
	6 740	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	393 935						

La société ne dispose pas des dettes garanties par des sûretés.

2- Note relative aux principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la société arrêtés au 30 juin 2016 ont été élaborés avec les mêmes principes et méthodes comptables généralement admises et utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

3- Note relative à l'effet des changements dans la structure de la société

Aucun changement dans la structure de la société pour la période du 31-12-2015 au 30-06-2016 n'a eu lieu.

4- Note relative au contrôle fiscal

La société a fait l'objet de deux contrôles fiscaux:

Le premier contrôle approfondi a été effectué par l'administration fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, taxe sur les entreprises à caractère industriel, commercial ou professionnel, la retenue à la source, la TVA et FODEC, pour la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 décembre 2005. L'arrêté de taxation d'office a été émis en date du 28/03/2008 fixant les impôts et les pénalités de retard à 208.072,380 Dinars et d'un crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2005 de 39.113,561 Dinars.

La cour d'Appel de Tunis a décidé la réduction de la dette de SAM envers l'administration fiscale à 110.346,027 Dinars en principal et 32.682,163 Dinars à titre de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée.

Le deuxième contrôle approfondi portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur les entreprises à caractère industriel, commercial ou professionnel, la retenue à la source, la TVA et FODEC pour la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Le deuxième contrôle a fait l'objet d'une notification des résultats de la vérification en date du 13/10/2016 fixant les impôts et les pénalités de retard à 70.026,867 Dinars et d'un crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2015 de 10.302,468 Dinars.

5- Note relative au résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

En dinar Tunisien	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Résultat net	909 592	429 234	1 119 847
Résultat net attribuables aux actions ordinaires	909 592	429 234	1 119 847
Nombre moyen d'action ordinaire en circulation	2 033 054	1 737 464	3 726 537
Résultat Par action	0,447	0,247	0,301

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

6- Note relative aux autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2016 à D : 53.545, contre D : 11.889 au 30 juin 2015 et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>30 juin</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2015</u> (*)
Ristournes perçues	46 936	4 948	10 962
Subvention d'exploitation(**)	6 609	6 941	8 997
Total	<u>53 545</u>	<u>11 889</u>	<u>19 959</u>

(*) Les frais de gestion, correspondant à la quote-part des filiales dans les charges communes et figurant en 2015 au niveau de cette rubrique pour un montant de D : 343.061, ont été reclassés et présentés en déduction des postes de charges concernés.

(**) Pour les subventions d'exploitations, il s'agit d'une avance de 40% sur la taxe de la formation professionnel (TFP) au titre de l'exercice 2015-2016.

7- Note relative au décompte fiscal

EXERCICE	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net de l'exercice	909 592	429 234	1 119 847
Réintégrations	625 550	383 515	499 531
Impôt sur les sociétés	279 271	130 903	249 004
Réceptions excédentaires	18 673	9 119	15 068
Amendes et pénalités	588	648	937
Dotations aux provisions	264 585	177 360	143 244
Pertes exceptionnelles	2 431	13 739	20 026
Autres charges non déductibles	43 872	33 574	51 923
Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés	6 045	-	-
Perte de change non réalisée 2016-2015	9 189	9 492	10 649
Gain de change non réalisé 2015	896	8 680	8 680
Déductions	328 782	251 218	251 103
Dividendes	239 964	224 533	224 533
Gain de change non réalisé 2015-2014	578	1 011	896
Perte de change non réalisée 2015	10 649	1 379	1 379
Reprise sur provisions	77 591	24 295	24 295
Résultat fiscal avant déduction des provisions	1 206 360	561 531	1 368 275
Provisions pour créances litigieuses	28 190	-	73 171
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export	1 178 170	561 531	1 295 104
Bénéfice provenant de l'export	101 811	63 198	115 147
<i>Chiffre d'affaires total</i>	7 118 309	6 637 864	13 091 589
<i>Chiffre d'affaires à l'export</i>	851 400	747 060	1 163 964
<i>Prorata du chiffre d'affaires à l'export</i>	11,96%	11,25%	8,89%
<i>bénéfices et gains exceptionnels non éligibles aux avantages fiscaux</i>	326 954	-	-
Résultat fiscal avant réinvestissement	1 076 359	498 333	1 179 957
Réinvestissement physique	-	-	230 000
Bénéfice soumis à l'impôt	1 076 359	498 333	949 957
Impôt sur les sociétés au taux de 25%	269 090	124 583	237 489
Minimum d'impôt (20% du résultat fiscal avant réinvestissement)	-	-	235 991
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice	10 181	6 320	11 515
Impôt sur les sociétés dû	279 271	130 903	249 004
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent	(41 499)	(45 686)	(45 686)
Retenues à la source	(125 838)	(111 640)	(244 817)
Avances d'IS payées	0,00	0,00	0,00
Acomptes provisionnels payés	0,00	0,00	0,00
Report d'impôt	111 934	(26 423)	(41 499)

II. Notes explicatives

2- Note relative aux titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	capital social	Nombre de part	Coût d'acquisition souscription	Montant total de la participation DT	% de détention	Provision
Société Bureau Plus	1 260 000 DT	12599	100	1 259 900	99.99%	-
Société le Mobilier Contemporain	200 000 DT	1999	100	199 900	99.95%	-
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	33000.00 CFA	1353	34	46 330	41.00%	-
Total				1 506 130		

Le coût d'acquisition/souscription est de 34.242 DT (l'arrondissement à 34 DT est juste pour la présentation).

III. Notes rectificatives

1- Note relative à l'état de flux de trésorerie

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2016

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2016</u>		<u>2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	7 861 834	8 081 401	15 882 466
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	28	(5 685 914)	(7 996 762)	(13 976 987)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(1 067 421)	(1 027 550)	(2 042 857)
Intérêts payés	30	(39 856)	(130 442)	(140 727)
Impôt sur les bénéfices payé	31	(125 838)	(111 640)	(244 817)
		<u>942 805</u>	<u>(1 184 993)</u>	<u>(522 922)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts et dividendes reçus	32	-	-	224 533
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(101 184)	(81 180)	(112 220)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	19 000	18 500	18 500
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-	(46 330)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	6 400	203 400
		<u>(82 184)</u>	<u>(56 280)</u>	<u>287 883</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		-	-	1 750 000
Encaissements provenant des crédits à court terme		-	1 750 000	-
Dividendes et autres distributions	35	(244 850)	-	(785 198)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(65 826)	(94 388)	(157 907)
		<u>(310 676)</u>	<u>1 655 612</u>	<u>806 895</u>
Variation de trésorerie		<u>549 945</u>	<u>414 339</u>	<u>571 856</u>
Trésorerie au début de l'exercice	36	647 132	75 276	75 276
Trésorerie à la fin de l'exercice	36	1 197 077	489 615	647 132

5.7.7. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30/06/2016



*Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre
Des Experts Comptables de Tunisie*

Messieurs les Actionnaires de
La SOCIÉTÉ ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires,

- 1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la SOCIÉTÉ ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2016, et faisant apparaître un total de bilan de 12.854.003 DT et un bénéfice net de la période de 909.592 DT.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA arrêtés au 30 Juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 7 novembre 2016

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



5.7.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

<i>En dinars</i>	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Résultat net	909 592	429 234	889 847
Dotations aux amortissements et aux provisions	338 808	351 422	471 238
Marge brute d'autofinancement	1 248 400	780 656	1 361 085

5.7.9. Evolution de la structure financière

5.7.9.1. Fonds de roulement

<i>En dinars</i>	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Capitaux propres avant affectation (1)	7 944 875	6 390 693	7 831 955
Passifs non courants (2)	268 085	356 308	269 410
Capitaux permanents (3) = (1) + (2)	8 212 960	6 747 001	8 101 365
Actifs non courants (4)	4 113 802	4 472 621	4 187 366
Fonds de Roulement (3) - (4)	4 099 158	2 274 380	3 913 999

5.7.9.2. Besoin en Fonds de roulement

<i>En dinars</i>	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Stocks	2 290 685	2 339 796	2 293 086
Clients et comptes rattachés	4 517 449	4 164 154	3 946 065
Autres actifs courants	734 990	775 369	633 385
Placements et autres actifs financiers	-	-	-
Actifs circulants	7 543 124	7 279 319	6 872 536
Fournisseurs et comptes rattachés	2 982 881	2 927 207	2 489 215
Autres passifs courants	1 555 436	688 002	982 478
Passifs circulants	4 538 317	3 615 209	3 471 693
BFR	3 004 807	3 664 110	3 400 843

5.7.9.3. Trésorerie nette

<i>En dinars</i>	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Liquidités et équivalents de liquidités	1 197 077	489 615	647 132
Trésorerie active	1 197 077	489 615	647 132
Concours bancaires	102 726	1 879 345	133 976
Trésorerie passive	102 726	1 879 345	133 976
Trésorerie nette	1 094 351	(1 389 730)	513 156

5.7.10. Indicateurs de gestion

<i>En dinars</i>	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Actifs non courants	4 113 802	4 472 621	4 187 366
Actifs courants	8 740 201	7 768 934	7 519 668
Stocks	2 290 685	2 339 796	2 293 086
Clients et comptes rattachés	4 517 449	4 164 154	3 946 065
Liquidités et équivalents de liquidités	1 197 077	489 615	647 132
Total bilan	12 854 003	12 241 555	11 707 034
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	7 035 283	5 961 459	6 712 108
Capitaux propres avant affectation	7 944 875	6 390 693	7 831 955
Capitaux permanents	8 212 960	6 747 001	8 101 365
Passifs non courants	268 085	356 308	269 410
Passifs courants	4 641 043	5 494 554	3 605 669
Fournisseurs et comptes rattachés	2 982 881	2 927 207	2 489 215
Total passifs	4 909 128	5 850 862	3 875 079
Chiffre d'affaires	7 118 309	6 634 885	13 088 612
Production	7 115 703	6 633 693	13 504 997
Achats consommés	4 031 721	4 136 844	7 935 423
Marge brute	3 030 437	2 481 982	5 203 576
Charges de personnel	944 514	892 969	2 019 607
Résultat d'exploitation	974 336	388 423	1 208 904
Résultat net	909 592	429 234	1 119 847

* Production : Revenus + Autres produits d'exploitation + Production immobilisé + variation des stocks de produits finis

** Marge brute : Revenus + variation des stocks de produits finis - Achats consommés

5.7.11. Ratios financiers

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	32,00%	36,54%	35,77%
Stocks / Total bilan	17,82%	19,11%	19,59%
Actifs courants / Total bilan	68,00%	63,46%	64,23%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	61,81%	52,20%	66,90%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	2963,57%	1793,59%	2907,08%
Passifs non courants / Total bilan	2,09%	2,91%	2,30%
Passifs courants / Total bilan	36,11%	44,88%	30,80%
Passifs / Total bilan	38,19%	47,80%	33,10%
Capitaux permanents / Total bilan	63,89%	55,12%	69,20%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	13,27%	13,46%	15,43%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	13,69%	5,85%	9,24%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	89,60%	103,82%	167,12%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	96,74%	94,72%	96,67%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/ Passifs courants	188,32%	141,39%	208,55%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	138,97%	98,81%	144,95%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	25,79%	8,91%	17,95%
Ratios de rentabilité			
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	11,45%	6,72%	14,30%
Résultat net/ Capitaux permanents	11,08%	6,36%	13,82%
Marge brute / Total production	42,59%	37,41%	38,53%
Résultat net / Chiffre d'affaires	12,78%	6,47%	8,56%

Chapitre 6. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes

6.1. Membres des organes d'administration et de direction

6.1.1. Membres des organes d'administration de la société

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M.Hatem Ben SLIMANE	Lui-même	Président	2014 - 2016	Tunis
M.Mohamed Aziz Ben SLIMANE	Lui-même	Membre	2014 - 2016	Tunis
M.Riadh KEKLI	Lui-même	Membre	2014 - 2016	Tunis
Mme Salima Ben SLIMANE	Lui-même	Membre	2014 - 2016	Tunis
MPEF II (Mauritius)	Ziad Oueslati	Membre	2014 - 2016	Tunis
MPEF II (Cyprus II)	Karim Ghedamsi	Membre	2014 - 2016	Tunis

* Mandats attribués par l'AGO du 06 Mai 2014

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Administrateur	Fonction au sein de la société	Mandat	Adresse
M. Hatem Ben Slimane *	Président Directeur Général	2014 - 2016	Tunis
M. Mohamed Aziz Ben SLIMANE*	Directeur Général Adjoint	2014 - 2016	Tunis

*Mandats renouvelés par le Conseil d'Administration du 22/08/2014

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M.Hatem Ben SLIMANE	Gérant de la Société Bureau Plus
M.Mohamed Aziz Ben SLIMANE	Gérant de la Société SMC
Mme Salima Ben SLIMANE	Conseillère commerciale dans la Société SMC
M.Ziad Oueslati	Directeur Général de Tuninvest Finance Group
M.Karim Ghedamsi	Chargé d'Investissement à Tuninvest Finance Group

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M.Mohamed Aziz Ben SLIMANE	Administrateur dans PROPANN
M.Ziad Oueslati	Administrateur dans IGL Industries Administrateur dans Omnicom Administrateur dans Galion
M.Karim Ghedamsi	Administrateur dans Hydrosol Fondations Administrateur dans Ami Commerciale

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent

Membre	Fonction
M. Ziad Oueslati	Directeur Général de Tuninvest Finance Group
M. Karim Ghedamsi	Chargé d'Investissement à Tuninvest Finance Group

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2015

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015

Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé M. Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de 7 000 DT.

Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à M. Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général s'est élevé à 118 644 DT.

Le conseil d'administration réuni le 18 Avril 2016 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2015, pour un montant net de 35 000 DT.

Le montant brut de la prime, constaté au 31 décembre 2015, s'élève à 51 095 DT.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Le Conseil d'Administration réuni le 22 Août 2014 a nommé M. Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacturera une quote-part des salaires de M. Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 65 446 DT.

Le montant refacturé par la Société le Mobilier Contemporain à la Société Atelier du Meuble au titre des salaires servis au Directeur Général Adjoint s'est élevé à 46 148 DT.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 6 Juin 2014 a nommé le Directeur Administratif et Financier M. Kekli en qualité d'administrateur. Le montant brut des rémunérations servies en 2015 à M. Kekli s'est élevé à 75 804 DT.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2015

Néant

6.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
SAECO CONSULTING	Immeuble International City Center - Tour des bureaux - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.	2013 - 2015*
FINOR	Immeuble International City Center - Tour des bureaux - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.	2014 - 2016**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 28 juin 2013

** Mandat renouvelé par l'AGO du 06 mai 2014

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

- La Société Atelier du Meuble a reçu des avances en compte courant associés consenties par le fonds d'investissement « Mauritius » d'un montant de 1 610 000 DT. Le crédit en compte courant associé a été soldé en date du juillet 2015 et aucune charge d'intérêt n'a été supportée au titre de cette période.
- La Société Atelier du Meuble a reçu des avances en compte courant associés consenties par le fonds d'investissement « Cyprus » d'un montant de 140 000 DT. Le crédit en compte courant associé a été soldé en date du juillet 2015 et aucune charge d'intérêt n'a été supportée au titre de cette période.
- Le 16/06/2015, une augmentation de capital s'est réalisée au profit des deux fonds d'investissement MPEF II (Mauritius) et MPEF II (Cyprus II) pour porter leur participation de 35,19% à 40,31% au prix de 58,930 dinars l'action.

Chapitre 7. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1. Evolution récente et orientations stratégiques

7.1.1. Evolution récente

En dinars

Indicateurs	4 ^{ème} Trimestre			Cumul au 31/12		
	2016	2015	var en %	2016	2015	var en %
Revenus consolidés	4 736 414	4 450 778	6%	16 106 071	14 113 955	14%
Local	3 739 182	3 989 397	-6%	13 865 420	12 509 484	11%
Export	997 232	461 381	116%	2 240 651	1 604 471	40%
Investissement	257 398	56 607	355%	382 923	305 842	25%
Investissement corporel et incorporel "SAM"	143 577	27 525	422%	259 173	221 920	17%
Investissement corporel et incorporel "SMC"	113 821	29 082	291%	123 750	83 922	47%
Investissement corporel et incorporel "Bureau Plus"	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	174 465	222 997	-22%	174 465	222 997	-22%
Endettement à Long & Moyen Terme	75 795	80 010	-5%	75 795	80 010	-5%
Emprunts à moins d'un an	98 670	142 987	-31%	98 670	142 987	-31%
Découvert & autres crédits CT	-	-	-	-	-	-

Au 31/12/2016, le chiffre d'affaires consolidé de la société Atelier du Meuble Intérieurs s'est élevé à 16 106 kDT, en hausse de 14% par rapport à la même période de l'année dernière. Le chiffre d'affaires de la société est principalement réalisé sur le marché local représentant, à fin 2016, 86% du total chiffre d'affaires. La part de l'export a enregistré une hausse de 40% par rapport à l'année 2015.

Les investissements se sont élevés à 383 kDT en 2016 contre 306 kDT en 2015, soit en baisse de 25%.

L'endettement de la société s'élève au 31 décembre 2016 à 174 kDT.

7.1.2. Orientations stratégiques

La stratégie de développement du groupe Intérieurs sur la période 2016-2020 se base sur les axes suivants :

- Consolidation de son réseau commercial sur le territoire national ;
- Accroissement de ses capacités de production ;
- Extension de son unité de stockage ;
- Développement de nouvelles lignes de produits adaptées aux besoins du marché ;
- Optimisation de ses coûts d'achats.

7.2. Perspectives d'avenir

7.2.1. Mesure et analyse des performances réalisées au 30/09/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016 :

En dinars

Indicateurs d'activité	Prévisions 2016 (A)	Réalisations au 30/09/2016 (B)	Taux de réalisation (B) / (A)
Revenus consolidés	15 628 070	11 369 657	73%
Investissement	250 000	125 525	50%
Structure de l'endettement	286 010	52 567	18%

7.2.2. Perspectives d'avenir du groupe Intérieurs

Le business plan prévisionnel du groupe Intérieurs a été établi sur la base de la consolidation des business plan individuels des filiales la Société le Mobilier Contemporain et la société Bureau Plus. La société « Intérieurs côte d'ivoire » nouvellement créée n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation par manque de visibilité sur l'évolution future de son activité. La méthode de consolidation appliquée est l'intégration globale.

Les perspectives d'avenir des sociétés « Atelier du Meuble Intérieurs », « Le Mobilier Contemporain » et « Bureau Plus » ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2015 certifiés, tels qu'approuvés respectivement par les Assemblées Générales Ordinaires du **05/05/2016**, **09/06/2016** et **03/05/2016**.

Le business plan consolidé et les hypothèses sous-jacentes de la période 2016-2020 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **17/08/2016** et examiné par les commissaires aux comptes de la société.

La Société Atelier du Meubles Intérieurs s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

7.2.2.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

➤ **Chiffre d'affaires consolidé :**

Le chiffre d'affaire du groupe Intérieurs est structuré autour de trois canaux de distribution :

- Les ventes via les show-rooms ;
- Les ventes à l'export ;
- Les ventes via l'usine.

Les hypothèses d'évolution des revenus du groupe tablent sur une croissance annuelle moyenne de 11,6% sur la période 2015 – 2020 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Chiffre d'affaires consolidé	14 114	15 628	17 382	19 336	21 697	24 408	11,6%
<i>Croissance en %</i>	-	10,7%	11,2%	11,2%	12,2%	12,5%	-

e : estimé

p : prévisionnel

Les hypothèses de croissance se sont basées sur :

- Une augmentation de la production suite aux investissements qu'il est prévu d'engager ;
- Une augmentation des ventes via les show-rooms ;
- Un développement progressif des exportations mais qui reste timide (2% du chiffre d'affaires) ;
- Une augmentation annuelle moyenne des prix de l'ordre de 6%.

• **Société Atelier du Meubles Intérieurs « SAM » :**

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société « SAM » par famille de produit sur la période 2015-2020 se présente comme suit :

Chiffre d'affaires SAM (kDT)	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Sièges	3 788	4 109	4 571	5 085	5 706	6 420	11,1%
Bureau	2 959	3 138	3 493	3 889	4 368	4 917	10,7%
Éléments de Rangements	1 635	1 642	1 828	2 036	2 286	2 574	9,5%
Chaises	1 168	1 258	1 396	1 550	1 735	1 948	10,8%
Canapés	690	683	760	847	951	1 070	9,2%
Blocs Tiroirs	522	565	629	700	786	885	11,1%
Tables des réunions	671	725	807	898	1 009	1 136	11,1%
Accueil	361	371	413	460	517	582	10,0%
Retour	373	402	447	498	559	629	11,0%
Tables visiteurs	319	333	371	413	463	522	10,4%
Divers Produits et composants	41	166	185	206	232	261	44,7%
Accessoires des Bureaux	192	533	593	661	742	835	34,2%
Table	49	42	45	49	54	60	3,8%
Banquettes	221	183	204	227	255	287	5,4%
Tabourets	58	63	71	79	88	99	11,2%
Extensions	41	42	46	52	58	65	9,5%
Total	13 089	14 256	15 861	17 648	19 809	22 290	11,2%
<i>Croissance en %</i>	-	8,9%	11,3%	11,3%	12,2%	12,5%	-

e : estimé

p : prévisionnel

Le chiffre d'affaires prévisionnel de « SAM » observera une croissance annuelle moyenne de 11,2% sur la période 2015-2020 passant de 13 089 kDT à 22 290 kDT.

Les ventes de sièges et de bureaux accapareront plus que la moitié du chiffre d'affaires sur toute la période de projection.

- **Société le Mobilier Contemporain « SMC » :**

Les revenus de la Société le Mobilier Contemporain sont générés par les ventes de la marchandise achetée auprès de « SAM » et les ventes de la marchandise importée.

Sur la période 2015-2020, le chiffre d'affaires de « SMC connaîtra une croissance annuelle moyenne de 13,3% pour passer de 5 271 kDT en 2015 à 9 826 kDT en 2020 :

Chiffre d'affaires SMC (kDT)	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Ventes marchandise de SAM	4 817	6 098	6 788	7 557	8 487	9 555	14,7%
Ventes marchandise importée	454	231	240	250	260	271	-9,8%
Total	5 271	6 329	7 028	7 807	8 747	9 826	13,3%
<i>Croissance en %</i>	-	20,1%	11,1%	11,1%	12,0%	12,3%	-

e : estimé

p : prévisionnel

Les ventes de la marchandise achetée auprès de « SAM » par famille de produit sont détaillées dans le tableau suivant :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Sièges	1 370	1 938	2 158	2 402	2 698	3 037	17,3%
Bureau	1 037	1 495	1 665	1 853	2 081	2 343	17,7%
Éléments de Rangements	499	501	558	621	697	785	-
Chaises	424	463	516	574	645	726	11,4%
Canapés	402	398	443	493	554	624	9,2%
Blocs Tiroirs	138	149	166	185	207	234	11,1%
Tables des réunions	235	253	282	314	353	397	11,1%
Accueil	183	188	210	233	262	295	10,0%
Retour	178	192	214	238	267	301	11,0%
Tables visiteurs	151	158	175	195	219	247	10,4%
Divers Produits et composants	11	46	51	57	64	72	-
Accessoires des Bureaux	76	210	234	260	292	329	-
Table	5	5	6	7	8	8	9,9%
Banquettes	58	48	54	60	67	76	5,4%
Tabourets	25	27	30	34	38	43	11,2%
Extensions	25	25	28	31	35	40	9,5%
Total	4 817	6 098	6 788	7 557	8 487	9 555	14,7%
<i>Croissance en %</i>	-	26,6%	11,3%	11,3%	12,3%	12,6%	-

e : estimé

p : prévisionnel

- **Bureau Plus:**

Bureau Plus fabrique pour le compte de la Société Atelier du Meuble Intérieurs les éléments de rangements.

Les prévisions relatives au chiffre d'affaires de Bureau Plus sur la période 2015-2020 se présentent comme suit :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Chiffre d'affaires	1 245	1 601	1 782	1 984	2 228	2 509	15,0%
<i>Croissance en %</i>	-	28,6%	11,3%	11,3%	12,3%	12,6%	-

e : estimé

p : prévisionnel

Les revenus de la société Bureau Plus afficheront une hausse annuelle moyenne de 15% sur la période 2015-2020 pour passer de 1 245 kDT en 2015 à 2 509 kDT en 2020.

- **Achats consommés :**

Le tableau suivant présente les achats consommés consolidés du groupe Intérieurs sur la période 2015-2020 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Achats consommés	7 397	8 119	9 062	9 999	11 125	12 421	10,9%
		<i>Croissance en %</i>					
		9,8%	11,6%	10,3%	11,3%	11,7%	
Marge brute	6 729	7 472	8 361	9 382	10 626	12 048	12,4%
Taux de marge brute	47,7%	47,8%	48,1%	48,5%	49,0%	49,4%	

e : estimé

p : prévisionnel

Avec une progression annuelle moyenne de 10,9%, les achats consommés passeront de 7 397 kDT en 2015 à 12 421 kDT en 2020.

En termes de chiffre d'affaires, leur part passera de 52,4% en 2015 à 50,9% en 2020 témoignant d'une amélioration de la marge brute. Le taux de marge brute croitra ainsi de 47,7% en 2015 à 49,4% en 2020.

- **Société Atelier du Meubles Intérieurs:**

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle des achats consommés de la société « SAM » :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Bois et dérivés	1 233	1 133	1 286	1 413	1 579	1 798	7,8%
Articles de quincaillerie	515	602	684	751	840	956	13,2%
Accessoires bureaux	599	696	791	869	971	1 106	13,0%
Accessoires de chaises	1 795	1 992	2 262	2 485	2 778	3 163	12,0%
Produits semi-finis	610	614	697	766	856	974	9,8%
Tissu mousse et cuire	339	363	413	453	507	577	11,3%
Marbres et verrerie	185	202	229	252	282	321	11,7%
Emballages	52	52	59	65	73	83	9,8%
Produits chimiques	50	51	57	63	71	80	9,8%
Frais sur import	677	682	774	851	951	1 082	9,8%
Sous-traitance	146	147	167	184	206	234	9,8%
Achats de marchandises	1 718	1 955	2 163	2 395	2 679	2 804	10,3%
Carburant	130	145	162	180	202	227	11,8%
Eau électricité et gaz	35	38	43	47	53	60	11,6%
Fournitures de bureau	26	27	28	28	29	29	2,0%
Autres	13	14	14	14	14	15	2,0%
Total achats	8 123	8 715	9 829	10 817	12 089	13 510	10,7%
		<i>Croissance en %</i>					
		7,3%	12,8%	10,1%	11,8%	11,8%	
Variation des stocks	(188)	(138)	(260)	(231)	(297)	(332)	-
Achats consommés	7 935	8 577	9 569	10 586	11 792	13 178	10,7%
		<i>Croissance en %</i>					
		8,1%	11,6%	10,6%	11,4%	11,8%	
Marge brute	5 204	5 638	6 332	7 107	8 071	9 174	12,0%
Taux de marge brute	39,8%	39,6%	39,9%	40,3%	40,7%	41,2%	

e : estimé

p : prévisionnel

Les achats de « SAM » évolueront de 10,7% par an en moyenne sur la période 2015-2020.

Le coût d'achat des principales matières premières telles que le bois, les articles de quincaillerie, les emballages et les accessoires a été estimé sur la base d'une progression annuelle moyenne de 6,4% sur la période 2015-2020.

Ainsi sur la base de ses hypothèses, le taux de marge brute avoisinera 41,2% à fin 2020.

- **Société le Mobilier Contemporain :**

Les achats de « SMC » sont essentiellement composés de ses achats de marchandises auprès de « SAM » et de ses achats de marchandises importées comme exposé dans le tableau suivant :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Achats de marchandises auprès de SAM	3 799	4 809	5 353	5 960	6 693	7 536	14,7%
Achats de marchandises importées	348	177	183	188	194	200	-10,5%
Autres achats	7	8	8	8	9	9	5,0%
Total Achats	4 154	4 994	5 544	6 157	6 896	7 745	13,3%

e : estimé

p : prévisionnel

- **Bureau Plus:**

Le tableau suivant présente le total des achats de la société Bureau Plus sur la période 2015-2020 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Achats de produits chimiques	5	4	4	4	5	5	2,9%
Achats de verrerie et marbrerie	22	41	43	48	54	60	22,5%
Achats de quincaillerie	111	177	184	205	230	259	18,5%
Achats de bois et dérivées	594	957	994	1 107	1 243	1 399	18,7%
Autres achats d'approvisionnement	12	16	17	19	21	24	13,9%
Achats d'emballage	5	6	6	6	7	8	12,1%
Total achats	748	1 201	1 247	1 389	1 560	1 756	18,6%
Variation des stocks	86	(95)	(10)	(29)	(36)	(41)	-
Achats consommés	834	1 106	1 238	1 359	1 524	1 715	15,5%

e : estimé

p : prévisionnel

Les achats consommés passeront de 834 kDT en 2015 à 1 715 kDT en 2020, soit une augmentation annuelle moyenne de 15,5%. Le bois et dérivées représente la composante la plus importante de ses achats avec une part de plus de 75% des achats.

➤ **Les charges de personnel :**

La masse salariale augmentera en cohérence avec l'évolution de la taille du groupe et ses perspectives de développement mais perdra progressivement en importance relative. En effet, avec un taux de croissance annuel moyen de 8,5% sur la période 2015-2020, son poids relatif diminuera de 18,1% du chiffre d'affaires en 2015 à 15,7% en 2020.

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Charge de personnel	2 554	2 855	3 026	3 338	3 580	3 835	8,5%
<i>Croissance en %</i>		11,8%	6,0%	10,3%	7,2%	7,1%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	18,1%	18,3%	17,4%	17,3%	16,5%	15,7%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions relatives aux exercices prévisionnels (2015-2020) sont présentées dans le tableau suivant :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Dotations aux amortissements et aux provisions	838	789	1 142	934	825	655	-4,8%
<i>Croissance en %</i>		-5,8%	44,7%	-18,2%	-11,7%	-20,6%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,9%	5,1%	6,6%	4,8%	3,8%	2,7%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation augmenteront en moyenne de 9,2% sur la période 2015-2020 pour passer de 1 870 kDT à fin 2015 à 2 909 kDT à fin 2020 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Autres charges d'exploitation	1 870	2 118	2 328	2 498	2 693	2 909	9,2%
<i>Croissance en %</i>		13,2%	9,9%	7,3%	7,8%	8,0%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	13,3%	13,6%	13,4%	12,9%	12,4%	11,9%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Position fiscale du groupe :**

L'impôt sur les sociétés retenu pour les besoins de mise en place des projections financières du groupe sur la période 2015-2020 a été déterminé selon les hypothèses suivantes :

- Le résultat provenant de « SAM » est imposable au taux de 20%¹⁴ suite à ouverture de plus de 30% du capital au public ;
- Le résultat provenant de « SMC » est imposable au taux de 25% ;
- Le résultat provenant de Bureau Plus est imposable au taux de 25%.

7.2.2.2. Hypothèses du bilan consolidé prévisionnel :

➤ **Besoin en fonds de roulement :**

Le BFR consolidé évoluera comme suit :

En kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Clients et comptes rattachés	3 245	3 624	4 009	4 447	4 977	5 588
<i>var client et cptes rattaché</i>	(275)	378	385	438	530	611
Stock	2 607	2 819	3 128	3 433	3 820	4 254
<i>var stock</i>	164	211	310	305	387	435
Autres actifs courants	504	513	570	633	709	797
<i>var autre actif d'exp</i>	0	9	57	63	76	87
Fournisseurs et comptes rattachés	1 900	2 792	3 176	3 516	3 923	4 392
<i>var frs et cptes rattaché</i>	(98)	892	384	340	407	470
Autres passifs courants	1 202	1 152	1 277	1 401	1 557	1 731
<i>var autres passifs d'exp</i>	290	(50)	125	124	157	174
BFR	3 255	3 012	3 255	3 597	4 026	4 516
variation BFR	(302)	(243)	243	342	429	489

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Les investissements :**

Le groupe Intérieurs envisage de mettre en place un plan d'investissement de 4 890 kDT sur les 5 prochaines années. Le plan porte essentiellement sur :

- l'acquisition d'une nouvelle usine d'une superficie de 3 200 m² ;
- le renouvellement du parc machine ;
- le renforcement du parc automobile ;
- la mise en place d'un système de stockage adapté à la nature de l'activité de l'entreprise ;
- la création d'un site e-commerce.

Le tableau ci-dessous détaille les investissements prévisionnels prévus sur la période 2016-2020 :

¹⁴ Il est à noter que le taux d'impôt a été révisé à la baisse « 15% » pour toute ouverture du capital au public de plus de 30% à partir de 2017 suite à la loi des finances 2017

En KDT	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	Total
Construction	-	880	-	-	-	880
Terrain	-	2 560	-	-	-	2 560
Outillages et équipements industriels	120	120	110	10	10	370
Installation techniques	10	70	15	-	-	95
Matériels de transport	80	120	125	140	100	565
Mobiliers de bureaux	-	10	10	5	15	40
Agencements et aménagements	30	220	25	20	35	330
Immobilisations incorporelles	10	10	20	10	-	50
TOTAL	250	3 990	305	185	160	4 890

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.3. Etats financiers consolidés prévisionnels

Les projections financières du groupe Intérieurs sont établies pour une période de cinq ans et sur la base des hypothèses développées plus haut. Ci-après :

- Les bilans consolidés prévisionnels ;
- Les états de résultats consolidés prévisionnels ; et
- Les états de flux de trésorerie consolidés prévisionnels.

7.2.2.3.1. Bilans consolidés prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	402	402	402	412	412	412
(-) Amortissements	(140)	(163)	(179)	(197)	(213)	(228)
Immobilisations incorporelles nettes	262	239	223	215	200	184
Immobilisations corporelles	6 995	7 258	10 319	10 614	10 799	10 959
(-) Amortissements	(3 155)	(3 750)	(3 991)	(4 563)	(5 055)	(5 459)
Immobilisations corporelles nettes	3 841	3 508	6 328	6 051	5 744	5 500
Immobilisations financières	67	470	470	470	470	470
(-) provisions	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières nettes	67	470	470	470	470	470
Autres actifs non courants nets	138	112	270	128	28	28
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	4 309	4 330	7 291	6 864	6 441	6 182
ACTIFS COURANTS						
Stocks	2 622	2 849	3 173	3 493	3 895	4 344
(-) Provisions	(15)	(30)	(45)	(60)	(75)	(90)
Stock Nets	2 607	2 819	3 128	3 433	3 820	4 254
Clients et comptes rattachés	3 539	3 993	4 508	5 088	5 776	6 562
(-) Provisions	(294)	(369)	(499)	(641)	(799)	(974)
Clients Nets	3 245	3 624	4 009	4 447	4 977	5 588
Autres Actifs courants	504	513	570	633	709	797
Placements et autres actifs financiers	50	50	50	50	50	50
Liquidités et équivalents de liquidités	916	1 821	2 879	3 734	5 081	7 135
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 323	8 826	10 637	12 298	14 637	17 825
TOTAL DES ACTIFS	11 632	13 156	17 927	19 162	21 079	24 007

e : estimé

p : prévisionnel

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capitaux propres avant résultat de l'exercice						
Capital social	3 983	4 213	4 213	4 213	4 213	4 213
Prime d'émission	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453
Réserves consolidées	1 528	1 666	2 440	3 935	5 196	6 891
Capitaux propres part du groupe	6 964	7 332	8 107	9 601	10 863	12 557
Intérêts minoritaires ds les réserves	-	-	-	-	-	-
	0	0	0	0	1	1
Capitaux propres avant le résultat de l'exercice	6 964	7 332	8 107	9 602	10 863	12 558
Résultat de l'exercice-part du groupe	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585
Résultat de l'exercice-intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
Total des capitaux propres consolidés	8 095	8 715	10 073	11 544	13 547	16 144
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8 095	8 715	10 073	11 544	13 547	16 144
PASSIFS						
Passifs non courants	291	231	2 303	2 007	1 695	1 360
Emprunts	80	20	1 905	1 565	1 207	828
Provisions	211	211	398	443	488	533
Passifs courants	3 245	4 210	5 552	5 610	5 838	6 503
Fournisseurs et comptes rattachés	1 900	2 792	3 176	3 516	3 923	4 392
Autres passifs courants	1 202	1 152	1 277	1 401	1 557	1 731
Compte courant associé	-	-	-	-	-	-
Emprunt à moins d'un an	143	266	335	341	358	379
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-	764	353	-	-
TOTAL DES PASSIFS	3 536	4 441	7 854	7 617	7 532	7 863
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	11 632	13 156	17 927	19 162	21 079	24 007

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.3.2. Etats de résultats consolidés prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Revenus	14 114	15 628	17 382	19 336	21 697	24 408
Autres produits d'exploitation	23	2	2	-	-	-
Production immobilisée	4	-	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation	14 141	15 630	17 384	19 336	21 697	24 408
Variation des stocks de PF et des encours	12	(37)	40	45	54	62
Achats consommés	(7 397)	(8 119)	(9 062)	(9 999)	(11 125)	(12 421)
Charges de personnel	(2 554)	(2 855)	(3 026)	(3 338)	(3 580)	(3 835)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(838)	(789)	(1 142)	(934)	(825)	(655)
Autres charges d'exploitation	(1 870)	(2 118)	(2 328)	(2 498)	(2 693)	(2 909)
Total des charges d'exploitation	(12 648)	(13 918)	(15 519)	(16 724)	(18 168)	(19 758)
Résultat d'exploitation	1 493	1 712	1 866	2 612	3 528	4 650
Charges financières	(81)	(56)	(156)	(135)	(115)	(94)
Produits financiers	3	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	21	1	832	-	-	-
Autres pertes ordinaires	(27)	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 409	1 658	2 543	2 476	3 413	4 556
Impôt sur les sociétés*	(277)	(275)	(577)	(534)	(730)	(970)
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Part du groupe	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585

e : estimé

p : prévisionnel

(*) Le taux d'impôt utilisé est de 20%, il est à noter que suite à la loi des finances 2017, il a été révisé à la baisse « 15% » pour toute ouverture du capital au public de plus de 30% à partir de 2017.

7.2.2.3.3. Etats des flux de trésorerie consolidés prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
TRESORERIE D'EXPLOITATION						
Résultat net	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585
Amortissements et provisions	838	789	1 142	934	825	655
Plus ou moins values de cession	(8)	-	(832)	-	-	-
Ajustements	4	(68)	(144)	(157)	(173)	(191)
Amortissement subventions d'investissement	(2)	(2)	(2)	-	-	-
TOTAL	1 964	2 102	2 129	2 719	3 336	4 050
Variation stock	(179)	(211)	(310)	(305)	(387)	(435)
Variation client	123	(378)	(385)	(438)	(530)	(611)
Variation autres actifs courants	(2)	(9)	(57)	(63)	(76)	(87)
Variations fournisseurs	(18)	892	384	340	407	470
Variation autres dettes	(1 674)	(50)	125	124	157	174
Variation placement courant	-	-	-	-	-	-
VARIATION DU BFR	(1 750)	243	(243)	(342)	(429)	(489)
TOTAL TRESORERIE D'EXPLOITATION	214	2 345	1 886	2 377	2 907	3 560
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT						
Décaissement suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(224)	(250)	(3 990)	(305)	(185)	(160)
Décaissement suite à l'acquisition d'immobilisations financières	(46)	-	-	-	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19	-	1 350	-	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	6	-	-	-	-	-
Décaissements affectés aux charges à répartir	-	(53)	(300)	-	-	-
TOTAL TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(245)	(303)	(2 940)	(305)	(185)	(160)
Augmentation du capital	1 750	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	(786)	(797)	(606)	(471)	(681)	(989)
Augmentation d'emprunt	-	-	2 520	-	-	-
Remboursement d'emprunt	(165)	(340)	(566)	(335)	(341)	(358)
Remboursement CCA	-	-	-	-	-	-
TOTAL TRESORERIE DE FINANCEMENT	800	(1 137)	1 348	(806)	(1 022)	(1 346)
VARIATION DE LA TRESORERIE	768	905	294	1 266	1 700	2 054
TRESORERIE INITIALE	147	916	1 821	2 115	3 381	5 081
TRESORERIE FINALE	916	1 821	2 115	3 381	5 081	7 135

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.4. Indicateurs de gestion consolidés prévisionnels

<i>En kDT</i>	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Actifs non courants	4 309	4 330	7 291	6 864	6 441	6 182
Actifs courants	7 323	8 826	10 637	12 298	14 637	17 825
Stocks	2 607	2 819	3 128	3 433	3 820	4 254
Clients et comptes rattachés	3 245	3 624	4 009	4 447	4 977	5 588
Liquidités et équivalents de liquidités	916	1 821	2 879	3 734	5 081	7 135
Total bilan	11 632	13 156	17 927	19 162	21 079	24 007
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 964	7 332	8 107	9 602	10 863	12 558
Capitaux propres avant affectation	8 095	8 715	10 073	11 544	13 547	16 144
Capitaux permanents	8 387	8 946	12 376	13 551	15 241	17 504
Passifs non courants	291	231	2 303	2 007	1 695	1 360
Passifs courants	3 245	4 210	5 552	5 610	5 838	6 503
Fournisseurs et comptes rattachés	1 900	2 792	3 176	3 516	3 923	4 392
Total passifs	3 536	4 441	7 854	7 617	7 532	7 863
Chiffre d'affaires	14 114	15 628	17 382	19 336	21 697	24 408
Production*	14 149	15 594	17 424	19 381	21 751	24 470
Achats consommés	7 397	8 119	9 062	9 999	11 125	12 421
Marge brute	6 752	7 475	8 363	9 382	10 626	12 048
Charges de personnel	2 554	2 855	3 026	3 338	3 580	3 835
Charges financières	81	56	156	135	115	94
Résultat d'exploitation	1 493	1 712	1 866	2 612	3 528	4 650
Résultat net	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585

* Production : Revenus + Autres produits d'exploitation + variation des stocks de produits finis

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.5. Ratios financiers consolidés prévisionnels

	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Ratios de structure						
Actifs non courants / Total bilan	37,04%	32,91%	40,67%	35,82%	30,56%	25,75%
Stocks / Total bilan	22,42%	21,43%	17,45%	17,92%	18,12%	17,72%
Actifs courants / Total bilan	62,96%	67,09%	59,33%	64,18%	69,44%	74,25%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	69,60%	66,24%	56,19%	60,25%	64,27%	67,25%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	2781,86%	3766,39%	437,40%	575,17%	799,44%	1186,63%
Passifs non courants / Total bilan	2,50%	1,76%	12,85%	10,47%	8,04%	5,67%
Passifs courants / Total bilan	27,90%	32,00%	30,97%	29,28%	27,69%	27,09%
Passifs / Total bilan	30,40%	33,76%	43,81%	39,75%	35,73%	32,75%
Capitaux permanents / Total bilan	72,10%	68,00%	69,03%	70,72%	72,31%	72,91%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	18,10%	18,27%	17,41%	17,26%	16,50%	15,71%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	10,58%	10,96%	10,73%	13,51%	16,26%	19,05%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	174,34%	179,33%	172,56%	167,50%	160,16%	151,19%
Ratios de solvabilité						
Capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	96,53%	97,41%	81,39%	85,19%	88,88%	92,23%
Ratios de liquidité						
Actifs courants/ Passifs courants	225,66%	209,67%	191,60%	219,20%	250,74%	274,11%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	145,31%	142,72%	135,25%	158,00%	185,31%	208,69%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	28,22%	43,25%	51,87%	66,56%	87,04%	109,73%
Ratios de rentabilité						
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	16,25%	18,86%	24,25%	20,23%	24,70%	28,55%
Résultat net/Capitaux permanents	13,49%	15,46%	15,88%	14,33%	17,61%	20,48%
Marge brute / Total production	47,72%	47,93%	47,99%	48,41%	48,85%	49,24%
Résultat net / Chiffre d'affaires	8,02%	8,85%	11,31%	10,05%	12,37%	14,69%
Autres ratios						
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)*	78	105	107	107	108	108
Délai de recouvrement clients (en jours)**	70	71	70	70	70	70

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/(achats consommés * 1,18)

** (Clients et comptes rattachés*360)/(chiffre d'affaires * 1,18)

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.6. Marge brute d'autofinancement consolidée prévisionnelle

En kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Résultat net	1 131	1 383	1 966	1 942	2 683	3 585
Dotations aux amortissements et aux provisions	838	789	1 142	934	825	655
Marge brute d'autofinancement	1 970	2 172	3 108	2 877	3 509	4 240

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.2.7. Avis du commissaire aux comptes sur les informations financières consolidées prévisionnelles de la période allant de 2016 à 2020



Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord – 1062 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs (SAM) AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES CONSOLIDEES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » et dans le cadre du projet de son introduction en bourse, nous avons examiné les données financières prévisionnelles consolidées de la période allant de 2016 à 2020 et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(en KDT)

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Produits d'exploitation	15.630	17.384	19.336	21.697	24.408
Résultat d'exploitation	1.712	1.866	2.612	3.528	4.650
Résultat net	1.383	1.066	1.942	2.683	3.585
Total Bilan	13.166	17.927	19.182	21.079	24.007

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions.

A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 06 septembre 2016

Le commissaire aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

7.2.3. Perspectives d'avenir de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

Les perspectives d'avenir de la Société Atelier du Meuble Intérieurs ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2015 certifiés, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du **05/05/2016**.

Les prévisions de la société « SAM » et les hypothèses sous-jacentes de la période 2016-2020 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **17/08/2016** et examinées par les commissaires aux comptes de la société.

7.2.3.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

➤ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaire de la Société Atelier du Meuble Intérieurs est structuré autour de trois canaux de distribution :

- Les ventes via les show-rooms ;
- Les ventes à l'export ;
- Les ventes via l'usine.

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires de « SAM » se sont basées sur :

- Une augmentation de la production suite aux investissements qu'il est prévu d'engager ;
- Une augmentation des ventes via les show-rooms ;
- Un développement progressif des exportations mais qui reste timide (2% du chiffre d'affaires) ;
- Une augmentation annuelle moyenne des prix de l'ordre de 6%.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société SAM par famille de produit sur la période 2016-2020 se présente comme suit :

Chiffre d'affaires SAM (kDT)	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Sièges	3 788	4 109	4 571	5 085	5 706	6 420	11,1%
Bureau	2 959	3 138	3 493	3 889	4 368	4 917	10,7%
Éléments de Rangements	1 635	1 642	1 828	2 036	2 286	2 574	9,5%
Chaises	1 168	1 258	1 396	1 550	1 735	1 948	10,8%
Canapés	690	683	760	847	951	1 070	9,2%
Blocs Tiroirs	522	565	629	700	786	885	11,1%
Tables des réunions	671	725	807	898	1 009	1 136	11,1%
Accueil	361	371	413	460	517	582	10,0%
Retour	373	402	447	498	559	629	11,0%
Tables visiteurs	319	333	371	413	463	522	10,4%
Divers Produits et composants	41	166	185	206	232	261	44,7%
Accessoires des Bureaux	192	533	593	661	742	835	34,2%
Table	49	42	45	49	54	60	3,8%
Banquettes	221	183	204	227	255	287	5,4%
Tabourets	58	63	71	79	88	99	11,2%
Extensions	41	42	46	52	58	65	9,5%
Total	13 089	14 256	15 861	17 648	19 809	22 290	11,2%
<i>Croissance en %</i>	-	8,9%	11,3%	11,3%	12,2%	12,5%	-

e : estimé

p : prévisionnel

Le chiffre d'affaires prévisionnel de « SAM » observera une croissance annuelle moyenne de 11,2% sur la période 2015-2020 passant de 13 089 kDT à 22 290 kDT.

Les ventes de sièges et de bureaux accapareront plus que la moitié du chiffre d'affaires sur toute la période de projection.

➤ Achats consommés :

Les achats de SAM évolueront de 10,7% par an en moyenne sur la période 2015-2020.

Le coût d'achat matières premières a été estimé sur la base d'une progression annuelle moyenne de 6,4% sur la période 2015-2020.

Ainsi sur la base de ces hypothèses, le taux de marge brute avoisinera 41,2% à fin 2020.

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle des achats consommés de la société « SAM » :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Bois et dérivés	1 233	1 133	1 286	1 413	1 579	1 798	7,8%
Articles de quincaillerie	515	602	684	751	840	956	13,2%
Accessoires bureaux	599	696	791	869	971	1 106	13,0%
Accessoires de chaises	1 795	1 992	2 262	2 485	2 778	3 163	12,0%
Produits semi-finis	610	614	697	766	856	974	9,8%
Tissu mousse et cuire	339	363	413	453	507	577	11,3%
Marbres et verrerie	185	202	229	252	282	321	11,7%
Emballages	52	52	59	65	73	83	9,8%
Produits chimiques	50	51	57	63	71	80	9,8%
Frais sur import	677	682	774	851	951	1 082	9,8%
Sous-traitance	146	147	167	184	206	234	9,8%
Achats de marchandises	1 718	1 955	2 163	2 395	2 679	2 804	10,3%
Carburant	130	145	162	180	202	227	11,8%
Eau électricité et gaz	35	38	43	47	53	60	11,6%
Fournitures de bureau	26	27	28	28	29	29	2,0%
Autres	13	14	14	14	14	15	2,0%
Total achats	8 123	8 715	9 829	10 817	12 089	13 510	10,7%
<i>Croissance en %</i>	-	7,3%	12,8%	10,1%	11,8%	11,8%	-
Variation des stocks	(188)	(138)	(260)	(231)	(297)	(332)	-
Achats consommés	7 935	8 577	9 569	10 586	11 792	13 178	10,7%
<i>Croissance en %</i>		8,1%	11,6%	10,6%	11,4%	11,8%	
Marge brute	5 204	5 638	6 332	7 107	8 071	9 174	12,0%
Taux de marge brute	39,8%	39,6%	39,9%	40,3%	40,7%	41,2%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ Les charges de personnel :

Les charges de personnel augmenteront avec une moyenne annuelle de 9,8% sur la période 2015-2020 mais verront leur poids relatif diminuer passant de 15,4% du chiffre d'affaires en 2015 à 14,4% en 2020.

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Charge de personnel	2 020	2 323	2 495	2 780	2 994	3 220	9,8%
<i>Croissance en %</i>		15,0%	7,4%	11,4%	7,7%	7,5%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	15,4%	16,3%	15,7%	15,8%	15,1%	14,4%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ Dotations aux amortissements aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions relatives aux exercices prévisionnels (2015-2020) sont présentées dans le tableau suivant :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Dotations aux amortissements et aux provi:	471	406	767	651	539	412	-2,6%
<i>Croissance en %</i>		-13,9%	89,2%	-15,1%	-17,2%	-23,6%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	3,6%	2,8%	4,8%	3,7%	2,7%	1,8%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des rubriques suivantes :

- Personnel extérieur à l'entreprise ;
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires ; et
- Frais de Marketing.

Les autres charges d'exploitation croîtront en moyenne de 7% Sur la période 2015-2020 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Autres charges d'exploitation	1 870	1 998	2 133	2 278	2 443	2 625	7,0%
<i>Croissance en %</i>		6,9%	6,7%	6,8%	7,2%	7,4%	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	14,3%	14,0%	13,4%	12,9%	12,3%	11,8%	

e : estimé

p : prévisionnel

➤ **Position fiscale de la société :**

L'impôt sur les sociétés retenu pour les besoins de mise en place des projections financières de la société sur la période 2015-2020 a été déterminé selon l'hypothèse suivante :

- Le résultat provenant de « SAM » est imposable au taux de 20%¹⁵ suite à ouverture de plus de 30% du capital au public, tout en respectant le minimum d'impôt dû.

➤ **Les dividendes :**

La Société Atelier du Meuble Intérieurs a distribué un dividende de 796 672 DT au titre de l'exercice 2015. La trésorerie confortable de la société devrait lui permettre d'assurer une distribution généreuse de dividendes. Le management prévoit un taux de distribution constant de 50% à partir de 2016 :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	TCAM 2015-2020p
Résultat net	1 120	1 212	943	1 362	1 977	2 700	19,2%
Dividendes	797	606	471	681	989	1 350	11,1%
<i>Payout</i>	71%	50%	50%	50%	50%	50%	

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.2. Hypothèses du bilan prévisionnel de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

➤ **Besoin en fonds de roulement :**

Le besoin en fonds de roulement de la société évoluera sur la période 2015-2020 comme suit :

¹⁵ Il est à noter que le taux d'impôt a été révisé à la baisse « 15% » pour toute ouverture du capital au public de plus de 30% à partir de 2017 suite à l'approbation de la loi des finances 2017

En kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Clients et comptes rattachés	3 946	4 298	4 782	5 321	5 972	6 720
<i>var client et cptes rattaché</i>	(657)	352	484	539	651	748
Stock	2 293	2 390	2 690	2 966	3 317	3 710
<i>var stock</i>	224	97	300	275	351	394
Autres actifs courants	633	704	784	872	979	1 101
<i>var autre actif d'exp</i>	37	71	79	88	107	123
Fournisseurs et comptes rattachés	2 489	2 670	3 012	3 314	3 704	4 140
<i>var frs et cptes rattaché</i>	(349)	181	341	303	390	435
Autres passifs courants	982	1 021	1 136	1 264	1 419	1 597
<i>var autres passifs d'exp</i>	137	39	115	128	155	178
BFR	3 401	3 701	4 108	4 580	5 144	5 795
variation BFR	(183)	300	407	472	564	651

e : estimé

p : prévisionnel

➤ Les investissements :

Afin d'accompagner sa stratégie de développement, la Société Atelier du Meuble Intérieurs envisage de mettre en place un plan d'investissement de près de 4,620 MDT de sur les 5 prochaines années

En KDT	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p	Total
Construction	-	880	-	-	-	880
Terrain	-	2 560	-	-	-	2 560
Outillages et équipements industriels	120	120	110	10	10	370
Installation techniques	10	70	15	-	-	95
Matériels de transport	80	80	80	100	100	440
Mobiliers de bureaux	-	5	-	-	-	5
Agencements et aménagements	30	200	-	-	-	230
Immobilisations incorporelles	10	10	10	10	-	40
TOTAL	250	3 925	215	120	110	4 620

e : estimé

p : prévisionnel

Ce plan d'investissement porte essentiellement sur :

- l'acquisition d'une nouvelle usine d'une superficie de 3 200 m² ;
- le renouvellement du parc machine ;
- le renforcement du parc automobile ;
- la mise ne place d'un système de stockage adapté à la nature de l'activité de l'entreprise ;
- la création d'un site e-commerce.

➤ Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la Société Atelier du Meuble Intérieurs sur la période 2015-2020 se décomposent comme suit :

en kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Capital social initial	3 460	3 983	4 213	4 213	4 213	4 213
Prime d'émission	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453
Augmentation de capital en numéraire	297	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par incorporation de réserves	226	230	-	-	-	-
Affectation réserves légales	14	23	-	-	-	-
Affectation réserves de réinvestissement	-	-	-	-	-	-
Réserves légales	384	398	421	421	421	421
Réserves de réinvestissement (n)	800	800	800	800	800	800
Compte spécial d'investissement	230	-	-	-	-	-
Résultat reporté (n)	-	171	753	1 225	1 906	2 894
Résultat de l'exercice	890	1 212	943	1 362	1 977	2 700
Dividendes distribués (n+1)	797	606	471	681	989	1 350
	-	-	-	-	-	-
Capital social final	3 983	4 213	4 213	4 213	4 213	4 213
Total des capitaux propres	7 832	8 247	8 584	9 474	10 771	12 482

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.3. Etats financiers prévisionnels de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

7.2.1.3.1. Bilans prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	165	165	165	165	165	165
(-) Amortissements	(120)	(132)	(136)	(139)	(139)	(139)
Immobilisations incorporelles nettes	45	34	29	26	26	26
Immobilisations corporelles	4 688	4 938	8 863	9 078	9 198	9 308
(-) Amortissements	(2 541)	(2 862)	(3 233)	(3 581)	(3 852)	(4 082)
Immobilisations corporelles nettes	2 147	2 076	5 629	5 497	5 346	5 225
Immobilisations financières	1 918	1 918	1 918	1 918	1 918	1 918
(-) provisions	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières nettes	1 918	1 918	1 918	1 918	1 918	1 918
Autres actifs non courants	81	135	435	435	435	435
(-) Amortissements	(4)	(51)	(193)	(335)	(435)	(435)
Autres actifs non courants nets	77	84	242	100	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	4 187	4 112	7 819	7 541	7 290	7 170
ACTIFS COURANTS						
Stocks	2 308	2 420	2 735	3 026	3 392	3 800
(-) Provisions	(15)	(30)	(45)	(60)	(75)	(90)
Stock Nets	2 293	2 390	2 690	2 966	3 317	3 710
Clients et comptes rattachés	4 140	4 503	5 081	5 723	6 489	7 363
(-) Provisions	(194)	(205)	(299)	(403)	(517)	(643)
Clients Nets	3 946	4 298	4 782	5 321	5 972	6 720
Autres Actifs courants	633	704	784	872	979	1 101
Placements et autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	647	704	-	-	332	1 195
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 520	8 096	8 256	9 158	10 599	12 727
TOTAL DES ACTIFS	11 707	12 208	16 074	16 699	17 889	19 896
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	3 983	4 213	4 213	4 213	4 213	4 213
Prime d'émission	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453	1 453
Réserve légale	384	398	421	421	421	421
Réserves pour réinvestissement exonéré	800	800	800	800	800	800
Résultats reportés	92	171	753	1 225	1 906	2 894
Totaux des capitaux propres avant résultat	6 712	7 035	7 641	8 112	8 793	9 782
Compte spécial d'investissement	230	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	890	1 212	943	1 362	1 977	2 700
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	7 832	8 247	8 584	9 474	10 771	12 482
PASSIFS						
Passifs non courants						
Emprunts	58	8	1 902	1 565	1 207	828
Provisions	211	211	351	391	431	471
Passifs courants	3 606	3 742	5 238	5 269	5 481	6 115
Fournisseurs et comptes rattachés	2 489	2 670	3 012	3 314	3 704	4 140
Autres passifs courants	982	1 021	1 136	1 264	1 419	1 597
Compte courant associé	-	-	-	-	-	-
Emprunt à moins d'un an	134	51	326	337	358	379
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-	764	353	-	-
TOTAL DES PASSIFS	3 875	3 961	7 491	7 225	7 119	7 414
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	11 707	12 208	16 074	16 699	17 889	19 896

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.1.3.2. Etats de résultats prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Revenus	13 089	14 256	15 861	17 648	19 809	22 290
Autres produits d'exploitation	363	356	395	439	492	553
Production immobilisée	3	-	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation	13 455	14 612	16 256	18 088	20 301	22 843
Variation des stocks PF et des encours	50	(41)	40	45	54	62
Achats consommés	(7 935)	(8 577)	(9 569)	(10 586)	(11 792)	(13 178)
Charges de personnel	(2 020)	(2 323)	(2 495)	(2 780)	(2 994)	(3 220)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(471)	(406)	(767)	(651)	(539)	(412)
Autres charges d'exploitation	(1 870)	(1 998)	(2 133)	(2 278)	(2 443)	(2 625)
Total des charges d'exploitation	(12 246)	(13 344)	(14 924)	(16 251)	(17 715)	(19 373)
Résultat d'exploitation	1 209	1 267	1 332	1 836	2 586	3 470
Charges financières nettes	(53)	(54)	(154)	(134)	(115)	(94)
Produits des placements	225	240	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	13	1	-	-	-	-
Autres pertes ordinaires	(24)	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 369	1 455	1 178	1 702	2 471	3 375
Impôt sur les sociétés *	(249)	(243)	(236)	(340)	(494)	(675)
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 120	1 212	943	1 362	1 977	2 700
Affectation au compte spécial d'investissement	(230)	-	-	-	-	-
Résultat net	890	1 212	943	1 362	1 977	2 700

e : estimé

p : prévisionnel

(*) Le taux d'impôt utilisé est de 20%, il est à noter que suite à la loi des finances 2017, il a été révisé à la baisse « 15% » pour toute ouverture du capital au public de plus de 30% à partir de 2017.

7.2.1.3.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

en KDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
TRESORERIE D'EXPLOITATION						
Résultat net	1 120	1 212	943	1 362	1 977	2 700
Amortissements et provisions	471	406	767	651	539	412
Plus ou moins values de cession	-	-	-	-	-	-
Ajustements	394	-	-	-	-	-
TOTAL	1 986	1 617	1 710	2 013	2 517	3 112
Variation stock	(239)	(112)	(315)	(290)	(366)	(409)
Variation client	554	(363)	(578)	(642)	(765)	(875)
Variation autres actifs courants	(37)	(71)	(79)	(88)	(107)	(123)
Variations fournisseurs	(349)	181	341	303	390	435
Variation autres passifs courants	137	39	115	128	155	178
Variation placement courant	(600)	-	-	-	-	-
VARIATION DU BFR	(534)	(327)	(516)	(590)	(693)	(793)
TOTAL TRESORERIE D'EXPLOITATION	1 452	1 291	1 194	1 423	1 823	2 320
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT						
Décaissement suite à l'acquisition d'immobilisations coporelles et incorporelles	(112)	(250)	(3 925)	(215)	(120)	(110)
Décaissement suite à l'acquisition d'immobilisations financières	(46)	-	-	-	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19	-	-	-	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	203	-	-	-	-	-
TOTAL TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	63	(303)	(4 225)	(215)	(120)	(110)
TRESORERIE DE FINANCEMENT						
Augmentation du capital	1 750	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	(785)	(797)	(606)	(471)	(681)	(989)
Augmentation d'emprunt	-	-	2 520	-	-	-
Remboursement d'emprunt	(158)	(134)	(351)	(326)	(337)	(358)
Remboursement CCA	(1 750)	-	-	-	-	-
TOTAL TRESORERIE DE FINANCEMENT	(943)	(931)	1 564	(797)	(1 018)	(1 346)
VARIATION DE LA TRESORERIE	572	56	(1 468)	411	685	864
TRESORERIE INITIALE	75	647	704	(764)	(353)	332
TRESORERIE FINALE	647	704	(764)	(353)	332	1 195

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.4. Indicateurs de gestion prévisionnels de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

<i>En kDT</i>	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Actifs non courants	4 187	4 112	7 819	7 541	7 290	7 170
Actifs courants	7 520	8 096	8 256	9 158	10 599	12 727
Stocks	2 293	2 390	2 690	2 966	3 317	3 710
Clients et comptes rattachés	3 946	4 298	4 782	5 321	5 972	6 720
Liquidités et équivalents de liquidités	647	704	-	-	332	1 195
Total bilan	11 707	12 208	16 074	16 699	17 889	19 896
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 942	7 035	7 641	8 112	8 793	9 782
Capitaux propres avant affectation	7 832	8 247	8 584	9 474	10 771	12 482
Capitaux permanents	8 101	8 466	10 836	11 430	12 409	13 781
Passifs non courants	269	219	2 253	1 956	1 638	1 299
Passifs courants	3 606	3 742	5 238	5 269	5 481	6 115
Fournisseurs et comptes rattachés	2 489	2 670	3 012	3 314	3 704	4 140
Total passifs	3 875	3 961	7 491	7 225	7 119	7 414
Chiffre d'affaires	13 089	14 256	15 861	17 648	19 809	22 290
Production*	13 502	14 571	16 296	18 132	20 355	22 905
Achats consommés	7 935	8 577	9 569	10 586	11 792	13 178
Marge brute	5 567	5 994	6 727	7 546	8 563	9 727
Charges de personnel	2 020	2 323	2 495	2 780	2 994	3 220
Charges financières	53	54	154	134	115	94
Résultat d'exploitation	1 209	1 267	1 332	1 836	2 586	3 470
Résultat net	890	1 212	943	1 362	1 977	2 700

* Production : Revenus + Autres produits d'exploitation + variation des stocks de produits finis

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.5. Ratios financiers prévisionnels de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Ratios de structure						
Actifs non courants / Total bilan	35,77%	33,68%	48,64%	45,16%	40,75%	36,03%
Stocks / Total bilan	19,59%	19,58%	16,74%	17,76%	18,54%	18,65%
Actifs courants / Total bilan	64,23%	66,32%	51,36%	54,84%	59,25%	63,97%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	66,90%	67,55%	53,40%	56,74%	60,21%	62,74%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	2907,08%	3769,20%	381,02%	484,48%	657,53%	960,94%
Passifs non courants / Total bilan	2,30%	1,79%	14,02%	11,71%	9,16%	6,53%
Passifs courants / Total bilan	30,80%	30,65%	32,59%	31,55%	30,64%	30,74%
Passifs / Total bilan	33,10%	32,45%	46,60%	43,26%	39,79%	37,26%
Capitaux permanents / Total bilan	69,20%	69,35%	67,41%	68,45%	69,36%	69,26%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	15,43%	16,29%	15,73%	15,75%	15,11%	14,45%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	9,24%	8,89%	8,40%	10,40%	13,06%	15,57%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	167,12%	172,86%	184,78%	186,28%	183,92%	178,58%
Ratios de solvabilité						
Capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	96,67%	97,42%	79,21%	82,89%	86,80%	90,57%
Ratios de liquidité						
Actifs courants/ Passifs courants	208,55%	216,35%	157,61%	173,81%	193,39%	208,11%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	144,95%	152,47%	106,25%	117,53%	132,87%	147,44%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	17,95%	18,80%	0,00%	0,00%	6,05%	19,54%
Ratios de rentabilité						
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	12,82%	17,22%	12,34%	16,79%	22,48%	27,60%
Résultat net/ Capitaux permanents	10,98%	14,31%	8,70%	11,92%	15,93%	19,59%
Marge brute / Total production	41,23%	41,14%	41,28%	41,62%	42,07%	42,46%
Résultat net / Chiffre d'affaires	6,80%	8,50%	5,94%	7,72%	9,98%	12,11%
Autres ratios						
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)*	96	95	96	96	96	96
Délai de recouvrement clients (en jours) **	92	92	92	92	92	92

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/(achats consommés * 1,18)

** (Clients et comptes rattachés*360)/(chiffre d'affaires * 1,18)

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.6. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle de la Société Atelier du Meuble Intérieurs

En kDT	2015	2016e	2017p	2018p	2019p	2020p
Résultat net	890	1 212	943	1 362	1 977	2 700
Dotations aux amortissements et aux provisions	471	406	767	651	539	412
Marge brute d'autofinancement	1 361	1 617	1 710	2 013	2 517	3 112

e : estimé

p : prévisionnel

7.2.3.7. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers prévisionnels de la Société Atelier du Meuble sur la période 2016-2020



Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs (SAM) AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES INDIVIDUELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société Atelier du Meuble Intérieurs « SAM » et dans le cadre du projet de son introduction en bourse, nous avons examiné les données financières prévisionnelles individuelles de la période allant de 2016 à 2020 et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(en KDT)

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Produits d'exploitation	14.612	16.256	18.068	20.301	22.643
Résultat d'exploitation	1.267	1.332	1.836	2.566	3.470
Résultat net	1.212	943	1.362	1.977	2.700
Total Bilan	12.208	16.074	16.699	17.889	19.696

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions.

A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses écartées et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 06 septembre 2016

Le commissaire aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



Annexe : Liste des intermédiaires en Bourse



AFC - Arab Financial Consultants
Président Directeur Général : Férid BEN BRAHIM
4.Rue 7036 Menzah IV
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720
Fax : 71 234 672
Email : afc@afc.fin.tn
Web : www.afc.com.tn



AI - Amen Invest
Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI
9 Rue du Lac NEUCHATEL - Les Berges du Lac - 1053
Tunis
Capital social : 2 M.DT

Tél : 71 965 410 / 71 965 400
Fax : 71 965 426
Email : marche@ameninvest.com.tn
Web : www.ameninvest.com



ATI - Attijari Intermédiation
Directeur Général : Maya GHORBEL
Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie, 1053 Les
Berges du Lac.
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900
Fax : 71 860 346
Email : contact@attijariBourse.com.tn
Web : www.AttijariBourse.com.tn



AXIS - AXIS Capital Bourse
Directeur Général : Lotfi SHILI
67, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 901 250
Fax : 71 904 522
Email : contact@axiscapital.com.tn
Web : www.axiscapital.com.tn



BESTI - BEST Invest
Directeur Général : Abdallah DAY
45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2ème
étage.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 905 831 / 71 951 726
Fax : 71 903 513
Email : best.Invest@planet.tn
Web : www.bestinvest.com.tn



BIATC - BIAT CAPITAL
Directeur Général : Mourad LADJIMI
Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de
Malawi Les Berges du Lac Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 138 508 - 71 138 501
Fax : 71 965 772
Email : contact@biatcapital.com
Web : www.biatcapital.com



BNAC - BNA Capitaux
Directeur Général : Kamel GUESMI
Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les
Berges Du Lac 1053 Tunis
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 139 500
Fax : 71 656 013 / 71 656 299 / 71 656 332 / 71 656 078
Email : bnacapitaux@planet.tn
Web : www.bnacapitaux.com.tn



CCF - Cofib Capital Finances
Directeur Général : Karim ABDELKAFI
25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-1082 Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 144 510
Fax : 71 843 778
Email : karim.abdelkafi@capfinance.tn
Web : www.capfinance.tn



CGF - Compagnie Gestion et Finance
Directeur Général : Khaled ZRIBI
6, Rue Jamel Eddine El Afghani - 1002 Tunis -
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606
Fax : 71 798 314
Email : k.zribi@cgf.com.tn
Web : www.cgf.com.tn



CGI - Compagnie Générale d'Investissement

Directeur Général : Mehdi bech-hamba
16, Avenue Jean Jaures, 1000 Tunis.
Capital social : 1.25 M.DT

Tél : 71 252 044
Fax : 71 252 024

Email : cgi.bo@cgi.com.tn

Web : www.cgi.tn



FINACorp - Finance & Investment in North Africa

Directeur Général : Nouredine JEBENIANI
Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 656 122
Fax : 71 656 269

Email : direct@finacorp.net

Web : www.finacorp.net



MAC - MACSa

Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb Chérif
Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 137 600
Fax : 71 960 959

Email : macsa@gnet.tn

Web : www.macsa.com.tn



MAXULA - Société Maxula Bourse

Président Directeur Général : Raouf AOUADI
Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 960 292 / 71 960 391
Fax : 71 960 565

Email : maxulaBourse@topnet.tn

Web : www.maxulaBourse.com.tn



MCP - MENA CAPITAL PARTNERS

Directeur Général : Ghassen BELHADJ JRAD
05 bis rue du lac de Tibériade, 1053 les berges du lac-Tunis.
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 862 328 / 71 961 486
Fax : 71 961 471

Email : contact@menacp.net

Web : www.menacp.net



SBT - Société de Bourse de Tunisie

Directeur Général : Khaled SAHLI
Place 14 janvier 2011 - 1001 Tunis
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 125 500
Fax : 71 125 484

Email : khaled.sahli@bt.com.tn



SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiation Financière

Directeur Général : Jamel HAJJEM
Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 860 521 / 71 860 541
Fax : 71 860 665

Email : scif@scif.com.tn

Web : www.scif.com.tn



BH Invest - BH Invest

Directeur Général : Sonia BEN FRAJ
Immeuble Assurances SALIM - Lotissement AFH/BC5
Bloc B 3ème étage - Centre Urbain Nord - 1002 Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 948 429
Fax : 71 948 512

Email : sifib.bh@planet.tn



STB FINANCE - STB FINANCE

Président Directeur Général : Houcine TRAD
34, Rue Hédi Karray, 1080 Tunis.
Capital social : 6.5 M.DT

Tél : 71 717 510
Fax : 71 718 450

Email : stbfinance@stbfinance.com.tn

Web : www.stbfinance.com.tn

**TSI - Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation**

Directeur Général : Hafedh SBAA
Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 822 555
Fax : 71 822 418

Email : tsi@tsi.fin.tn

Web : www.tsi.tn

**TVAL - Tunisie Valeurs**

Directeur Général : Walid MEJRI
Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
Mahrajène
Capital social : 10.0 M.DT

Tél : 71 189 600 / 71 789 630
Fax : 71 949 325

Email : mail@tunisievaleurs.com

Web : www.tunisievaleurs.com

**UBCI FINANCE - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance**

Directeur Général : Eric LESAGE
3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 848 230
Fax : 71 840 557

Email : aness.sandli@bnpparibas.com

**UFI - Union Financière**

Directeur Général : Ynen JEMAA
Boulevard 14Janvier 2011, Imm. Maghrébia Tour A,
4ème étage 1080 Tunis.
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 941 385 / 71 940 533
Fax : 71 940 535

Email : ufi@planet.tn

Web : www.ufi.com.tn

**UIB Finance - UIB Finance**

Directeur Général : Karim MAAREF
Immeuble les reflets du Lac, Rue du Lac Turkana, 1053
les Berges du Lac.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 219 116
Fax : 71 219 478

Email : contact@uibfinance.com.tn